

Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J
Tél. (514) 343-5708
Télec. (514) 343-6442
Courriel : cri-viff@esersoc.umontreal.ca

cri  **viff**
**Centre
de recherche
interdisciplinaire
sur la violence familiale
et la violence faite aux femmes**

Université Laval
Pavillon Charles-de Koninck
Bureau 0439
Ste-Foy (Québec) G1K 7P4
Tél. (418) 656-3286
Télec. (418) 656-3309
Courriel : criviff@fss.ulaval.ca

Les partenaires

Association des CLSC et des CHSLD du Québec • Relais-femmes • Université de Montréal • Université Laval

**Francine Ouellet
Jocelyn Lindsay
Michèle Clément
Ginette Beaudoin**

LA VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE ENTRE CONJOINTS

TOME I

SES REPRÉSENTATIONS SELON LE GENRE

Numéro 3

Collection Études et Analyses

Juillet 1996

VICTOIRE
Violence conjugale :
Transformer et orienter par
l'intervention et la recherche

RÉS  **VI**
Les réponses sociales
à la violence envers
les femmes

HOMMES

Violence

Données du catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

La violence psychologique entre conjoints

(Collection Études et analyses; no 3-4)

Comprend des réf. bibliogr.

T.1. Ses représentations selon le genre – T. 2. Sa mesure.

ISBN 2-921768-07-0 (v.1) – ISBN 2-921768-08-9 (v.2)

1. Violence psychologique. 2. Violence entre conjoints – Aspect psychologique. 3. Femmes victimes de violence psychologique – Attitudes. 4. Hommes violents – Attitudes. 5. Violence psychologique – Évaluation. I. Ouellet, Francine, 1950 17 avril. II. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. III Collection : Collection Études et analyses (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes); no 3-4

HQ809.V558 1996

362.82'92

C96-941094-8

Cette étude a été réalisée grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (410-93-1139)

© 2^e trimestre 1996
ISBN 2-921768-07-0

Table des matières

Liste des tableaux et figures	vi
Introduction	9
Chapitre I: Recension des écrits et cadre conceptuel.....	13
1. La violence psychologique : état des connaissances	13
1.1 Éléments de définition	13
1.2 Les comportements en cause	17
1.3 Quelques mots sur les effets de la violence psychologique	22
2. Cadre conceptuel.....	23
2.1 Les représentations sociales	23
2.2 Les constituantes d'une représentation sociale	24
2.3 Le fonctionnement d'une représentation sociale	26
2.4 Les représentations sociales de la violence selon le genre	28
3. Synthèse	31
Chapitre II: Méthodologie de la recherche	33
1. Objet de la recherche	33
2. Population à l'étude et mode de sélection des sujets	34
3. Le guide d'entrevue	36
4. Le déroulement des entrevues.....	39
5. Méthode d'analyse	40
6. Caractéristiques des répondants et répondantes.....	42
7. Recherches bibliographiques	43
8. Les limites de l'étude	44
Chapitre III: Connaissance du phénomène de la violence psychologique	45
1. L'information reçue sur la violence conjugale.....	45
2. Les sources d'information sur la violence psychologique	48
3. La violence psychologique: la façon dont on se l'explique	50

**Chapitre IV: L'image de la violence psychologique: analyse de la
définition et des comportements associés 57**

1. La violence psychologique: d'abord une question de comportements	57
2. Identification des comportements impliqués et degré de consensualité entre les hommes et les femmes	62
3. Analyse des champs de référence des comportements de violence psychologique rapportés par les hommes et les femmes	68
3.1 Le dénigrement	68
3.2 Le contrôle	72
3.3 L'intimidation	74
3.4 Le blâme et les accusations indues	76
3.5 La manipulation	78
3.6 La menace et le chantage	80
3.7 La privation intentionnelle	81
3.8 La surresponsabilisation/déresponsabilisation	83
3.9 La simulation de l'indifférence	85
3.10 La négation d'un état ou d'une condition	87
3.11 La bouderie	89
3.12 L'agression des enfants	90
3.13 Le harcèlement	91
4. Synthèse	92

Chapitre V: Attitudes et incidents de violence psychologique 103

1. La dimension émotionnelle de l'attitude: un aperçu des effets des situations de violence psychologique rapportés par les hommes et les femmes	104
2. La prédisposition à l'action lors des incidents violents	106
2.1 Circonstances à l'origine des incidents violents	107
2.2 Intentionnalité et gestes violents: comment les hommes et les femmes interprètent ce qui se passe	109
2.3 Les réactions des femmes lors des incidents de violence psychologique	111

3. La dimension normative de l'attitude: la façon dont devraient réagir les femmes vivant des situations de violence psychologique selon les répondants et les répondantes	114
4. Synthèse	117
Chapitre VI: Élaboration conceptuelle de la notion de violence psychologique à partir des données de l'étude	119
1. Vers une nouvelle définition de la violence psychologique	119
2. Terminologie spécifique	122
3. La dynamique interactionnelle de la violence psychologique: les éléments en présence	125
4. Les comportements de violence psychologique	127
5. Intérêt et éléments d'originalité de la définition proposée	134
Synthèse et discussion	141
Bibliographie	157
Annexe: Schémas d'entrevues pour les femmes et les hommes	165

Liste des tableaux et figures

1.1:	Les comportements associés à la violence psychologique selon les auteurs	21
2.1:	Provenance des sujets	35
2.2:	Indicateurs des représentations sociales de la violence psychologique selon les trois constituantes d'une représentation sociale	38
3.1:	Tableau synthèse des réponses formulées par les hommes et les femmes à la question: Le terme violence conjugale vous dit quoi?	46
3.2:	Énoncés explicatifs, selon le genre, sur ce qui amène un individu à être violent sur le plan psychologique	51
4.1:	Nombre de répondants et répondantes ayant identifié les différents comportements	58
4.2:	Répartition selon le genre des énoncés sur les effets négatifs de la violence psychologique	61
4.3:	Répartition des répondants et répondantes selon le type de comportements impliqués dans les situations de violence psychologique qu'ils vivent	65
4.4:	Répartition des comportements selon le degré de consensualité entre les hommes et les femmes	67
4.5:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence du dénigrement	70
4.6:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence du contrôle	73
4.7:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de l'intimidation	75

4.8:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence du blâme et de l'accusation	77
4.9:	Répartition du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la manipulation rapportés par les femmes	79
4.10:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la menace et du chantage	80
4.11:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la privation intentionnelle	82
4.12:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la surresponsabilisation/déresponsabilisation	84
4.13:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la simulation de l'indifférence ..	86
4.14:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la négation d'un état ou d'une condition	88
4.15:	Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la bouderie	89
4.16:	Comparaison hommes-femmes quant aux champs de référence des comportements de violence psychologique	94
4.17:	Répartition des comportements de violence psychologique selon la comparabilité entre les hommes et les femmes quant aux champs de référence identifiés	96
4.18:	Comparaison hommes-femmes quant au nombre d'incidents relatifs aux champs de référence	99
4.19:	Comparaison hommes-femmes quant aux champs de référence et au nombre d'incidents relatifs à ces champs	101
5.1:	Les effets de la violence psychologique chez les hommes et les femmes	105

5.2:	Énoncés, selon le genre, sur les circonstances qui amènent un individu à être violent sur le plan psychologique	108
5.3:	Synthèse des principaux commentaires se rapportant à ce qui se passe chez le conjoint au moment où se produit l'acte de violence psychologique	110
5.4:	Identification des réactions des femmes, selon le genre, durant les situations de violence psychologique rapportées.....	112
5.5:	Énoncés, selon le genre, sur la façon dont les femmes devraient réagir lorsqu'elles vivent des situations de violence psychologique	115
6.1:	Les principaux comportements de violence psychologique en contexte conjugal et leur définition	128
6.2:	Tableau récapitulatif des principales définitions de la violence psychologique.....	136
Figure 6.1:	Illustration schématique de la violence psychologique en contexte conjugal	121
Figure 6.2:	La violence psychologique: ses modalités et ses manifestations	132

Introduction

Longtemps demeurée sous silence, la violence conjugale est maintenant reconnue comme un problème social grave qui doit faire l'objet d'actions énergiques. Cependant, de toute la littérature recensée sur le sujet, on peut constater qu'une forme de violence en contexte conjugal dont les femmes sont les victimes, demeure obscure; il s'agit de la violence psychologique. On relève en effet, que peu d'auteurs ont travaillé à définir ce concept. Par ailleurs, à l'instar de plusieurs travaux américains, nos précédents travaux (Ouellet, Lindsay et Saint-Jacques, 1993) nous ont amené à quelques grandes constatations à savoir l'importance: de travailler sur la notion de violence psychologique; de recueillir auprès des deux membres du couple leur perception d'un même incident violent; de comparer, selon le genre, les déclarations et perceptions d'une même violence et enfin, d'examiner plus attentivement la mesure du concept de violence psychologique.

Un des résultats d'une de nos recherches portant sur la mesure du phénomène de la violence dans laquelle le CTS était utilisé et qui évaluait plus spécifiquement un programme de traitement pour conjoints violents, était le manque de consensus entre femmes et hommes au niveau de la violence psychologique. En effet, 18 mois après le programme, les femmes rapportaient plus de violence psychologique que les hommes (écart de 7.5 contre 1). Ce résultat est d'autant plus important quand on connaît l'impact négatif que peut avoir la violence psychologique. En effet, selon plusieurs femmes questionnées lors d'entrevues dans le cadre d'études qualitatives, cette forme de violence est la plus douloureuse à expérimenter (Walker, 1984; Ferraro, 1979; NiCarthy, 1986; Yllö & Bograd, 1988).

Au niveau de la mesure du concept de violence psychologique, qui a été essentiellement développée par des américains, on constate certaines difficultés reliées à la disparité des définitions auxquelles réfère ce concept, ce qui crée de la confusion d'une étude à l'autre. Il y aurait donc lieu de se pencher sur la définition du concept qui pourrait faciliter le développement d'un instrument de la violence psychologique sur des bases plus solides.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce projet est de documenter la notion de violence psychologique ainsi que sa mesure. Dans le cadre de cette étude deux volets distincts sont explorés. Le premier volet concerne les représentations de la violence psychologique et le deuxième volet porte quant à lui, sur la mesure du concept de violence psychologique.

La présente étude poursuit cinq objectifs principaux répartis en deux volets:

Volet 1: Les représentations de la violence psychologique

- 1- décrire la représentation que se font les conjoints violents et leurs conjointes de la violence psychologique;
- 2- comparer les discours d'hommes abuseurs et de femmes victimes sur leur perception de la violence psychologique;
- 3- formuler une nouvelle définition de la violence psychologique à partir de l'analyse du discours des abuseurs et de leurs conjointes.

Volet 2: La mesure de la violence psychologique

- 4- effectuer une recension et une analyse critique des différents instruments de mesure de la violence psychologique existants;
- 5- formuler une première version d'items sur la base de la nouvelle définition de la violence psychologique dégagée dans le premier volet.

Puisque les deux volets à l'étude concernent des aspects complémentaires mais en essence différents, nous avons jugé préférable de présenter les résultats sous deux documents. Le rapport final de recherche se divise donc en deux tomes. Le Tome I porte sur le premier volet du projet de recherche, soit l'étude des représentations de la violence psychologique. Ce Tome présente les écrits et démarches théoriques et méthodologiques propres à ce volet à l'étude. On y analyse, selon le genre, les représentations sociales de la violence psychologique chez des conjoints violents et leurs conjointes. Y sont décrits également, les résultats consistant en la formulation d'une nouvelle définition de la violence psychologique. Le Tome II traite cette fois du deuxième volet à l'étude consistant en la mesure de la violence psychologique. Il présente essentiellement une recension et une analyse critique des instruments de mesure de la violence psychologique existants, une analyse du contenu de quelques instruments en lien avec la définition inédite de la violence psychologique formulée dans le premier volet de la recherche ainsi qu'une première version d'items formulée sur la base de cette même définition.

Le présent Tome comprend 6 chapitres. Le premier chapitre présente la recension des écrits et le cadre conceptuel pour l'étude des représentations sociales de la violence psychologique. La partie sur la recension des écrits fait état des connaissances dans le domaine de la violence psychologique sous l'angle, principalement, des définitions qu'on en donne et des comportements qu'elle implique. Le cadre conceptuel ou de référence porte essentiellement quant à lui sur la notion de représentation sociale. On y examine, notamment, les constituantes des représentations sociales et leur fonctionnement. En dernier lieu, les principales études qui, dans le domaine de la violence psychologique, ont privilégié les représentations selon le genre comme angle d'analyse, sont présentées.

Le deuxième chapitre décrit la méthodologie utilisée pour l'étude des représentations sociales (volet I de l'étude). On y décrit la population à l'étude, la sélection et les caractéristiques des répondants et répondantes, le guide d'entrevue, le déroulement des entrevues, les méthodes d'analyse de même que les limites de l'étude. Plusieurs chapitres sont consacrés à l'analyse des

représentations de la violence psychologique selon le genre. On y retrouve plus précisément trois chapitres structurés sur la base des constituantes d'une représentation sociale à savoir, l'*information*, l'*attitude* et le *champ de représentation* (ou image). Ces trois constituantes constituent la toile de fond et le principe organisateur des chapitres 3, 4 et 5. C'est ainsi que le chapitre 3 est entièrement consacré à la question de l'information et à la façon dont on s'explique le phénomène de la violence psychologique. Celui-ci permettra en effet de répondre à trois questions: Les répondants et répondantes connaissent-ils la violence psychologique ? Comment ont-ils appris ce qu'ils en savent et; Comment s'expliquent-ils le phénomène de la violence psychologique ?

Enfin, le chapitre 5 permet de faire le point sur la troisième constituante des représentations sociales soit, l'*attitude*. C'est dans ce contexte, précisément, que seront abordés les aspects émotionnels, la prédisposition à l'action ainsi que certains aspects normatifs intervenant dans les représentations sociales de la violence psychologique. Ce chapitre permettra de cerner quels sont les sentiments générés par les situations de violence psychologique, les circonstances qui amènent le conjoint à être violent ainsi que les normes sociales qui régissent les réactions ou les comportements que devraient avoir les femmes violentées.

Le chapitre 6 nous introduit au coeur même de l'analyse. On y présente en fait une définition de la violence psychologique entièrement inspirée des données empiriques de cette recherche. Les principaux termes de la définition y sont précisés ce qui permet d'ouvrir sur la dynamique interactionnelle dans laquelle prend place la violence psychologique. L'identification et la description des principaux comportements de violence psychologique viennent par la suite. Le chapitre s'achève sur les points de convergence et de divergence entre la définition que nous proposons et ce que disent les écrits sur la violence psychologique.

On termine enfin ce tome par une synthèse générale et une discussion des principaux résultats concernant les représentations sociales de la violence psychologique selon le genre.

Chapitre I

Recension des écrits et cadre conceptuel

Ce chapitre se divise en deux grandes parties. Dans un premier temps, nous voulons rendre compte de l'état des connaissances dans le domaine de la violence psychologique. Plus spécifiquement, nous avons retenu comme critère de sélection des écrits tous ceux qui permettaient d'éclairer les questions relatives à la définition de la violence psychologique de même qu'à l'identification des comportements qui lui sont sous-jacents. Dans un deuxième temps, nous allons discuter de la notion de représentation sociale et de l'articulation de ce domaine d'étude au champ plus spécifique de la violence. Nous aborderons d'abord la notion de représentation sous l'angle de ses constituantes et de son fonctionnement. Nous présenterons, par la suite, les principales études qui, dans le domaine de la violence, ont privilégié les représentations sociales comme angle d'analyse. Par une telle démarche, nous espérons rendre plus concret le cadre de référence sur lequel s'est élaborée notre étude ainsi que le rationnel qui lui est sous-jacent.

1. La violence psychologique: état des connaissances

1.1 *Éléments de définition*

Au cours des vingt dernières années, les concepts de violence et d'abus¹ ont considérablement évolués. En effet, d'abord orientés sur la notion d'agression physique, ils se sont progressivement élargis à des réalités telles que l'abus sexuel, le viol et la pornographie. À titre de forme distincte de l'agression interpersonnelle, on a aussi introduit, récemment, le concept de *violence psychologique* (Garbarino et ses collègues, 1986) également nommé *abus non physique* (Hudson & McIntosh, 1981), *abus indirect* (Gondolf, 1987), *abus émotionnel* (NiCarthy, 1986), *cruauté mentale*, *mauvais traitement*

¹ Dans le domaine de la violence familiale, le terme *violence* renvoie habituellement à une agression physique alors que le terme d'*abus* réfère à toutes les formes de comportements utilisées pour maintenir la peur, l'intimidation, le contrôle et le pouvoir de l'abuseur.

*émotionnel, mauvais traitement psychologique, etc.*¹

Selon plusieurs chercheurs, les relations maritales abusives se caractériseraient par une coexistence entre la violence physique et la violence psychologique (Martin, 1976 in Follingstad et al., 1990; Walker, 1984). Il est important de dire cependant que si la première de ces formes est bien connue, il en est tout autrement pour la seconde. Le sous-développement des connaissances dans le domaine de la violence psychologique et l'absence de définition consensuelle ont en effet été soulignés à plusieurs reprises (Hart, Germain & Brassard, 1987; Straus, 1986). Outre cette difficulté due à la nouveauté comme tel du concept, il est aussi très difficile de réaliser des études en ce domaine en raison, notamment, de la prédominance du caractère subjectif de la notion de violence psychologique. Cette subjectivité s'exprime par le fait, entre autres, qu'un même comportement sera perçu par les unes comme étant abusif, par les autres, comme ne l'étant pas (Stein, 1982; Raymond, Gillman et Donner, 1978). À cette première difficulté s'ajoute aussi le fait qu'il est bien plus facile de mesurer et d'évaluer les aspects physiques des actes de violence que de quantifier la peine subjective ressentie en raison d'un abus (Straus, 1986; Walker, 1984; Hart, Germain, et Brassard, 1987).

Malgré ces difficultés, on dispose d'un certain nombre d'assises dans le domaine de la violence psychologique et parmi ces dernières les diverses tentatives de définition de la violence psychologique provenant principalement d'études qualitatives menées auprès de femmes violentées ou de réflexions de chercheurs ou d'intervenants. Nous reproduisons ici les principales:

...behavior sufficiently threatening to the woman so that she believes that her capacity to work, to interact in the family or society, or to enjoy good physical or mental health has been or might be threatened (Hoffman, 1984).

¹ Garbarino et ses collègues (1986) croient toutefois que le concept de *violence psychologique* est plus pertinent que les autres en ce qu'il inclut à la fois des aspects cognitifs et affectifs.

...(mental cruelty in legal sense)...a course of conduct on the part of one spouse toward the other which can extent as to render continuance of the marital relationship intolerable. Such conduct is normally grounds for divorce (Black, 1979 in Stein, 1982).

...psychological aggression refers to acting in a verbally offending or degrading manner toward another. The mistreatment may take the form of insults or behavior that results in making another feel guilty, upset, or worthless (Stets, 1991).

Use of words, expression, gestures, or acts to project power in ways to demean and cause the victim harm (Thompson, 1989).

...psychological or non-physical abuse as a term referring to coercitive, manipulative, or other power related behaviors promoting one person's needs while neglecting the needs of the other (Walker, 1984).

Emotional abuse involves actions, statements, or gestures made by batterers that attacks women's self-esteem and the sense of self-worth. Batterers used these tactics to humiliate their victims. (Pence and Paymar, 1986 cité dans Webb, 1992).

Au Québec, c'est dans les termes suivants qu'on a tenté de définir la violence psychologique:

...elle consiste à dévaloriser l'autre comme personne, à l'humilier par des critiques ou des railleries, à utiliser des comportements primitifs (Gaudreau, 1994).

Elle consiste à atteindre directement l'estime de soi de la victime. (Larouche, 1987, p.57)

*La violence psychologique va se traduire par le déni-
grement de la femme en tant qu'individu, sa dévalorisa-
tion en tant que personne à part entière; c'est lui faire
comprendre qu'elle ne vaut pas plus qu'un meuble. La
violence psychologique peut encore se traduire par de
l'indifférence, la négation de l'autre: faire comme si
elle n'était pas là. C'est le refus d'entendre, d'écouter,
de recevoir l'autre (Lacombe, 1990).*

*Toute action qui porte atteinte ou qui essaie de porter
atteinte à l'intégrité psychique ou mentale de l'autre
(son estime de soi, sa confiance en soi, son identité per-
sonnelle) (Welzer-Lang, 1992).*

Comme on peut le constater, les définitions du concept de violence psy-
chologique sont variées. À leur lecture, certains traits communs se dégagent
toutefois. Le premier de ces traits, bien sûr, est que la violence psychologi-
que *n'implique pas de contacts physiques ou sexuels directs* avec la victime.
Cette particularité n'exclut pas le fait, cependant, que les contacts physiques
et sexuels constituent des formes de violence susceptibles d'avoir, en paral-
lèle, de graves répercussions psychologiques chez la victime (Thompson,
1989).

*L'association de la violence psychologique à des comportements parti-
culiers* est le deuxième trait commun à presque toutes ces définitions. Ces
dernières, en outre, établissent presque toutes un *lien entre ces comporte-
ments et un impact émotionnel négatif chez la victime*. De fait, une seule
définition s'articule autour de la notion de besoin et plus spécifiquement en-
core autour de la négation des besoins de la victime. Il n'est pas nécessaire
d'aller très loin pour comprendre qu'en dépit de l'utilisation du terme *besoin*,
cette définition renvoie de façon implicite à l'idée de conséquences négatives
pour la victime. C'est sans doute ce qui fait dire à Larouche (1987), une des
seules au Québec à avoir écrit sur le sujet, que *l'agression psychologique
consiste à atteindre directement l'estime de soi de la victime*.

La violence psychologique s'exprime donc par un comportement volontaire qui n'implique aucun contact physique ou sexuel direct avec la victime mais ayant sur elle des conséquences émotionnelles et/ou physiques négatives. Ces comportements seront abordés à la prochaine section. Pour le moment ce qu'il importe surtout de retenir, c'est que ces comportements relèvent d'un processus conscient chez l'abuseur (Hoffman, 1984).

Cependant, même ainsi exprimée, la notion de violence psychologique n'en demeure pas moins vague. Cela est d'autant plus vrai, d'ailleurs, qu'on ne rend pas compte, ici, de la dimension subjective devant être contenue dans toute véritable définition du concept (Raymond & Gillman, 1989; Straus, 1986; Walker, 1984; Hart, Germain, et Brassard, 1987). En abordant la question des comportements impliqués dans une dynamique de violence psychologique, il sera possible, toutefois, de dissiper une partie de ces ambiguïtés.

1.2 Les comportements en cause

Les études descriptives traitant de la problématique de la violence psychologique ont permis d'identifier certains comportements n'impliquant aucun contact physique ou sexuel direct avec la victime mais ayant quand même sur elle des conséquences dévastatrices. À partir d'entrevues menées auprès de femmes, Kirkwood (1993) a par exemple conceptualisé ces comportements de la façon suivante: la dégradation, la peur, l'*objectification*¹, la privation, la surcharge de responsabilité, et la distorsion de la réalité subjective de la victime.

Pour Ganley (1981), la violence psychologique (*psychological battering*) s'articule plutôt autour des cinq catégories suivantes d'attitudes et de comportements: 1) la menace (se suicider, faire du mal, enlever les enfants, etc.); 2) la coercition ayant souvent pour objet la dégradation de l'autre (l'obliger à avaler des mégots, à lécher le plancher, etc.); 3) le contrôle des activités de la victime (les heures de sommeil, le nombre de repas, les relations sociales,

¹ Kirkwood (1993) définit l'*objectification* de la façon suivante: "Objectification occurs when the behaviour of abusers indicates to women that they are viewed as objects with no inner energy, resources, needs, desires" (50-51).

l'accès à des ressources financières, etc.); 4) la manipulation de l'estime des autres par le biais du déni des idées ou des émotions de la victime; 5) les actions intentionnelles visant à la menacer (jouer avec un couteau, vitesse excessive en automobile, etc.).

Dans ses premières études sur le sujet, Walker (1979) identifiait quatre catégories de comportements propres à l'abus psychologique, soit la privation économique, l'humiliation sociale, l'isolement social et la violence verbale. Selon elle, le thème commun à ces quatre catégories serait la perte de contrôle chez la victime et son impuissance. Plus tard, à partir de son expérience clinique auprès de femmes violentées, Walker (1984) raffina sa conception des comportements de l'abus psychologique en les reformulant de la façon suivante: 1) accuser la victime d'avoir des comportements inappropriés; 2) l'accuser d'infidélité; 3) l'obliger à des pratiques sexuelles contre son gré en la traitant de prude; 4) la menacer de lui retirer tout soutien financier; 5) la blâmer de sa non-contribution financière au ménage; et 6) la priver d'un sentiment de bien-être en la traitant comme un enfant.

Partant d'un point de vue phénoménologique, Avni (1991) a analysé les propos de femmes israéliennes battues. Elle constate qu'il existe des similitudes importantes entre ce qui est rapporté par ces dernières et le concept d'institution totalitaire (*total institution*), tel que l'a défini Goffman (1961 in Avni, 1991) et qui renvoie à toutes les institutions qui séparent à l'aide de barrières physiques, les gens qui sont à l'intérieur de l'institution de ceux qui sont à l'extérieur. Les similitudes entre l'institution totalitaire et la problématique de la violence conjugale tiendraient aux aspects suivants:

- les règles de la maison sont établies par celui qui violence et les comportements réfractaires, comme dans l'institution totalitaire, sont punis;
- les femmes sont confinées à la maison comme cela est le cas dans toute institution totalitaire (l'armée, par exemple, qui vit sur un territoire géographique limité);
- les contacts de la victime avec sa famille et ses amis sont limités (c'est le cas des prisons qui sont aussi des institutions totalitaires);

- la mortification de soi causée par la suspicion continuelle de l'abuseur;
- l'exposition à la surveillance constante de l'abuseur.

C'est par la notion de mortification que, pour Avni, s'établit plus étroitement les liens entre les concepts d'institution totalitaire et de violence psychologique. En effet, la suspicion continuelle et l'attribution d'intention non fondée à la victime seraient à elles deux les facteurs les plus puissants de la violence psychologique exercée sur la femme. Progressivement, elle en viendrait à ne plus sortir, à ne plus avoir de contact avec les autres, à ne plus s'estimer et à se rendre coupable de l'échec de leur vie de couple. C'est cette dynamique chez la victime qui est associée au concept de mortification qui, selon toute vraisemblance, serait lui aussi associé à de la violence psychologique mais en termes, cette fois, d'effets sur la victime.

Certains auteurs, enfin, ont aussi établi des parallèles entre l'abus psychologique vécu en contexte conjugal et la torture psychologique utilisée envers les prisonniers de guerre (lavage de cerveau), telle que l'a définie Amnistie internationale (Roméro, 1985). Cette définition comprendrait les éléments suivants: 1) l'isolement; 2) la privation de sommeil; 3) la monopolisation de la perception du prisonnier incluant l'obsession et la dépossession; 4) la menace telle que sa propre mort, la mort d'un membre de sa famille, de ses amis, etc.; 5) la dégradation s'exprimant, entre autres, par l'humiliation, le déni de son pouvoir, l'usage de mots dépréciatifs pour le nommer, etc.; 6) l'administration de drogue et d'alcool; 7) l'altération de son état de conscience et; 8) le recours imprévisible et variable à l'indulgence qui aurait pour effet de maintenir l'espoir chez la victime qu'un jour la torture cessera.

Une étude de Walker (1984) a permis de confirmer que ces comportements étaient entièrement assimilables à ce qui est vécu par les femmes subissant de la violence psychologique en contexte conjugal. Thompson (1989) soutient aussi cette conclusion à la nuance près, toutefois, que si ces huit formes de violence sont vécues en contexte conjugal, les femmes n'en expérimentent pas forcément toutes les formes. Dans cette étude ayant pour but de découvrir les composantes de l'abus psychologique, Thompson (1989) dont la démarche s'appuyait sur la *grounded theory*, est aussi parvenue aux

conclusions suivantes:

- 1) Les composantes de l'abus psychologique sont *l'intimidation, l'humiliation, la privation, la manipulation et le contrôle*, lesquelles peuvent causer des blessures émotionnelles par l'utilisation d'assauts physiques aussi bien que par l'abus verbal et le recours à d'autres expériences dévalorisantes;
- 2) Le contrôle est la base du processus de l'abus psychologique et le thème unifiant les composantes entre elles;
- 3) L'abus psychologique est un processus conscient de contrôle des autres par le biais de la dévalorisation.

Enfin, au Québec, Larouche (1987) et Lacombe (1990) ont identifié, à partir de leurs réflexions d'intervenantes, outre quelques-uns des comportements les plus souvent cités, *l'indifférence* comme pouvant être aussi une manifestation de la violence psychologique. À notre connaissance, rares sont les auteurs qui ont fait mention de cette dimension.

Le tableau 1.1 fait la synthèse des informations relatives aux comportements de violence psychologique. En ordre d'importance, il s'agit de la privation, l'humiliation, la distorsion de la réalité et le déni, l'isolement, la menace, et le contrôle.

Tableau 1.1
Les comportements associés à la violence
psychologique selon les auteurs

COMPORTEMENTS	AUTEURS
Humiliation/ dégradation/ dévalorisation personnelle et sociale	Pence & Paymar, 1993; Kirkwood, 1993; Lacombe 1990; Thompson, 1989; Larouche, 1987; Roméro, 1985; Walker, 1984.
Menaces (explicites ou implicites)/ intimidation	Follingstad et al. 1990; Thompson, 1989; Roméro, 1985; Sonkin, Martin & Walker, 1985; Ganley, 1981; Walker, 1979.
Contrôle	Follingstad et al. 1990; Thompson, 1989; Sonkin, Martin & Walker, 1985; Ganley, 1981.
Jalousie/ possession	Sonkin, Martin & Walker, 1985; Walker, 1979; Martin, 1976.
Dégradation mentale et/ou psychologique	Sonkin, Martin & Walker, 1985; Walker, 1984.
Isolement	Pence & Paymar, 1993; Avni, 1991; Roméro, 1985; Sonkin, Martin & Walker, 1985; Walker, 1984, 1979; Ganley, 1981.
Maintien de la peur	Kirkwood, 1993; Walker, 1984.
Violence verbale	Follingstad et al. 1990; Roméro, 1985; Walker, 1984, 1979; Larouche, 1987; Pence & Paymar, 1993.
Destruction de biens personnels	Follingstad et al. 1990.
Restriction	Follingstad et al. 1990.
Privation (économique ou autre)	Kirkwood, 1993; Thompson, 1989; Larouche, 1987; Roméro, 1985; Ganley, 1981, Walker, 1979.
Distorsion de la réalité/ déni/ manipulation	Kirkwood, 1993; Thompson, 1989; Larouche, 1987; Roméro, 1985; Ganley, 1981.
Coercition (sexuelle ou autre) et punition	Avni, 1991; Ganley, 1981; Walker, 1979.
«Objectification»	Kirkwood, 1993.
Indifférence/ ignorer l'autre	Lacombe, 1990; Larouche, 1987.
Surveillance constante, suspicion	Avni, 1991.
Surcharge de responsabilité	Kirkwood, 1993.
Recours imprévisible et variable à l'indulgence	Roméro, 1985.
Administration de drogue	Roméro, 1985.
Ridicule	Follingstad et al. 1990.

Il semble, par ailleurs, que la forme de violence la plus destructrice serait le ridicule. Follingstad et ses collègues (1990) croient en effet que ce type d'abus atteint profondément l'estime que la victime a d'elle-même ainsi que ses capacités à se sentir bien avec les autres. Selon Kirkwood (1993), cependant, tous les comportements de violence psychologique ont comme message central que *la victime comme individu ne vaut rien, qu'elle a moins de valeur que les autres êtres humains et qu'elle est inutile*.

1.3 *Quelques mots sur les effets de la violence psychologique*

Hart et Brassard (1987) qui travaillent dans le domaine de l'enfance ont longuement décrit les difficultés qu'il y avait à séparer les unes des autres, les conséquences découlant de l'abus psychologique de celles découlant de l'abus physique. Selon eux, il est assez clair que les deux formes de violence sont susceptibles d'avoir des conséquences similaires chez l'enfant.

Plusieurs femmes rencontrées en entrevue dans le cadre d'études qualitatives affirment toutefois que la violence psychologique est la forme d'abus la plus douloureuse à expérimenter particulièrement lorsqu'elle est vécue dans une situation de vie maritale (Walker, 1984; Ferraro, 1979; NiCarthy, 1986; Yllö & Bograd, 1988).

Dans cet ordre d'idée, Ferraro (1979) a documenté le processus par lequel la violence psychologique entraînait des effets négatifs chez la victime. Il a ainsi observé que celle-ci avait d'abord des effets débilissants sur l'estime des femmes qui en étaient victimes. Cette perte d'estime se traduirait à son tour par une diminution des capacités à faire face à la relation abusive et, par conséquent, à s'y maintenir. Au même titre que l'abus physique, l'abus psychologique dynamiserait donc, lui aussi, le cycle de la violence. Thompson (1989) a bien exprimé cette difficulté en soulevant que le plus grand danger de l'abus psychologique était l'immobilisation de la femme à l'intérieur de la relation abusive et que, le cas échéant, le déni et la dissociation étaient des stratégies de survie.

Pour Hoffman (1984), la violence psychologique aurait pour effet d'amener finalement la victime à accepter le message que l'abuseur lui envoie. La

répétition constante d'un même message avec le concours d'une humiliation répétitive occasionneraient un changement de perception chez cette dernière. Le plus longtemps la relation abusive durerait, le plus profondément les femmes accepteraient l'évaluation et l'image qu'on leur renvoie d'elles-mêmes.

2. Cadre conceptuel

2.1 *Les représentations sociales*

Tout comme c'était le cas pour la violence psychologique, il n'y a pas de définition consensuelle de ce qu'est une *représentation sociale*. Ainsi, tandis que Zazzo (1969 in Bertrand 1993) considère qu'elle est ...*la réponse d'un sujet lorsqu'on l'interroge au moyen de techniques appropriées sur un objet significatif*, Piaget (1970) la définit, lui, comme étant*l'évocation symbolique des réalités absentes*. Pour Bertrand (1993), enfin, il s'agit plutôt d'une ...*construction qui met en oeuvre les structures "cognitives" et "conceptuelles" du sujet*. Plus récemment, Abric (1994: 13) a défini la représentation sociale comme étant une ...*vision fonctionnelle du monde qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites et de comprendre la réalité à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place*.

Toutes ces définitions, concrètement, témoignent de la multiplicité des découpages que font de la réalité les différentes disciplines scientifiques (Jodelet, 1984). Dans le domaine des représentations sociales, toutefois, l'apport conceptuel le plus important nous vient de la psychosociologie, plus spécifiquement, des travaux réalisés par Moscovici¹ dans ce domaine. Grandement inspiré des concepts durkheimiens de *représentations individuelles* et de *représentations collectives* (Durkheim, 1956), Moscovici a en effet cherché à cerner quels étaient le contenu et le fonctionnement des représentations sociales en restant par ailleurs volontairement évasif sur la définition du concept qu'il venait ainsi d'introduire (Far, 1987 cité dans Campbell, 1992).

2.2 Les constituantes d'une représentation sociale

Selon Moscovici (1972), toute représentation sociale aurait trois éléments constitutifs soit, l'*information*, l'*attitude* et le *champ de représentation*.

L'*information* est l'élément constituant le plus simple et le plus facile à comprendre. Il renvoie, concrètement, à la somme des connaissances dont un individu dispose à propos d'un sujet donné. Cette connaissance, selon les individus, sera plus ou moins variée, plus ou moins détaillée, plus ou moins stéréotypée. Dans tous les cas cependant, l'information influence la représentation qu'un individu va se faire d'un événement ou d'un phénomène. De même, la conduite qu'il adoptera par rapport à cet événement ou à ce phénomène sera grandement influencée par cette représentation.

¹ Au moment où nous avons débuté notre projet de recherche, il nous semblait en effet que les travaux de Moscovici sur les représentations sociales étaient encore très actuels en ce sens que la plupart des chercheurs travaillant dans le domaine y réfèrent pour définir le canevas de leurs propres études sur les représentations sociales. Ce n'est qu'une fois le processus de recherche bien enclenché qu'a paru et que nous avons pu prendre connaissance de l'excellent ouvrage dirigé par Jean-Claude Abric (1994) soit, *Pratiques sociales et représentations*. Ce livre nous semble en effet ce qu'il y a de plus à jour sur la question des représentations sociales et ce, tant sur le plan de l'opérationnalisation du concept que sur celui du recueil des représentations sociales. Malheureusement, même si nous en tenons compte dans ce chapitre visant à définir le cadre de référence des représentations sociales, nous n'avons pu intégrer à temps certains aspects développés dans ce livre et qui auraient été susceptibles d'orienter tant l'élaboration de notre schéma d'entrevue que notre stratégie de recueil des représentations sociales de la violence.

Pour illustrer ces commentaires, prenons l'exemple du Sida. Le niveau d'information qu'un individu a du phénomène (nom scientifique de la maladie, découverte dans le domaine, mode de transmission, etc.) influence la perception qu'il aura de celle-ci et, par conséquent, de l'attitude qu'il adoptera envers les gens qui en sont atteints.

Le *champ de représentation* est un autre élément constitutif d'une représentation sociale. Contrairement à l'*information*, il est cependant beaucoup plus abstrait et difficile à cerner dans la mesure où il réfère à l'organisation et à l'ordre qu'un individu donne aux connaissances qu'il possède sur un sujet donné. Ce processus d'ordonnement se soldera par une image évocatrice de l'objet de représentation. C'est ainsi, par exemple, que le mot Sida évoque chez certains la fatalité de la mort alors que pour d'autres il évoque surtout la corruption sexuelle. Ces deux alternatives constituent des champs de représentation distincts d'un même objet. L'étude très connue de Moscovici sur les représentations de la psychanalyse illustre bien ce phénomène. Moscovici (1961) est en effet parvenu à déterminer que l'ensemble des représentations étudiées contenait un certain nombre d'éléments communs, entre autres, l'image de la pratique analytique et du psychanalyste. En contrepartie, certains clivages s'opéraient entre les individus selon leur appartenance idéologique. Ainsi, les individus d'allégeance politique de gauche dissocient les problèmes traités en psychanalyse des problèmes sociaux et politiques en général; les individus d'opinion centriste ou de droite croient plutôt que l'ensemble de ces problèmes font partie d'un même univers et s'intègrent à l'intérieur d'une image cohérente. Pour Moscovici, les différences observées dans les représentations de la psychanalyse s'expliquent par le type d'idéologie auquel adhère un individu; c'est ce qui permettrait de structurer différemment le champ de sa représentation.

Enfin, le troisième élément constitutif des représentations sociales est l'*attitude*. Celle-ci, selon Moscovici, serait la dimension *génétiquement première*. Elle correspondrait à la manière d'être, à l'orientation positive ou négative de l'individu vis-à-vis de sa représentation. En d'autres mots, l'*attitude* renvoie à ce que la plupart des chercheurs nomment *prédisposition* (Mayer et Ouellet, 1991).

L'*information*, le *champ de représentation* et l'*attitude* sont donc les trois constituantes d'une représentation sociale. Voyons maintenant comment cette dernière fonctionne.

2.3 Le fonctionnement d'une représentation sociale

Selon Moscovici, il existerait deux processus assurant le fonctionnement d'une représentation sociale soit l'*objectivation* et l'*ancrage*.

L'*objectivation* rend compte d'une sélection personnelle d'informations à travers l'ensemble des informations dont dispose un individu. L'agence-ment qui en résulte doit s'inscrire dans un tout cohérent. Tout se passe un peu comme si l'individu passait du général (l'ensemble des informations circulant sur un objet de représentation quelconque) au particulier (élaboration personnelle d'une représentation d'un objet à partir d'un choix orienté d'information).

L'*objectivation* n'agit pas seul; pour fonctionner, une représentation sociale a aussi besoin d'*ancrage*. En empruntant les mots de Claudine Herzlich (1972), on pourrait dire que l'ancrage joue un rôle instrumental en ce qu'il consiste à *attribuer une fonctionnalité à la représentation* (Herzlich, 1972; 315). À la limite, il est un système d'interprétation s'étendant aux systèmes conceptuels déjà en place. Il incorpore ainsi de nouveaux éléments aux plus anciens. Selon l'origine gestaltiste du mot, l'ancrage permet en effet de *mettre un objet nouveau dans un cadre de référence déjà connu pour pouvoir l'interpréter* (Palmonari & Doise, 1986).

C'est sur ce plan, précisément, que se joue le modelage de la pensée individuelle et que la *représentation* devient *représentation sociale*. Les propos suivants de Doise expliquent bien ce phénomène:

...la dynamique de rapports sociaux et la dynamique de représentations sont intimement entremêlées, les unes façonnant, expliquant les autres. Les représentations y servent bien à entretenir une modalité de rapports entre

groupes, tout comme ces rapports y suscitent des représentations polarisées organisant d'une manière spécifique l'approche cognitive et évaluative de l'environnement (Doise, 1986, p.84).

Dans des termes plus simples, Moscovici (1976: 75) dira que *...la représentation contribue exclusivement aux processus de formation des conduites et d'orientation des communications sociales.* Enfin, les liens étroits entre représentations et conduites sociales amèneront certains auteurs à faire de ces liens le coeur même de la définition qu'il propose des représentations sociales: *les représentations sociales sont des principes générateurs de prises de position qui sont liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports* (Doise et Palmonori, 1986).

En résumé, on peut donc dire que la représentation n'est pas le simple reflet de la réalité mais une organisation signifiante qui dépend de facteurs contingents d'une part, mais aussi de facteurs plus généraux tels que le contexte social et idéologique, la place de l'individu dans l'organisation sociale, l'histoire de l'individu et du groupe, les enjeux sociaux, etc. Abric (1994) ajoute à cela que:

La représentation fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leurs comportements ou leurs pratiques. La représentation est un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales. Elle est un système de pré-décodage de la réalité car elle détermine un ensemble d'anticipations et d'attentes. (Abric, 1994, p.13).

En fait, pour Abric (1994), si les représentations sociales jouent un rôle fondamental dans les dynamiques des relations sociales et dans les pratiques c'est essentiellement parce qu'elles répondent à quatre fonctions: 1) fonctions de savoir : elles permettent de comprendre et d'expliquer la réalité;

2) fonctions identitaires : elle définissent l'identité et permettent la sauvegarde de la spécificité des groupes; 3) fonctions d'orientations : elles guident les comportements et les pratiques; 4) fonctions justificatrices : elles permettent a posteriori de justifier les prises de position et les comportements.

L'analyse des régulations effectuées par le méta-système social dans le système cognitif constituerait, selon Doise et ses collègues (1992), l'étude proprement dite des représentations sociales. Aussi, pour Herzlich (1972), la grande utilité de l'analyse des représentations sociales réside dans la possibilité de comparaison des clivages entre deux groupes. C'est ainsi qu'on est en droit de se demander, par exemple, si les comportements violents observés plus fréquemment chez les hommes que chez les femmes ne s'expliqueraient pas, en partie, par leur représentation différente du monde? En serait-il de même pour ce qui est considéré être ou non un comportement violent?

2.4 *Les représentations sociales de la violence selon le genre*

Les représentations sociales, nous l'avons vu, fonctionnent comme des systèmes d'interprétation de la réalité et ce sont ces systèmes qui régissent les relations que les individus entretiennent face à leur environnement physique et social. Ces systèmes déterminent également les comportements et les pratiques des individus (Abric, 1994). En partant de ce cadre de référence que sont les représentations sociales, certains chercheurs ont tenté de comprendre et d'expliquer les distinctions observables entre les hommes et les femmes quant à différentes situations impliquant des gestes violents.

Par exemple, Barnet et Feild (1977 in Borden et al. 1988) ont trouvé que, contrairement aux femmes, la plupart des hommes croyait que le viol était motivé par un désir sexuel. En outre, plus de 40% des hommes, contre seulement 18% des femmes, croyait que la résistance de la victime était l'élément déclencheur du viol. Les résultats d'une autre étude démontrent que vis-à-vis une situation fictive impliquant une victime de viol, les hommes blâment plus fréquemment la victime que les femmes (Whatley et Riggio, 1993).

À partir d'entrevues téléphoniques, Koski et Manglod (1988) ont aussi cherché à savoir comment les hommes et les femmes différaient dans leur façon de percevoir la violence, si leur tolérance face à des comportements d'abus étaient comparables, s'ils avaient une opinion semblable quant à l'efficacité des agences d'intervention et, enfin, s'ils avaient des dispositions communes à rapporter les situations d'abus envers les enfants. Les résultats de cette étude ont permis aux auteurs de conclure que de façon générale les femmes accorderaient plus d'importance que les hommes aux problèmes de violence familiale. Celles-ci croient aussi davantage en l'efficacité des organismes qui interviennent en ce domaine. En regard d'actes spécifiques de violence, les femmes se révèlent également plus tolérantes que les hommes face au fait de tirer un objet lorsqu'une discussion s'enflamme. En contrepartie, la plupart des hommes et des femmes jugent plus convenables pour une femme de crier que pour un homme. Donc, peu importe le biais qu'elles empruntent, ces études ont en commun de faire ressortir les divergences de représentation de la violence qui existent entre les hommes et les femmes.

L'analyse des données provenant d'une importante enquête américaine sur le harcèlement sexuel dans les institutions publiques fédérales, démontre qu'il y a des différences systématiques selon le sexe à la fois sur les perceptions et sur les effets du harcèlement sexuel (Thacker et Gohmann, 1993). Campbell et Muncer (1987) ont cherché à approfondir les différences entre les sexes en faisant parler des hommes et des femmes sur la notion d'agression. À l'issue de cette recherche, ils ont constaté que les femmes avaient tendance à voir l'agression comme une perte de contrôle résultant d'un surplus de stress et qu'à l'inverse, les hommes la voyaient comme un abus de pouvoir dans le but de rétablir une estime personnelle. Selon les auteurs, cette représentation binaire de l'agression correspond, respectivement, aux théories de l'agression *instrumentale* et de l'agression *expressive*. On se souviendra en effet que la première de ces théories met le focus sur la dynamique interpersonnelle entre l'abuseur et l'abusé tandis que la seconde insiste davantage sur les déterminants intrapsychiques de l'agresseur.

Après avoir publié encore quelques articles sur la question de l'agression instrumentale et expressive (Campbell, Muncer, Coyle, 1992; Campbell, Muncer, Gorman, 1993), Campbell publie en 1993 un livre où elle reprend pour l'essentiel cette question des représentations que se font les hommes et les femmes de la violence en poussant plus loin la nature des distinctions qu'elle avait préalablement identifiées. Elle identifie ainsi que pour les femmes l'agression est liée à un sentiment de culpabilité tandis que pour les hommes elle est liée à une réaction légitime. Pour les femmes, elle résulte d'une incapacité à gérer ses forces intérieures de colère; pour les hommes, elle renvoie plutôt à une façon légitime d'assurer l'autorité dans une situation conflictuelle. L'origine de l'agression vient de l'intérieur pour les femmes, de l'extérieur pour les hommes. Pour celles-ci, l'agression renvoie à la peur de perdre ses relations significatives, pour eux, à la peur de perdre la face et d'être physiquement blessé. Tandis que pour les premières, elle est une expérience personnelle de colère et de restriction, pour les seconds, elle est une expérience sociale et publique. Enfin, tandis que pour les femmes, l'agression résulte d'une défaite personnelle, elle est pour les hommes une question de perdre ou de gagner. Sur cette base, l'auteure conclut finalement que pour les femmes la violence est *expressive*, pour les hommes elle est *instrumentale*. Toujours selon elle, ces représentations binaires expliqueraient en très grande partie pourquoi les hommes et les femmes se comportent et réagissent différemment face à la violence.

Concrètement, si l'hypothèse de Campbell est vraie, il est possible que ce soit sur elle qu'on doive se rabattre pour expliquer les différences que l'on observe entre les hommes et les femmes quant au nombre d'incidents violents survenus dans le couple. (Szinovacz, 1983, Jouriles et O' Leary, 1985 cité dans Edleson et Brygger, 1986). L'étude d'Edleson et Brygger (1986) est particulièrement significative à ce sujet. En effet, ils ont fait remplir à des couples une version modifiée du *Conflict Tactics Scales* (CTS). Sur cette base, ils ont pu observer, avant que ne débute comme tel le traitement de l'homme pour ses problèmes de violence, des différences significatives entre les conjoints quant à la plupart des items contenus dans l'instrument de mesure. Une fois le programme de traitement terminé, les écarts se sont atténués

pour la majorité des items du CTS exception faite, toutefois, des aspects concernant la menace de violence ainsi que les formes moins sévères d'agression tels que la bousculade et les poussées.

Le même type de résultat a été observé par Elder (1988) ainsi que par notre équipe de recherche (Ouellet, Lindsay et Saint-Jacques, 1993). Nous sommes en effet parvenus à établir que les violences invisibles, tel que l'abus psychologique et verbal¹, persistaient en dépit de la poursuite du programme de traitement pour conjoints violents. C'est sur cet item aussi qu'on a pu observer les écarts les plus importants (1 pour 7).

3. Synthèse

Les sections de ce chapitre portant sur les définitions, les comportements et les effets de la violence psychologique nous ont permis de faire le point sur une part importante des écrits s'intéressant au phénomène de la violence psychologique. Brièvement, ce que l'on doit retenir ici c'est qu'on ne dispose encore d'aucune définition consensuelle de la violence psychologique. En outre, aucune étude empirique n'a tenté d'établir une telle définition. Il existe, en contrepartie, un certain degré d'accord quant aux types de comportements impliqués dans cette forme de violence. Pour conclure, nous nous permettons donc d'insister sur l'importance du travail qu'il reste à faire sur le plan de la définition du concept de la violence psychologique. Aussi, nous espérons que la définition conceptuelle que nous proposons un peu plus loin dans ce document et qui est entièrement inspirée des données empiriques de notre étude sur les représentations sociales de la violence psychologique contribuera à cet avancement nécessaire des connaissances.

Par ailleurs, les différences observées dans plusieurs études entre les hommes et les femmes en ce qui a trait aux incidents de violence nous a amené à nous interroger sur la relation qui existe entre les différentes formes de violence. Pourquoi la violence psychologique persiste-t-elle après le pro-

¹ Au moment où cette étude a été réalisée, nous établissions une différence entre la violence psychologique et la violence verbale. Comme nous le verrons un peu plus loin dans ce rapport de recherche, cette distinction ne nous apparaît plus légitime.

gramme de traitement? Peut-on alors parler de transformation de la violence ou tout simplement de persistance de la violence psychologique au delà du traitement? Pourquoi l'écart observé entre les hommes et les femmes sur la question de la violence psychologique est-il si grand? Est-ce lié à la façon dont ils se la représentent? Comment le programme de traitement agit sur cette forme de violence? et enfin, comment les hommes perçoivent-ils les changements qui surviennent en lien avec cette forme de violence? Dans les faits, mêmes si toutes ces questions mériteraient de faire l'objet d'études beaucoup plus poussées, nous avons choisi d'approfondir, dans le cadre de la présente étude, la question des représentations de la violence psychologique selon le genre.

Chapitre II

Méthodologie de la recherche

1. Objet de la recherche

Bien que les objectifs de cette recherche aient été déjà présentés en introduction, nous aimerions rapporter ici certains autres objectifs que nous entendions poursuivre initialement, mais qui, en raison de certaines difficultés liées principalement au recrutement des sujets et aux ressources financières (nous reviendrons sur ce point dans la section *Population à l'étude et mode de sélection*) n'ont pu être poursuivis.

Ainsi, nous avons au tout début de cette étude quelques objectifs d'évaluation qui étaient d'analyser: divers programmes de traitement de groupe pour conjoints violents eu égard au discours sur la violence psychologique; les différentes perceptions, s'il y a lieu, de la violence psychologique, par les hommes abuseurs entre les temps avant et après d'un programme de traitement; et le consensus hommes-femmes, s'il y a lieu, avant et après le programme de traitement.

Les objectifs d'évaluation, où il est question plus spécifiquement de comparaisons des discours entre avant et après le programme de traitement, ont donc été délaissés. En fait, les sujets ont été interrogés selon la méthode de cueillette prévue initialement, mais seulement au temps avant du programme, soit immédiatement après leur entrevue d'accueil. Par ailleurs, un dernier objectif consistant en l'élaboration et la validation d'une échelle de mesure de la violence psychologique n'a également pu être atteint en totalité en raison principalement de fonds insuffisants. En ce qui a trait à ce dernier objectif cependant, nous avons été en mesure d'effectuer une recension et une analyse critique des différents instruments de mesure de la violence psychologique et de formuler une première version d'items sur la base des manifestations de violence identifiées dans le volet 1 de cette étude (voir Tome II). Certains objectifs ont donc été modifiés ou délaissés en cours de route au

profit toutefois de l'approfondissement de certains autres. Ainsi, l'analyse plus poussée des discours et des perceptions des hommes et des femmes quant à la violence psychologique, a donné lieu entre autres, à la formulation d'une définition inédite du concept de violence psychologique.

2. Population à l'étude et mode de sélection des sujets

La population à l'étude prévue au début de la recherche, consistait en des hommes qui s'inscrivaient à un programme de traitement de groupe pour conjoints violents dans l'un ou l'autre des programmes se déroulant au groupe *RESSOURCE POUR HOMMES DE GRANBY* et au groupe d'*HOMMES À HOMMES inc.* de Thetford-Mines. Le choix de ces groupes s'est fait en fonction des critères suivants: accessibilité géographique, absence de cette forme de recherche autre que le présent projet, stabilité des organismes. Il nous apparaissait de plus important d'explorer deux nouveaux milieux de pratique afin de permettre à nos partenaires d'une étude antérieure (*GAPI* et *SAHARAS*) de reprendre leur souffle.

Le nombre total d'hommes qui s'inscrivent à ces programmes sur une période de quatre mois (les groupes étant des groupes ouverts) est de l'ordre généralement d'environ 50 à 60. En lien avec les objectifs initiaux d'évaluation formulés initialement, nous avons prévu réaliser 16 entrevues avant l'intervention et 16 autres après. Nous envisagions également solliciter les conjointes de ces hommes (donc 32 entrevues $\times 2=64$).

Comme nous l'avons annoncé précédemment, le recrutement d'un nombre suffisant de sujets pour les besoins de cette étude s'est avéré long et laborieux et a résulté en la remise en question des objectifs d'évaluation. En effet, un de ces groupes de traitement étant en réorganisation administrative, les intervenants disposaient de moins de temps pour collaborer au processus de recrutement. Comme le mode de sélection accidentel, faut-il le préciser, prévoyait que le recrutement se fasse au fur et à mesure que ces hommes débutaient un programme de traitement, la collaboration des intervenants comme intermédiaires était donc un élément indispensable à cette démarche.

S'est ajoutée une autre difficulté tout aussi imprévisible dans le second groupe pour conjoints violents choisi. Le hasard a voulu que durant la période réservée au recrutement, on ait enregistré peu d'inscriptions. En somme, nous avons été comme chercheurs, soumis aux aléas du terrain qui fluctue constamment et ce, tout spécialement dans des organismes du milieu communautaire qui disposent plus souvent qu'autrement de ressources humaines et financières insuffisantes pour combler les besoins de leurs clientèles. Parallèlement à cela, s'ajoute la problématique de l'accès difficile à la population d'hommes violents et de leurs conjointes.

Face à ces difficultés, la période de recrutement a été allongée de plusieurs mois, voire de presque une année et la recherche de sujets a été étendue au groupe *ENTRAIDE AU MASCULIN CÔTE-SUD* de l'Islet. Après ces réaménagements, nous avons obtenu un total de 19 sujets dont 10 hommes et 9 femmes (voir tableau 2.1). Il s'agit en fait de 9 couples et d'un homme seul dont la femme ne s'est pas présentée pour l'entrevue. Bien que ce nombre soit inférieur à celui qui était initialement prévu, nous le croyons suffisamment élevé pour atteindre la saturation de contenu. Le tableau 2.1 nous renseigne sur la répartition des sujets selon les organismes qui nous les ont référés.

Tableau 2.1
Provenance des sujets

RESSOURCES INTERVENANT AUPRÈS DES CONJOINTS		
VIOLENTS		
RESSOURCE POUR HOMMES DE GRANBY (Granby)	D'HOMMES À HOMMES inc. (Thetford-Mines)	ENTRAIDE AU MASCULIN CÔTE-SUD (l'Islet)
n femmes= 3 n hommes= 3 Total= 6	n femmes= 2 n hommes= 2 Total= 4	n femmes= 4 n hommes= 5 Total= 9

3. Le guide d'entrevue

Pour étudier les représentations que les hommes et les femmes se font de la violence psychologique, nous avons élaboré un guide d'entrevue permettant de rendre compte des trois grandes constituantes de toute représentation sociale à savoir, l'information, le champ de représentation (ou l'image) et l'attitude. Le guide utilisé consistait en une liste de 12 questions ouvertes et de quelques sous-questions lesquelles permettaient de spécifier davantage un thème discuté (voir Annexe).

Les deux premières questions servaient à introduire progressivement l'objet principal de notre recherche à savoir la représentation de la violence psychologique dans les relations conjugales. Nous avons décidé d'aborder dans la première question, le sujet de la violence conjugale (*Le terme violence conjugale vous dit quoi ?*). La seconde question, tout en introduisant le sujet, nous permet de vérifier dans quelle mesure les individus sont à même d'identifier d'autres formes de violence que celle de la violence physique (*Existe-t-il ou connaissez-vous d'autres formes de violence que la violence physique ?*). Précisons toutefois que cette dernière question était posée seulement lorsque le répondant ou la répondante n'avait pas abordé à la question précédente, les autres formes de violence.

La troisième question (*Avez-vous déjà entendu parler, lu quelque chose ou vu une émission qui parlait de violence psychologique ?*) visait, quant à elle, à identifier la nature des sources d'information sur la violence psychologique. Si la personne répondait par la négative à cette question, on reprenait la même stratégie d'entrevue mais en utilisant cette fois le terme "violence non-physique" plutôt que violence psychologique. Une autre question posée vers la fin de l'entrevue (question 10) mais liée au concept de l'information consistait à demander: *Comment expliquez-vous qu'on en arrive à être violent psychologiquement ?* Pour explorer cette fois le thème de la "représentation ou l'image" que se faisaient les sujets de la violence psychologique, nous avons demandé aux répondants et répondantes de décrire dans leurs propres mots ce qu'était la violence psychologique (question 4). Nous obtenions donc une définition spontanée du concept de la violence psychologique. Lorsque la

personne était incapable de répondre à cette question, nous la reprenions sous d'autres formulations telles que: *Pouvez-vous me dire ce que n'est pas la violence psychologique ? Qu'est-ce qui différencie la violence psychologique des autres formes de violence ?*

Les deux questions suivantes (questions 5 et 6), tout en poursuivant l'exploration des champs de représentation (ou l'image) de la violence psychologique, permettaient aux sujets de raconter une ou plusieurs situations où il y avait eu de la violence psychologique (*Avez-vous déjà été placé(e) en situation de violence psychologique- Pouvez-vous me raconter une situation où vous avez vécu (ou exercez) de la violence psychologique ? et Avez-vous vécu (ou exercez) de la violence psychologique dans d'autres situations- Pouvez-vous me les raconter ?*). Pour chacune de ces questions nous avons prévu également, de demander aux sujets d'indiquer leurs réactions personnelles de même que celles de leur conjoint ou de leur conjointe (cela n'a été fait qu'en partie seulement- voir précisions au point 8).

Un petit bloc de quelques questions (questions 7,8 9) permettaient cette fois d'explorer davantage le thème de l'attitude à travers ses principales dimensions. La dimension consistant en la prédisposition aux réactions, a été documentée par les deux questions suivantes: *Quelles sont les circonstances qui amènent votre conjoint (ou vous amènent) à être psychologiquement violent ? Comment réagissez-vous durant les incidents violents ?* La dimension émotionnelle de l'attitude, a pour sa part, été abordée en demandant: *Comment vous sentez-vous face aux situations de violence psychologique que vous vivez (ou exercez)?* Quant à la dimension normative de l'attitude, elle a été explorée par les deux questions formulées de la façon suivante: *Comment les femmes devraient-elles réagir en situation de violence psychologique et Pourquoi devraient-elles réagir de cette façon ?*

L'entrevue prenait fin par deux questions donnant la possibilité au répondant de poser des questions ou d'ajouter d'autres thèmes qu'ils jugeaient importants mais non discutés auparavant. En guise de synthèse, le tableau 2.2 qui suit présente les constituantes d'une représentation et les indicateurs qui y sont associés.

Tableau 2.2

Indicateurs des représentations sociales de la violence psychologique selon les trois constituantes d'une représentation sociale

CONSTITUANTES D'UNE REPRÉSENTATION	INDICATEURS
L'information: (réfère à la somme des connaissances dont un individu dispose à propos d'un sujet donné).	- <i>Connaissance:</i> Connaissance du phénomène de la violence conjugale (hommes vs femmes). - <i>Sources:</i> Description des sources des informations reçues sur la violence psychologique (hommes vs femmes). - <i>Autres aspects étudiés:</i> Façon dont on s'explique le phénomène de la violence psychologique (hommes vs femmes).
Le champ de représentation (ou image): (réfère à l'organisation et à l'ordre qu'un individu donne aux connaissances qu'il possède sur un sujet donné. Ce processus d'ordonnement se soldera par une image évocatrice de l'objet de représentation).	- <i>Définition:</i> Définition personnelle de la violence psychologique (hommes vs femmes). - <i>Comportements associés:</i> Identification de comportements considérés comme étant des manifestations de violence psychologique (hommes vs femmes). - <i>Champs de référence:</i> Dégagement des champs de référence des différents comportements considérés comme étant des manifestations de violence psychologique (hommes vs femmes). - <i>Importance:</i> Identification de l'importance des incidents se rapportant aux différents champs de référence (hommes vs femmes).
L'attitude: (renvoie à la prédisposition à l'action, à des aspects émotionnels et sociaux).	- <i>Prédisposition à l'action:</i> Description des circonstances qui amènent le conjoint à être violent psychologiquement et description des réactions des femmes dans les situations de violence (hommes vs femmes). - <i>Aspects émotionnels:</i> Description du comment on se sent face aux situations de violence psychologique (hommes vs femmes). - <i>Aspects normatifs:</i> Perceptions des réactions que devraient avoir les femmes dans les situations de violence psychologique et du pourquoi elles devraient réagir ainsi (hommes vs femmes).

4. Le déroulement des entrevues

Les entrevues ont été menées auprès des conjoints s'étant présentés à une entrevue d'accueil dans un des trois organismes mentionnés précédemment. Leurs conjointes étaient également interrogées. Les entrevues dont la durée moyenne se situait à une heure et quart se sont déroulées entre janvier 1994 et décembre 1994. Deux intervenants oeuvrant auprès des conjoints violents dans d'autres organismes que ceux participant à la recherche ont été formés pour questionner les hommes violents. Les femmes ont été interviewées pour leur part, par la professionnelle de recherche affectée au projet de recherche.

Dans le but de dissiper toute ambiguïté quant à la compréhension des questions du guide d'entrevue, nous avons effectué un pré-test auprès de 2 hommes en traitement à VI-SA-VI de St-Georges de Beauce et de 2 femmes hébergées à la *Maison des femmes de Québec*. Les résultats de cette vérification nous ont permis d'apporter quelques améliorations dans le libellé des questions.

L'entrevue débutait par la présentation des principaux objectifs de la recherche et du processus confidentiel de la démarche. Nous avons insisté sur le fait que toutes les informations seraient traitées de manière confidentielle et que seule la personne menant les entrevues connaîtrait leur identité. Une fois l'entrevue complétée, les sujets ont signé le formulaire de consentement spécifiant les informations livrées en début d'entrevue. On leur remettait également à cette occasion, un court questionnaire contenant quelques questions de type socio-démographique. La plupart des entrevues menées auprès des hommes ont été réalisées dans les locaux mêmes des organismes où ils étaient allés chercher de l'aide. La procédure a été quelque peu différente pour les femmes. Les rencontres ont eu lieu au CLSC de la région ou encore au domicile de ces dernières.

5. Méthode d'analyse

En regardant de plus près la méthodologie utilisée dans le cadre d'études dans le domaine de la violence conjugale et plus particulièrement, celles se rapportant aux programmes d'aide aux conjoints violents, une minorité de ces études a utilisé une approche qualitative. Gondolf & Hanneken (1987), à titre d'exemple, ont expérimenté l'entrevue dans le cadre d'une étude portant sur les conjoints violents. Leurs entrevues en profondeur visaient à établir une vision phénoménologique du processus d'arrêt de la violence chez les hommes. Après une étude de type quantitatif menée auprès d'une population de conjoints violents suivis en traitement, les auteurs ont poursuivi l'évaluation du programme en interviewant 12 hommes abuseurs, ainsi que 10 conjointes qui ont pu être rejointes.

Sabourin (1991) a également travaillé par entrevue pour rejoindre des femmes ayant vécu de la violence psychologique. Toutefois, cette étude se rapprochait davantage des études utilisant des échelles car son objectif était de dégager l'occurrence et l'intensité de certains comportements de violence psychologique (insultes, accusations, rejets, désapprobation). Dans ce cas-ci, on pourrait plutôt parler d'un questionnaire administré par entrevue. Quant à Retzinger (1991), celle-ci a privilégié les études de cas pour documenter cette question de la violence dite émotionnelle.

Nous avons cru opportun, dans le cadre de cette recherche, d'explorer le discours des hommes abuseurs et des femmes victimes. Nous savons déjà que les déclarations de violence ne sont pas consensuelles entre homme et femme d'un même couple. Afin de mieux comprendre ce qui provoque cet écart, nous proposons ici une approche basée sur une logique inductive de construction du discours des hommes et des femmes sur la violence psychologique. Le discours doit se construire autour des similitudes et des différences, de façon à mettre en évidence les émotions, sentiments, prises de conscience qui influencent les comportements. C'est la doctrine du "*verstehen*" apportée par Patton (1990:56). Le focus porte alors sur la signification du comportement humain dans le contexte d'expériences personnelles particulières et de conditions sociales particulières. C'est donc une épistémologie de type constructiviste qui a guidé cette étude qualitative.

L'entrevue qualitative avec guide (Patton, 1990:283) a été l'approche privilégiée dans cette étude. Cette forme d'entrevue, comparativement à l'entrevue conversationnelle informelle d'une part et à l'entrevue de type questionnaire d'autre part, permet de recueillir essentiellement la même information tout en maintenant la flexibilité de la cueillette. Seul le sujet a été prédéterminé; la personne interviewée a été libre de construire sa réponse à sa façon. L'accent a donc porté sur la perception et la définition de la violence psychologique et non sur la mesure. Nous avons donc poursuivi la tradition de Gondolf et Hanneken (1987) en utilisant l'entrevue qualitative pour analyser le processus de construction de la définition de la violence psychologique. Nous nous inscrivons également dans la lignée des travaux de Kelly (1988) qui a privilégié des entrevues en profondeur avec des femmes, dans le but de nommer, définir et redéfinir la violence sexuelle.

In order to live in the world, we must name it. Names are essential for the construction of reality, for without a name it is difficult to accept the existence of an object, an event, a feeling (Spender in Kelley, 1988:114).

Pour analyser le matériel recueilli, nous avons procédé par analyse de contenu (L'Écuyer 1985; Deslauriers, 1991; Mayer et Ouellet, 1991). Il s'agit d'une analyse de type représentationnel, axée sur la présence et non la fréquence des idées¹. Afin d'analyser le contenu des réponses, nous avons déterminé des unités de classification. La classification du contenu en fonction de l'unité de sens nous est apparue la plus pertinente. L'unité d'analyse privilégiée a été le type de comportement impliqué dans la situation de violence psychologique rapportée. Dans certains cas, l'importance des incidents relatés en lien avec le comportement a été au centre de l'analyse.

La classification du contenu en fonction de l'unité de sens mène ensuite à une autre étape qui est celle de la catégorisation pouvant se définir comme une sorte de dénominateur commun auquel peut être ramené tout naturelle-

¹ Précisons que dans plusieurs tableaux, la fréquence et les pourcentages selon le cas, apparaissent mais ce uniquement à titre indicatif, pour classer ou donner un certain ordre d'importance des idées émises. Aucun autre calcul statistique n'est effectué.

ment un ensemble d'énoncés qui se rassemblent sans en forcer le sens. (L'Écuyer, 1985: 63-64). Dans notre cas, les catégories de comportements sont induites du matériel analysé à *partir de regroupements successifs des énoncés selon leur parenté ou leur similitude de sens les uns par rapport aux autres* (L'Écuyer, 1985: 64). Il s'agit donc d'un modèle dit "ouvert".

Également, en lien avec le premier objectif de cette étude, une analyse de type horizontal, visant la construction du discours sur la violence psychologique a été effectuée. Cette analyse a porté sur des entrevues menées auprès des hommes et auprès des femmes en considérant toutefois ces deux corpus comme étant distincts et indépendants l'un de l'autre. Dans un second temps, l'objectif de comparer la représentation que se font les hommes et les femmes de la violence psychologique se fera par la recherche des similitudes et des différences entre les deux corpus. Dans ce type d'analyse, la représentativité (de contenu) des discours est assurée par le respect du principe de saturation.

6. Caractéristiques des répondants et répondantes¹

L'âge des conjointes de l'étude varie de 29 ans à 52 ans et celui des conjoints de 21 à 52 ans. En moyenne, les femmes sont un peu moins âgées que les hommes (34.5 ans versus 37.6 ans). Le nombre d'années de vie commune chez les couples varie grandement allant de 10 mois à 20 ans, la moyenne se situant à 8 ans. On constate par ailleurs, que le niveau d'éducation des hommes est plutôt moyen puisque six répondants sur les sept ayant répondu à cette question, ont entre 7 et 11 ans de scolarité. Les femmes sont de leur côté un peu plus scolarisées que les hommes. Elles ont en effet en moyenne 11.6 ans de scolarité comparativement à 10 ans en moyenne chez les hommes. Trois hommes répondent être sans emploi alors que trois autres disent travailler comme bûcheron, journalier ou commissionnaire. Un autre répondant dit occuper un emploi de direction. Les femmes occupent de leur côté, des emplois dans le domaine des services et du travail de bureau. Une autre occupe des fonctions professionnelles alors que deux autres femmes répon-

▼
¹ Pour des raisons éthiques, c'est-à-dire afin de respecter l'anonymat des répondants et de rendre impossible toute identification, nous avons décidé de ne pas pousser plus loin les détails des caractéristiques des répondants et des répondantes.

dent être ménagères.

Du côté du revenu familial, on relève que la classe modale est "moins de \$15, 000". Ainsi, c'est dans cette catégorie de revenus que l'on retrouve le plus de couples (3/8). Un seul couple répond avoir plus de \$45,000 comme revenu familial. Parmi les répondants et répondantes, trois femmes disent avoir déjà fait une demande antérieure d'aide en lien avec la violence alors que seulement un homme a répondu avoir réalisé une telle démarche.

7. Recherches bibliographiques

La recherche des documents écrits sur la violence psychologique a fait appel à plusieurs sources d'information. Notre inventaire provient en grande partie d'un repérage d'articles de périodiques dans les principales revues spécialisées en violence conjugale telles que:

- Violence & Abuse Abstracts
- Journal of Family Violence
- Interpersonal Violence
- Violence & Victims
- Violence Against Women

Nous avons également consulté l'Index de la santé et des services sociaux du Québec de même que les fichiers de la Bibliothèque de l'Université Laval. Deux bases de données bibliographiques spécialisées ont aussi été explorées: Dissertation Abstracts et Psyclit. La recherche bibliographique a été menée principalement à l'été 1993 puis mise à jour à l'hiver 1995 et au printemps 1996. Nous avons généralement retenu les articles et ouvrages parus entre 1980 et 1996.

8. Les limites de l'étude

Cette recherche comporte quelques limites. La première limite tient à la procédure de cueillette des données, plus spécifiquement aux interviewers. Ainsi, les entrevues n'ayant pas toutes été effectuées par la même personne rend plus difficile l'uniformité dans les entrevues. Les femmes ont été interrogées par la professionnelle de recherche affectée au projet de recherche alors que les hommes l'ont été par des intervenants de sexe masculin spécialisés dans le domaine de la violence conjugale mais non impliqués dans les organismes référents. Bien que les intervenants aient été formés pour assurer une même compréhension des questions et une uniformité dans le déroulement des entrevues, une sous-question devant être posée aux questions 5 et 6 et portant sur les réactions des hommes durant une situation de violence psychologique, a été omise par les interviewers. Cet oubli a fait que nous n'avons pu présenter quelles étaient les réactions des hommes, selon le genre, durant les situations de violence psychologique rapportées.

La désirabilité sociale des conjoints violents interviewés est une autre limite que nous devons prendre en considération. Il est possible en effet que la désirabilité sociale vienne influencer le discours des hommes. Une autre limite relève de la méthode d'analyse des données. En effet, l'analyse de contenu porte en elle-même une certaine part de subjectivité en ce qui a trait principalement aux inférences qu'on tire des discours ou des communications (Mayer et Ouellet, 1991). Enfin, il est important de rappeler que la portée des résultats que nous avons recueillis se trouve limitée d'une part par le caractère exploratoire de cette étude et d'autre part par le petit nombre d'hommes et de femmes composant l'échantillon.

Chapitre III

Connaissance du phénomène de la violence psychologique

Toute représentation sociale, nous l'avons vu, est influencée par l'*information* qu'un individu possède à propos de l'objet de sa représentation. Au présent chapitre nous allons tenter de faire le point sur cette question tout en dégageant la façon dont les hommes et les femmes s'expliquent le fait qu'on en arrive à être violent psychologiquement.

1. L'information reçue sur la violence conjugale

La première question du schéma d'entrevue portait sur la connaissance de la violence conjugale. En débutant ainsi l'entrevue, nous espérions introduire progressivement nos préoccupations de recherche concernant la violence psychologique et vérifier, du coup, jusqu'à quel point les répondants et répondantes sauraient discourir sur le concept générique de violence conjugale. Cette question se formulait ainsi: *La terme violence conjugale vous dit quoi?* La seconde question de l'entrevue poursuivait dans la même direction mais cherchait à vérifier, dans des termes plus précis, quels étaient les types de violence connus (*Existe-t-il, ou connaissez-vous d'autres formes de violence que la violence physique?*). On retrouvera au tableau 3.1 l'ensemble des propos formulés par les répondants et répondantes à ces deux questions.

Contrairement à ce que l'on aurait pu s'attendre, les propos des répondantes sur la violence conjugale ne s'organisent pas autour de situations de violence physique. Aucune femme, en effet, ne nous a parlé en ces termes restrictifs de la violence conjugale; pour elles, il ne fait aucun doute que la violence conjugale a des dehors qui sont à la fois physiques et psychologiques. Une seule répondante, en fait, a confiné ses propos à de la violence psychologique tandis qu'une autre a parlé de comportements spécifiques (*faire pression* et *s'en prendre aux enfants*) plutôt que de formes de violence.

Tableau 3.1

Tableau synthèse des réponses formulées par les hommes et les femmes à la question: Le terme violence conjugale vous dit quoi?

N° couple	Femmes (A)	Hommes (B)
1	C'est de te faire détruire psychologiquement, les paroles qu'il va dire.	Avant de venir au programme, je pensais que c'était juste physique mais depuis que j'ai rencontré X je me suis aperçu que c'était pas rien que physique mais que ça pouvait être aussi mental, sexuel, le contrôle de l'autre.
2	Pour moi la violence conjugale, il y en a deux sortes : celle qui est physique et celle qui est morale aussi, mentale, c'est ça pour moi les deux violences.	C'est la violence faite aux femmes que je vois plus pour la violence conjugale... je ne sais pas si le harcèlement embarque là-dedans aussi mais je sais que « violence conjugale », pour moi, c'est quand la femme se fait battre par l'homme.
3	C'est l'enfer! Il y a de la violence quand il te fesse mais aussi c'est de la manière qu'il te parle, qu'il est méchant avec toi, qu'il te rabaisse tout le temps quand il te crie après pour n'importe quelle raison.	La violence conjugale, je voyais ça comme de la violence physique en premier lieu mais, après avoir parlé avec X du programme j'ai su que ce que je faisais moi c'était de la violence psychologique, (...) par mes paroles, c'est ce que je faisais...
4	Je ne sais pas, qu'est-ce que c'est. Ça commence par des mots et là ça finit par une bousculade, ça finit par vraiment de la violence physique.	La violence conjugale, c'est quelqu'un qui va battre sa femme, battre ses enfants, ça c'est vraiment de la violence conjugale, c'est porter un geste en rapport avec la conjointe et les enfants.
5	Il y a beaucoup de choses qui rentrent en ligne de compte, la violence conjugale, de la violence physique, psychologique, verbale.	C'est dénigrer son partenaire, le rabaisser comme je fais.

Tableau 3.1 (suite)

**Tableau synthèse des réponses formulées par les hommes et les femmes
à la question: Le terme violence conjugale vous dit quoi?**

N° couple	Femmes (A)	Hommes (B)
6	À prime abord, moi je vois plutôt ça comme des coups, de la violence physique, je vois ça comme ça à prime abord, les coups qui sont portés mais ensuite, je veux dire si j'y pense comme il faut, après ça, ça peut être des injures, ça peut être des blessures morales	«Violence conjugale» pour moi c'est plus physique que d'autre chose.
7	C'est faire pression sur nous, me serrer les bras et quand il voyait que je réagissais pas, il s'en prenait aux enfants, tout ça.	Je sais qu'il y a de la violence morale aussi mais je pensais que c'était plutôt physique; quelqu'un qui (qui maltraite les femmes, qui les frappe, qui dit des bêtises), qui leur mène une vie dure. (Finalement) c'est quelqu'un qui les prive pas mal trop, ou bien qui maltraite sa femme à, comme une prisonnière je crois, une affaire de même, ou bien, il y a les paroles... Les paroles, sont vraiment efficaces aussi, des mauvaises paroles, ça détruit le moral d'une personne aussi, ça je m'en suis rendu compte par après, mais au début je croyais que c'était quelqu'un qui frappe, qui blesse, qui menace.
8	(Pas de répondante pour ce couple)	Le terme «violence conjugale» ça n'a rien de beaucoup plus spécial que violence tout court.
9	Je dirais qu'il y a deux sortes qui se ressemblent; il y a la violence morale psychologique et l'autre à côté, la violence physique. Moi je les distingue vraiment.	J'ai réussi à comprendre et à le définir mieux depuis quelques semaines, disons que la violence, la violence conjugale, mais la violence faite par une autre peut-être bien différente que de défoncer les murs, lui «poquer» la gueule, lui «poquer» un oeil. Bon actuellement, je suis en réflexion... je me rend compte aujourd'hui que, j'ai pas eu besoin, j'ai pas eu besoin de frapper ma conjointe, de défoncer des murs de «gyprock» pour l'avoir blessée, pour l'avoir violentée psychologiquement.
10	Ça peut être autant physique que psychologique, je n'arrête pas ça juste sur les gestes, c'est aussi mental, pour moi c'est autant l'un que l'autre.	Quelqu'un qui est pas capable de s'endurer, et de bousculer sa famille, sa femme, des affaires de même, soit qu'il les bouscule physiquement, ou psychologiquement aussi.

L'examen attentif des propos tenus par les hommes traduit une toute autre réalité. D'abord, il est intéressant de souligner que la moitié d'entre eux ont pris soin d'attirer l'attention sur les changements survenus dans leur perception suite à leur entrée dans l'un ou l'autre des programmes de traitement retenus aux fins de l'étude. Ce sont ces programmes, en effet, qui leur auraient permis de devenir plus conscients des différentes manifestations de la violence conjugale: *Avant de venir au programme, je pensais que c'était juste physique mais depuis ... je me suis aperçu que c'était pas rien que physique mais que ça pouvait être aussi mental, sexuel, le contrôle de l'autre...*

En introduisant les changements survenus sur le plan de leur perception, les hommes suggèrent, implicitement, qu'ils connaissent les différentes formes de violence. Dans les faits, bien que ce soit dans des proportions moindres que pour les femmes, la moitié des hommes se sont exprimés sur la violence conjugale en référant à deux des principales formes qu'elle peut prendre, c'est-à-dire physique et psychologique. Un homme a même identifié la violence sexuelle comme expression particulière de la violence conjugale alors qu'aucune femme n'a référé à ce type de violence. Ceci dit, en comparaison avec ce que nous avons pu observer dans le groupe des répondantes, le nombre d'hommes réduisant le concept de violence conjugale à de la violence physique demeure tout de même élevé ($N=4/10$ vs $1/9$) et la différence, à notre avis, est suffisamment importante pour attirer l'attention, ici, sur un premier clivage entre les deux groupes.

2. Les sources d'information sur la violence psychologique

En demandant aux hommes et aux femmes de nous dire par qui et où ils avaient obtenu l'information qu'ils possédaient sur la violence psychologique (Question 3), nous cherchions à vérifier jusqu'à quel point il s'agissait d'une information réelle et intégrée.

L'analyse des réponses formulées à cette question nous apprend ainsi que près de la moitié des femmes ont entendu parlé pour la première fois de violence psychologique dans le contexte d'une consultation professionnelle (psychiatrie, médecin, infirmière); pour trois autres le premier contact avec

cette réalité s'est fait lors de discussions avec des amies tandis que pour deux autres encore, ce fut lors d'une émission spéciale sur la violence animée par Jeannette Bertrand.

Pour plusieurs des hommes, nous avons déjà souligné cet aspect, le premier contact avec la réalité de la violence psychologique s'est fait au moment de leur insersion dans le programme de traitement pour conjoints violents. Cela est vrai, notamment, pour 4 des dix hommes que nous avons rencontrés. Pour cinq autres, cette prise de conscience se serait faite par diverses émissions de télévion. Enfin, un homme nous a souligné avoir entendu parler de violence psychologique pour la première fois lorsque nous l'avons invité à participer à l'étude(!).

En résumé, pour les femmes, ce sont les relations interpersonnelles, qu'elles soient amicales, sociales ou professionnelles, qui leur auraient permises de se familiariser avec la réalité de la violence psychologique. Pour les hommes, ce premier contact s'est plutôt fait lors de leur insertion dans les programmes de traitement ou encore par le biais de diverses émissions de télévision.

Il est utile de rappeler ici que toutes les personnes ayant participé à notre étude connaissaient les motifs nous faisant travailler sur la problématique de la violence psychologique de même que les objectifs d'étude poursuivis. Dans cette mesure, tous avaient aussi entendu parler au moins une fois dans leur vie de violence psychologique, ce qui n'est pas forcément le cas de la population en général vivant des problèmes de violence. Par ailleurs, les hommes de l'échantillon participaient tous à un programme de traitement pour conjoints violents. Même si nous rencontrions ces derniers immédiatement après leur première entrevue d'accueil, il est peu probable que l'important travail de sensibilisation fait par les intervenants lors de cette rencontre n'ait pas contribué à les conscientiser aux différentes formes de violence.

Dans l'ensemble, la population étudiée présente donc des caractéristiques particulières en ce qui concerne la question de l'information sur les différentes formes de violence. Il s'agit d'une réserve que l'on doit garder en

tête pour interpréter les résultats du présent chapitre concernant l'information.

Pour compléter ce chapitre, il nous apparaît important de traiter d'un dernier aspect qui ne concerne pas comme tel l'information mais qui lui est tout de même apparenté dans la mesure où, l'information dont on dispose sur un sujet influence considérablement la construction du sens, c'est-à-dire l'explication qu'on s'en fait et qu'on en donne.

3. La violence psychologique: la façon dont on se l'explique

Pour explorer cette dimension, il a été demandé aux participants et participantes de s'exprimer sur ce qui amenait, selon eux, un individu à devenir violent. Une telle question, on l'aura compris, avait pour but de mettre en scène les principales croyances entourant le phénomène comme tel de violence psychologique. Nous avons par la suite retenu, à l'étape de l'analyse, tous les énoncés ayant une valeur explicative (implicite ou explicite) ou justificative de la violence psychologique. On retrouvera au tableau 3.2, selon le genre, l'ensemble des énoncés qui ont ainsi été repérés.

Tableau 3.2
Énoncés explicatifs, selon le genre, sur ce qui amène un individu à être violent sur le plan psychologique

ÉNONCÉS DES FEMMES	ÉNONCÉS DES HOMMES
Énoncés généraux • «On ne peut pas venir au monde méchant, il faut que ça vienne de quelque part...» (1)***	
Énoncés concernant l'enfance <i>Énoncés généraux</i> • Ça vient de l'enfance (2) <i>Énoncés sur des événements survenus durant l'enfance</i> • enfant battu (6) • décès de (1), départ de (1), ou abandon (1) par la mère • père alcoolique (2) • placé en foyer nourricier (1) • vécu d'inceste (1) • a été violé (1) <i>Énoncés sur le vécu affectif durant l'enfance</i> • n'a pas été aimé de ses parents (3) • s'est senti abandonné (1) • a vécu un grave conflit avec son père (1) • s'est senti traité différemment dans sa famille (1) • ne s'est pas senti valorisé par ses parents (1) • s'est senti humilié d'être venu au monde dans une famille dont tout le village se moquait (1) <i>Énoncés sur l'éducation reçue comme enfant</i> • c'est comme ça qu'il a été élevé (2) • a été élevé en égoïste (1)	Énoncés concernant l'enfance <i>Énoncés généraux</i> • Ça vient de l'enfance (3) <i>Énoncés sur des événements survenus durant l'enfance</i> • a été un enfant battu (2) • a perdu sa mère très jeune (1) • a appris à se défendre en insultant ses sœurs qu'il ne pouvait pas touché physiquement (1) <i>Énoncés sur le vécu affectif durant l'enfance</i> • a été un enfant rejeté (1) • a fait rire de lui comme enfant (1) • a été traité injustement durant l'enfance (1) • n'a jamais eu le dessus lorsqu'il était enfant, il encaissait tout (1) • a été opprimé par sa mère (1) <i>Énoncés sur l'éducation reçue comme enfant</i> • a été élevé comme ça (1)
Énoncés concernant l'individu • il est frustré d'être petit (1) • il veut montrer qu'il peut comme les autres (1) • il est incapable d'exprimer ses émotions (1) • il n'aime pas ce qu'il est (2) • il ne fait confiance à personne (1) • il ne croit pas qu'on puisse l'aimer (2) • il en veut aux femmes (1)	Énoncés concernant l'individu • est jaloux (1) • se sent incompris (1) • c'est une personne qui ne peut pas montrer son intérieur (1), qui est renfermée (1) • déplace sur sa famille les problèmes vécus au travail (1)
Énoncés concernant d'autres situations vécues • s'est déjà fait quitté par le passé (1)	Énoncés concernant d'autres situations vécues • n'est plus capable d'encaisser (1) • est rendu au bout (1) • c'est dû à une accumulation de problèmes (2) • ça vient de sa conjointe (1) • cela est dû à la dégradation de la vie de couple (1)
*** Les chiffres apparaissant entre parenthèses indiquent le nombre de mentions. Une même personne peut avoir fait plusieurs mentions.	

Il est important de souligner que si la question se formulait dans des termes neutres et impersonnels (*Comment expliquez vous qu'on en arrive à être violent psychologiquement?*), le plus souvent, les réponses données à cette question s'ancraient, elles, dans l'expérience personnelle et les situations particulières de vie des répondants et répondantes. Aussi, les femmes ont choisi de référer à leur conjoint tandis que les hommes, eux, se sont plutôt rabattus sur leur propre histoire de vie pour expliquer ce qui rendait un individu violent. Dans le premier des cas, on s'est donc exprimé à partir du "il", dans le second, à partir du "je".

À la lecture des énoncés présentés dans le tableau 3.2, il se dégage que ce sont d'abord et avant tout les événements situationnels et affectifs vécus durant l'enfance qui expliquent, tant pour les hommes que pour les femmes, le fait qu'un individu soit violent sur le plan psychologique. Pour la totalité des femmes de même que pour la très grande majorité des hommes, on retrouve en effet au moins un énoncé explicatif de ce type.

En s'intéressant par ailleurs aux énoncés qui offrent une certaine récurrence, on se rend compte que pour les femmes, le fait que le conjoint ait été battu durant l'enfance est le facteur explicatif le plus important. Par la suite, vient le fait d'avoir été laissé ou abandonné par la mère (séparation, deuil, etc.), de ne pas avoir été aimé par ses parents ou, encore, d'avoir été élevé de façon à favoriser le devenir violent. Presque tous ces énoncés apparaissent également dans le corpus des hommes mais dans des proportions toujours moindres que ce qui est homologué dans le corpus des femmes. Ainsi, le fait d'avoir été *un enfant battu* se présente comme étant une situation explicative des comportements violents pour deux répondants seulement alors que tous les autres énoncés dans cette catégorie (*Énoncés sur des événements survenus durant l'enfance*) n'ont été rapportés que par un seul répondant.

Cette première série d'énoncés ne laisse donc aucun doute quant à l'importance que prennent les liens parents/enfants dans la genèse des problèmes de violence que présente un individu et ce, tant pour les hommes que pour les femmes. On ne saurait passer sous silence l'ancrage que peuvent prendre ici toutes les théories sur la transmission intergénérationnelle de la violence.

D'autres événements survenus durant l'enfance du conjoint sont également retenus par les femmes comme ayant une valeur explicative de la genèse de ses comportements violents. Il s'agit d'*avoir eu un père alcoolique*, d'*avoir été placé en foyer nourricier* ou encore d'*avoir vécu une situation d'inceste* ou de *viol*. Ces contextes de vie dont le sérieux et la gravité font l'objet d'un large consensus social ne sont cependant pas relatés par les hommes. Il existe donc, entre les deux groupes, un clivage pour tout ce qui concerne l'influence que peut avoir sur le devenir violent d'un individu les événements suivants: avoir eu un *père alcoolique*, avoir été placé en *foyers nourriciers* ou encore, avoir été victime d'*abus sexuels* durant l'enfance.

Il est intéressant de souligner, par ailleurs, qu'il n'existe pas de véritable similitude entre les hommes et les femmes quant au libellé des énoncés regroupés dans la catégorie *vécu affectif durant l'enfance*. En fait, si plusieurs de ces énoncés présentent des liens réels sur le plan sémantique, les termes choisis par les hommes (*rejeté, faire rire de lui, traité injustement, n'a jamais eu le dessus, opprimé*) se présentent toujours sous des dehors plus virulents et intenses que ceux retenus par les femmes (*n'a pas été aimé, s'est senti abandonné, n'a pas été valorisé*, etc).

Les énoncés explicatifs portant sur les caractéristiques de l'individu violent nous renvoient, eux aussi, à des réalités différentes. En fait, pour les femmes, tout se passe un peu comme si l'homme violent était quelqu'un de confiné dans ses incapacités (*veut montrer qu'il peut autant que les autres, est incapable d'exprimer ses émotions, ne peut faire confiance, ne peut croire qu'on l'aime*), écrasé par ses frustrations (*est frustré d'être petit, il en veut aux femmes*).

Ce n'est donc pas à partir des mêmes termes que les hommes parlent de l'individu violent. D'abord, ils s'excluent comme sujets de leur discours. En outre, ils ne parleront pas de ces individus à partir de leurs caractéristiques personnelles comme le faisaient les femmes mais plutôt à partir des situations dans lesquelles ils se trouvent en quelque sorte piégés. Ainsi, pour eux, l'homme violent est une personne qui réagit aux événements qui lui sont extérieurs (*être jaloux, être incompris, déplacer sur la famille des problèmes*

*vécus dans le milieu de travail, etc.). Ils diront aussi —et il est intéressant de remarquer le glissement qui s'opère alors vers une forme d'élocution beaucoup plus impersonnelle— que l'homme violent est *quelqu'un qui ne peut montrer son intérieur, qui est renfermé*.*

Cette remarque portant sur l'intériorité des caractéristiques dans le cas des femmes et sur leur extériorité dans le cas des hommes prend tout son sens lorsqu'on analyse la dernière des catégories d'énoncés du tableau soit, *les énoncés concernant les autres situations vécues*. Il est en effet remarquable qu'on ne retrouve qu'un seul énoncé provenant du corpus des femmes dans cette catégorie alors qu'on a pu en repérer au moins six dans le corpus des hommes; six énoncés qui, par ailleurs, font référence à des situations de vie limites, intenable ou gravement détériorées (*n'est plus capable d'encaisser, est rendu au bout, accumulation de problèmes, dégradation de la vie de couple*) ou qui ont pour effet, encore, de responsabiliser la conjointe (*[...les problèmes de violence] ça vient d'elle*).

Les hommes et les femmes croient donc que ce sont les difficultés vécues durant l'enfance —particulièrement le fait d'avoir été un enfant battu— qui sont à la source des problèmes de violence que présente un individu. À ce chapitre, interviendraient aussi l'ensemble des difficultés caractérisant le lien parents/enfants (abandon de la mère, enfant traité injustement dans la famille, etc.). Enfin, d'autres dysfonctionnements familiaux tels que l'inceste, le viol et le placement d'enfant ont fait l'objet de la sollicitude des femmes.

Ces résultats sont importants dans la mesure où ils nous engagent dans une voie bien précise de réflexion sur le plan de l'intervention. En effet, si c'est l'histoire d'un individu qui détermine ses comportements violents, du coup, il devient évident que la responsabilité de la violence n'est plus à situer dans l'individu mais bien dans son environnement. Voilà donc un premier aspect des représentations sur lequel achoppent sûrement plusieurs programmes d'intervention faisant du *contrôle* la clé et le substrat des comportements violents. On peut donc retenir que le déplacement de la responsabilité de la violence vers l'environnement est un phénomène particulièrement fort chez les hommes tandis qu'il l'est beaucoup moins chez les femmes, quoiqu'en-

core présent. Cette idée, en fait, se trouve largement supportée par les énoncés se rapportant à l'individu violent. On se souviendra en effet que chez les hommes, ces énoncés avaient comme particularité de situer généralement l'individu dans sa dynamique avec l'environnement, alors que, chez les femmes, ces caractéristiques collaient davantage à l'individu en tant que totalité existante.

Dès lors, on peut se demander si les principales différences repérées sur le plan de l'explication du phénomène de la violence se traduit également par des différences, entre les hommes et les femmes, sur le plan de ce qui est considéré être violent. C'est à cette question que se consacre le prochain chapitre.

Chapitre IV

L'image de la violence psychologique: Analyse de la définition et des comportements associés

L'*information* est une constituante importante des représentations sociales et nous avons vu, au chapitre 3, comment celle-ci s'organise dans le cadre des représentations de la violence psychologique. Nous allons maintenant poursuivre l'analyse des constituantes en s'intéressant à un deuxième élément soit, les *champs de représentation* (ou les images) de la violence psychologique.

Pour Moscovici (1972), un *champ de représentation* est l'organisation ou l'ordre qu'un individu donne aux connaissances qu'il possède sur un sujet donné. Ce processus d'ordonnancement se solde, selon lui, par une image évocatrice de l'objet de représentation. En demandant aux répondants et répondantes de nous dire, dans leurs propres mots, ce qu'est la violence psychologique (Question 4), nous cherchions, en très grande partie, à faire le point sur ce processus d'ordonnancement et sur cette image. C'est ainsi, que dans ce quatrième chapitre, nous présenterons et analyserons les réponses données à notre question portant sur les champs de représentation de la violence psychologique.

1. La violence psychologique: d'abord une question de comportements

La plupart des hommes et des femmes qui nous ont parlé de ce qu'est pour eux la violence psychologique se sont appuyés sur des gestes concrets c'est-à-dire sur l'une ou l'autre de ses manifestations (contrôle, harcèlement, etc.). En poussant plus loin l'analyse et en s'interrogeant sur la nature des comportements auxquels ils réfèrent, on se rend compte que ceux-ci sont variés et font presque essentiellement appel à des modalités *actives* et *directes*.

Le tableau 4.1 rend compte de la diversité des comportements identifiés de même que du nombre de répondants et répondantes ayant identifié chacun de ces comportements.

Tableau 4.1
Nombre de répondants et répondantes ayant identifié
les différents comportements

COMPORTEMENTS	HOMMES (N=10)	FEMMES (N=9)
Agresser les enfants	2	1
Bouder	1	--
Contrôler	1	3
Dégrader/ dénigrer/ humilier/ insulter/ abaisser	5	6
Harceler	2	1
Intimider	—	1
Simuler l'indifférence	2	1
Manipuler	1	--
Menacer/ faire du chantage	1	1
Nier un état ou une condition	—	1

Il ressort de ce tableau que c'est la dégradation (et les manifestations qui lui sont connexes: dénigrer, humilier, insulter, abaisser) qui est le comportement évoqué par le plus grand nombre de répondants et répondantes pour définir ce qu'est la violence psychologique et cela se retrouve aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Cette réalité que nous nommons dégradation s'exprime dans le langage des individus par des termes comme "*il cherche à me descendre pour se remonter lui*", "*mon problème à moi, c'est que je l'abaisse tout le temps*". Le plus souvent, c'est en se référant au *dire* ou à des termes du *dire* que la question du dénigrement est discutée par les hommes et les femmes (*ce sont des mots durs, des paroles blessantes, des insultes, des remarques plates, ...*). En fait, tout se passe un peu comme si la parole était le principal vecteur de la dégradation, sinon le seul.

Enfin, il est intéressant d'observer que les hommes et les femmes parlent de dégradation et de dénigrement à partir de pronoms personnels différents. Ainsi, les femmes vont en discuter en s'impliquant personnellement dans ce qu'elles disent. Cette implication passe par des expressions telles que *c'est se faire dire..., ce sont des remarques qui me blessent, des paroles qui me font sentir*, etc. C'est donc en tant que victime que les femmes se situent par rapport à la question du dénigrement.

Lorsque les hommes en parlent, le registre de l'énonciation change radicalement. Ainsi, ils ont tendance à recourir à une forme impersonnelle et neutre qui est absorbée dans le «il» très abstrait des exemples suivants: *c'est quelqu'un qui dit à sa femme, c'est le gars qui traite sa femme comme si..., c'est quelqu'un qui n'a pas de respect pour sa femme....etc.* Contrairement aux femmes, sur le plan du discours, les hommes se situent donc comme étant extérieurs aux situations dont ils parlent. Par le fait même, ils ne se voient pas comme étant personnellement des agresseurs. Ce fait est assez surprenant dans le contexte de la présente étude dans la mesure où les hommes qui ont accepté d'y participer étaient tous impliqués au début d'un programme de traitement pour conjoints violents; pour cette raison, on aurait pu croire qu'ils acceptaient, du moins implicitement, leurs problèmes de violence.

Cela étant dit, ces résultats restent néanmoins cohérents avec les conclusions que nous avons fait ressortir au chapitre 3 à savoir que, les hommes et les femmes ont une propension à déresponsabiliser les individus face à leurs agirs violents.

Quelques autres comportements ont été évoqués dans la définition spontanée de la violence psychologique: le *contrôle*, le *harcèlement*, l'*agression des enfants* et l'*intimidation*. Ces derniers comportements se retrouvent toutefois dans des proportions moindres que pour le *dénigrement*. La récurrence de chacun d'eux varie passablement selon que l'on soit un homme ou une femme. Ainsi, l'agression des enfants, le harcèlement et l'intimidation sont des comportements qui apparaissent plus fréquemment dans le corpus des hommes que dans celui des femmes. La question du contrôle, en contrepartie, occupe une place prépondérante dans le corpus des femmes par rapport à celle qu'elle prend dans le corpus des hommes. En d'autres mots, les femmes identifient trois fois plus souvent que les hommes la question du contrôle comme manifestation de violence psychologique.

Toutes les autres manifestations évoquées sont beaucoup moins fréquentes. Ceci nous amène, en dernier lieu, à discuter d'un aspect que nous traitons séparément pour les besoins de la cause mais qui, dans les faits, s'articule étroitement à la question comme telle du comportement soit, les effets de ceux-ci sur la victime.

C'est en évoquant un ou plusieurs comportements de violence psychologique que les hommes et les femmes s'y prennent pour la définir. En soi, cependant, les comportements évoqués n'épuisent pas l'ensemble des commentaires qu'ils ont formulé pour répondre à notre question. Outre ces derniers, plusieurs répondants et répondantes ont en effet considérés les effets négatifs que ceux-ci occasionnent à la personne qui en est la cible. En fait, dix répondants et répondantes (soit 4 femmes et 6 hommes) sur 19 ont défini la violence psychologique en évoquant à la fois ses manifestations et ses conséquences.

Les principaux énoncés relatifs aux effets négatifs de la violence psychologique sont présentés au tableau 4.2 selon le genre.

Tableau 4.2

Répartition, selon le genre, des énoncés sur les effets négatifs de la violence psychologique

HOMMES	FEMMES
•...ça peut atteindre la personne...ça la blesse, ça peut la mettre à zéro, la détruire complètement, ça peut aller jusqu'au suicide parce que l'autre est trop atteint... •...pour blesser l'autre, la détruire... •...pour qu'elle vienne à se demander réellement si c'est pas vrai ce que j'y dis, à force d'y dire, qu'elle se sente réellement comme ça et qu'elle se demande "C'est tu vrai que je suis de même" •...c'est quelque chose qui détruit, qui détruit son moral, qui la détruit, qui la décourage...ça amène quelqu'un à la ruine •...ce sont des paroles, des gestes qui blessent	•...c'est méchant •...c'est de faire mal, trouver le bobo de la personne... •...c'est de détruire l'autre, pour plus qu'elle ait d'estime d'<u>elle-même</u>, qu'elle ne s'aime plus •...ce sont des paroles qui vont atteindre vraiment la personne en <u>elle-même</u> •...ça te fait travailler à l'intérieur de <u>toi même</u> ce qui fait qu'à un moment donné tu vas, tu dénigres <u>dans ta personne</u>, tu viens que tu n'es plus rien dans le fond

Pour les hommes, la violence psychologique est donc un processus qui détruit, qui blesse, qui atteint, qui décourage, qui met à zéro et qui crée le doute. C'est un processus qui peut même mener à la ruine, au suicide.

Pour les femmes, la violence psychologique c'est d'abord et avant tout quelque chose de méchant. Dans des proportions moindres, c'est aussi faire mal, détruire l'autre, l'atteindre et le dénigrer. Mais surtout, pour elles, la violence psychologique est quelque chose qui atteint de l'intérieur, en soi (pour plus qu'elle ait d'estime d'*elle-même*, atteint vraiment la personne en *elle-même*, ça te fait travailler à l'intérieur de *toi-même*...).

Plusieurs ont également attiré notre attention sur le fait que la violence psychologique faisait plus mal que la violence physique (*ça fait plus mal que de la violence physique, ...si je l'avais frappée, ça aurait peut être fait moins mal...*). La violence psychologique aurait aussi des effets plus longs. Enfin, certains disent aussi qu'elle est une violence subtile.

Essentiellement, donc, les comportements, d'une part, et les effets que ceux-ci ont sur la victime, d'autre part, sont les deux *images* évocatrices de ce qu'est la violence psychologique pour les répondants et répondantes. Le dénigrement, en outre, serait le comportement le plus évocateur de cette forme de violence.

Dans la prochaine partie, nous procéderons à l'analyse détaillée de ces comportements qui se présentent comme étant l'image centrale de la représentation que se font les hommes et les femmes de la violence psychologique.

2. Identification des comportements impliqués et degré de consensualité entre les hommes et les femmes

Nous avons vu, dans la partie précédente, que les hommes et les femmes se représentaient la violence psychologique comme étant un comportement (de dégradation principalement) ayant un effet négatif ou destructeur pour la personne vers qui il est orienté. Deux *images* fortes sont donc au centre de cette représentation à savoir, un *comportement* et un *effet négatif*. Il faut dire toutefois que malgré ces deux éléments constituant la toile de fond sur la-

quelle s'organise la représentation de la violence psychologique, déjà, nous avons pu repérer qu'il existait entre les hommes et les femmes un certain écart quant à la nature des comportements qu'ils jugeaient violents. Dès lors, on peut se demander si cet écart est un effet de circonstances ou s'il est au contraire l'indice que derrière le concept générique de *comportement*, les hommes et les femmes se retranchent dans des réalités forts différentes? Le cas échéant, quelles sont ces différences? Pour l'essentiel, voilà les deux questions auxquelles nous tenterons de répondre à la présente section.

Avant de s'y consacrer, il est sans doute utile de préciser la façon dont nous avons procédé pour obtenir les résultats qui seront discutés. Ceux-ci, en fait, ont été tirés des réponses formulées aux questions 5 et 6 du schéma d'entrevue ainsi qu'aux sous questions qui y correspondent, à savoir: *Avez vous déjà été placé(e) en situation de violence psychologique? Pouvez vous me raconter une situation où vous avez vécu de la violence psychologique (ou selon le cas, eu recours à)?* et *Pouvez-vous me raconter d'autres situations de violence psychologique que vous avez vécue (ou selon le cas, avez exercé)?* etc. En formulant de la sorte les questions, nous voulions rétrécir le halo entourant la représentation générale pour se rapprocher des situations concrètes de vie, vécues et définies par les principaux intéressés, comme étant de la violence psychologique. Bien que ces situations ne sont pas dissociables de l'image et, par conséquent, de la représentation générale de la violence psychologique, leur analyse en tant qu'entité spécifique a grandement favorisé le travail de repérage des différences entre les deux groupes.

Le contenu des réponses a été catégorisé en fonction du type de comportement impliqué (contrôle, menace, etc.). Nous décrirons au fur et à mesure de la présentation une brève définition des différents types de comportements identifiés et considérés être de la violence psychologique. Dans cette partie, nous relevons ces comportements en privilégiant la façon dont ils se configurent dans la lunette du genre.

Aussi, avant d'entreprendre comme telle l'analyse des comportements, il est nécessaire de rappeler qu'un des objectifs importants de cette étude, outre le fait de cerner les représentations selon le genre, était de formuler une

première version d'items sur la violence psychologique (voir tome II). C'est avec cet objectif en tête que nous avons choisi de privilégier, dans cette partie du chapitre, un type d'analyse favorisant la formulation d'items au détriment, parfois, d'une analyse plus qualitative des représentations.

L'identification de plusieurs comportements, gestes et attitudes est venue ponctuer le témoignage des répondants et répondantes lorsque nous leur avons demandé de parler des situations de violence psychologique qu'ils subissent ou qu'ils font subir. On retrouvera au tableau 4.3, la ventilation des hommes et des femmes selon les types de comportements qu'ils ont alors identifiés.

Dès le premier coup d'oeil, une conclusion s'impose: c'est toujours dans des proportions supérieures à celles des hommes que les femmes se disent concernées par l'ensemble des comportements qu'on y présente. Parce que notre échantillon permettait de recueillir la version des deux conjoints face à une même dynamique d'abus, ce résultat suggère que les femmes ont un registre beaucoup plus étendu que les hommes sur ce qui est et sur ce qui peut être défini comme étant un comportement de violence psychologique. Le tableau 4.3 nous renseigne aussi sur le fait que pour la très grande majorité des femmes, les comportements suivants caractérisent la situation abusive dans laquelle elles sont impliquées soient, en ordre d'importance, la *dégradation*, le *contrôle*, l'*intimidation*, le *blâme*, la *menace* et la *privation intentionnelle*; pour les hommes, en contrepartie, seule la *dégradation* ferait partie de la majorité des situations de violence psychologique qu'ils ont rapportées.

Tableau 4.3
Répartition des répondants et répondantes selon le type de
comportements impliqués dans les situations de
violence psychologique qu'ils vivent¹

COMPOSANTES	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NR=	% DE	NR=	% DE	NR=	% TOT
	9 ²	NR	10	NR	19	DE NR
Dégrader/ dénigrer/ humilier	8	89	7	70	15	79
Contrôler	8	89	4	40	12	63
Intimider	7	78	5	50	12	63
Blâmer/ critiquer/ accuser	7	78	4	40	11	58
Menacer/ faire du chantage	7	78	3	30	10	53
Priver l'autre intentionnellement	7	78	1	10	8	42
Surresponsabiliser/ déresponsabiliser	5	56	3	30	8	42
Simuler l'indifférence	4	44	3	30	7	37
Manipuler	6	67	—	—	6	32
Nier un état ou une condition	5	56	1	10	6	32
Bouder	4	44	2	20	6	32
Agresser les enfants	4	44	—	—	4	21
Harcéler	2	22	1	10	3	16

¹ Il faut distinguer, sur le plan de l'analyse, entre les situations (ou comportements) de violence psychologique vécues et les différents incidents reliés à un même comportement de violence psychologique. En d'autres mots, pour un même comportement de violence psychologique, on peut avoir rapporté plusieurs incidents. Dans le présent tableau, nous nous intéresserons aux comportements indépendamment de l'importance des incidents rapportés pour chacun d'eux. Plus tard, dans ce chapitre, nous nous intéresserons de façon plus détaillée à la question des incidents rapportés pour chacun des comportements de violence psychologique.

² NR signifie nombre de répondants ou répondantes.

Pour rendre plus perceptibles les différences existantes entre les deux groupes, nous avons rassemblé, au tableau 4.4 à la page suivante, les comportements en deux catégories distinctes: d'un côté, les comportements plus consensuels (écart de moins de 30%) et, de l'autre, les comportements moins consensuels (écart de plus de 30%). Pour chacun d'eux, l'écart séparant les hommes des femmes est également indiqué en pourcentage.

La dynamique des comportements plus consensuels relèvent, selon nous, d'une dynamique où l'abuseur cherche à priver sa conjointe de ses moyens en la diminuant (dégradation), en créant chez elle la peur (intimidation), en se comportant de telle sorte qu'elle se retrouve devant une situation qui n'existe que pour elle (simuler l'indifférence) ou à laquelle elle doit faire face seule (bouderie, surresponsabilisation/déresponsabilisation). Dans un tel contexte, on comprend bien que le harcèlement n'est plus qu'un moyen de plus pour exaspérer la conjointe, la priver de ses moyens habituels et l'amener à obtempérer.

La dynamique commune aux différents comportements classés dans la catégorie moins consensuels s'organise, en contrepartie, autour du fait que le conjoint abuseur se comporte comme un individu affranchi des besoins de sa conjointe (la prive intentionnellement, nie sa condition) tout en se réservant le droit d'intervenir sur sa façon d'être ou d'agir (la contrôle, la blâme, la critique). Dès lors, la menace devient en quelque sorte un moyen de plus pour faire des représailles advenant le cas où ceux qui l'entourent n'agissent pas dans le sens attendu et défini par lui. Parmi cette même catégorie, certains autres comportements (agression des enfants et manipulation), perçus et identifiés par plusieurs femmes mais par aucun homme, et donc reflétant une absence de consensus entre les hommes et les femmes, font part d'autres façons de faire pour avoir l'emprise sur la façon d'être ou d'agir de la conjointe et des enfants.

Tableau 4.4
**Répartition des comportements selon le degré de
consensualité entre les hommes et les femmes**

CONSENSUALITÉ	COMPORTEMENTS	ÉCART ENTRE HOMMES ET FEMMES (%)
Comportements plus consensuels	Harceler	12
	Simuler l'indifférence	14
	Dégrader	19
	Bouder	24
	Surresponsabiliser/ déresponsabiliser	26
	Intimider	28
Comportements moins consensuels	Blâmer/ critiquer	38
	Nier un état ou une condition	46
	Menacer/faire du chantage	48
	Contrôler	49
	Priver intentionnellement	68
	Agresser les enfants*	---
	Manipuler*	---

* Les comportements marqués d'un astérisque sont ceux pour lesquels on ne retrouve aucun incident dans le corpus des hommes.

Sur un plan très général, on peut donc dire que les mêmes comportements sont identifiés par les hommes et les femmes mais dans des proportions toujours moindres pour ce qui est des hommes. C'est du moins ce qui ressort des tableaux 4.3 et 4.4.

3. Analyse des champs de référence des comportements de violence psychologique rapportés par les hommes et les femmes

Nous avons assimilé, jusqu'ici, les situations de violence psychologique vécues à treize comportements distincts. Il est toutefois possible, à un second niveau, de repérer pour chacun de ces comportements les différents *champs de référence* à travers lesquels ils s'expriment. Par *champ de référence*, nous référons, concrètement, à son orientation ou encore à son point de mire. Pour illustrer ce dont il s'agit, prenons l'exemple de la dégradation. Cette dernière peut avoir pour cible le corps, la personnalité ou encore les activités professionnelles d'un individu. Toutes ces possibilités sont autant de *champs de référence* à la dégradation, c'est-à-dire autant d'orientations ou de points de mire possibles au processus comme tel de dénigrement.

À cette étape-ci, nous allons donc nous demander si les hommes et les femmes identifient les mêmes *champs de référence* pour les treize comportements de violence psychologique maintenant connus. En fait, en s'intéressant à la question des champs de référence dans cette troisième section, nous poursuivons deux objectifs distincts: 1) approfondir la question des représentations de la violence psychologique selon le genre et; 2) dégager des indications plus précises quant aux items que devrait contenir un instrument de mesure de la violence psychologique.

Pour ce faire, nous avons dû nous distancier quelque peu de notre façon habituelle de procéder. En d'autres termes, si jusqu'à présent nous avons privilégié comme unité d'analyse le type de comportement impliqué dans la situation de violence psychologique rapportée par les répondants et répondantes, nous allons maintenant nous intéresser à l'importance des incidents relatés en lien avec ce même comportement et tenter de dégager, sur cette base, leur orientation ou, encore, leurs champs de référence. La question du genre, évidemment, restera l'axe d'analyse privilégiée.

3.1 Le dénigrement (*dégradation, humiliation, etc.*)

Le *dénigrement* (ainsi que tous les autres termes qui lui sont synonymes) est le comportement de violence psychologique dont les hommes et les fem-

mes ont le plus parlé. Pour constituer cette catégorie comportementale, nous avons retenu toutes les actions, tous les gestes et toutes les situations ayant pour effet d'abaisser la valeur morale d'un individu ainsi que sa dignité. Il est important de souligner cependant que les mots *dénigrement*, *dégradation* et *humiliation* n'apparaissent pas comme tels dans le discours des hommes et des femmes. Pour parler de ces réalités, les répondants ont plutôt utilisé des expressions telles que *faire des remarques déplaisantes*, *crier des noms*, *dire des paroles cruelles*, *dire des choses sur le corps*, etc. Ce sont ces expressions qui ont été regroupées de façon à constituer le *dénigrement* en catégorie comportementale spécifique.

L'analyse approfondie du contenu de ce comportement aura permis de repérer son emboîtement dans six champs de référence distincts dont quatre sont communs aux hommes et aux femmes et deux spécifiques aux femmes. Les champs de référence communs sont: 1) le dénigrement de ce qui est fait ou connu par la conjointe¹ ; 2) le dénigrement de ce qu'elle est (corps, personnalité...); 3) le dénigrement de son état ou de sa condition (sa santé par exemple) et enfin; 4) le dénigrement de ses capacités à faire les choses. Dans le corpus des femmes, deux autres champs de référence s'ajoutent soient: 1) le dénigrement de la famille ou de l'environnement et: 2) le fait d'avoir à vivre des situations humiliantes ou perçues comme telles (ex: ne pas payer les dettes de la famille, etc.). On retrouve également à la fin du tableau 4.5, des incidents d'une autre nature ayant trait non pas à l'objet du dénigrement comme tel mais au canal par lequel il s'exprime. Dans ce même tableau, pour chacun des grands *champs de référence* identifiés, on retrouvera le nombre d'incidents relatés par les hommes et les femmes.

Sur un plan très général, ce tableau met en évidence le fait que les femmes rapportent plus d'incidents reliés aux différents champs de référence de la *dégradation* exception faite, toutefois, du *dénigrement de l'état de santé* qui se présente dans des termes égaux. Les hommes et les femmes ont également rapporté un même nombre d'incidents se rapportant au dénigrement par la parole.

¹ Nous féminisons ici notre discours en raison des caractéristiques de l'échantillon composé de dix hommes inscrits dans des programmes de traitement pour conjoints violents et de neuf femmes ayant le statut de conjointes de ces hommes.

Tableau 4.5

Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs
aux différents champs de référence du dénigrement

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DU DÉNIGREMENT	FEMMES (N=8) NI	HOMMES (N=7) NI
Dénigrement de ce qui est fait ou connu par la conjointe (total NI)	8	4
- nourriture	2	1
- tâches ménagères (autres que nourriture)	1	2
- rôle de mère	1	--
- activités professionnelles	2	--
- manière de penser et de dire les choses	2	--
- ce qui est connu	--	1
Dénigrement de ce qu'elle est (total NI)	5	2
- sa personnalité	2	--
- son corps	3	1
- sa valeur	--	1
Dénigrement de son état de santé (total NI)	1	1
Dénigrement de ses capacités (total NI)	5	2
- de tomber enceinte	1	1
- de trouver quelqu'un d'autre	1	1
- faire quoi que ce soit	3	--
Dénigrement de sa famille et de son environnement	1	NIL
Humiliation (total NI)	3	NIL
- en ne payant pas ses dettes	1	
- en l'obligeant à dire qu'elle l'aime	1	
- autres	1	
Dénigrement par la parole (total NI)	6	6
- dire des remarques déplaisantes	2	2
- dire des noms	2	3
- dire des bêtises	1	--
- dire des paroles cruelles	1	--
- gueuler plutôt que parler	--	1
Total nombre d'incidents (NI)	2 9	1 5

Pour pousser plus loin l'analyse, on doit aussi s'interroger sur la façon dont les hommes et les femmes se situent à l'intérieur de chacun des grands champs de référence de la *dégradation*. Ainsi, en analysant sur cette base le *dénigrement de ce qui est fait ou connu par la conjointe*, on remarque que non seulement les femmes rapportent beaucoup plus d'incidents reliés à ce champ de référence que les hommes mais qu'elles y accollent une réalité qui elle aussi se distingue considérablement. Par exemple, le dénigrement de ce qui est fait par la conjointe a comme assises, dans le discours des hommes, la nourriture, les tâches ménagères ou encore ce qui est connu par cette dernière. Or, si les femmes reconnaissent ces faits, elles considèrent également être dévalorisées dans leur rôle de mère, dans leurs activités professionnelles ainsi que dans la manière qu'elles ont de penser et de dire les choses.

Le *dénigrement de ce que la conjointe est* en tant qu'individu est un autre champ de référence qui se présente plus manifestement dans l'univers des femmes que dans celui des hommes. Il existe en outre des différences importantes entre ces deux groupes quant aux dimensions retenues pour exprimer ce dénigrement. Ainsi, tandis que les femmes se disent dénigrées dans leur corps et leur personnalité, les hommes ne parlent à peu près pas de ces dimensions; en contrepartie, ils parlent d'une dimension passée sous silence par les femmes à savoir, le dénigrement de la valeur de la personne.

Le dernier champ de référence où les femmes ont rapporté davantage d'incidents que les hommes est le *dénigrement des capacités*. Il faut dire toutefois que dans ce champ les items *incapacité à tomber enceinte* et *incapacité à trouver un nouveau partenaire* ont été rapportés par les conjoints de deux couples différents. Enfin, et cela mérite davantage qu'on s'y attarde, plusieurs femmes se sont dites *dénigrées dans tout ce qu'elles faisaient* alors qu'aucun homme n'a abordé cette dimension lors des entrevues qu'ils nous ont accordées.

Les différents champs de référence du dénigrement nous renvoient donc à une vision relativement stéréotypée du rôle que doit assumer la femme au sein de la société et surtout, au sein de la famille. C'est ainsi que pour dénigrer sa conjointe, l'homme s'en prendra le plus souvent à son rôle de mère, à

son état de santé déficitaire (le rôle de la femme étant davantage de prendre soin des malades que de nécessiter des soins), à son rôle d'épouse (nourriture, tâches ménagères) et d'amante (son corps). Enfin, à ce processus de dénigrement qui a pour effet de rendre la femme non conforme à ce que la société et la famille est en droit d'attendre d'elle, se superpose aussi une profusion de paroles blessantes.

3.2 Le Contrôle

Le *contrôle* se définit comme étant la surveillance malveillante de quelqu'un avec l'idée de le dominer, de le commander, de l'empêcher de faire quelque chose. Ce comportement, dans le cadre de l'analyse féministe¹, est l'élément structurant des actes violents. Selon les données de notre corpus, celui-ci n'arrive toutefois qu'en deuxième place, après le *dénigrement*. Il faut dire toutefois que la notion même de *contrôle* est rarement nommée par les hommes et les femmes. C'est plutôt dans la narration de situations et d'incidents perçus comme étant contraignants que s'élaborent leur discours sur cette catégorie comportementale.

Au total, quatre champs de référence délimitent le *contrôle*. Ces champs sont: 1) le contrôle de ce qui doit être fait et sur la façon dont les choses doivent être faites; 2) le contrôle des rapports sociaux et des besoins de communication; 3) la surveillance des activités; 4) le contrôle de l'information transmise. Enfin, nous avons aussi relevé certaines affirmations générales d'une autre nature en ce sens qu'elles réfèrent à la persistance du contrôle (*il menait ma vie, il aimait avoir l'autorité, il voulait tout contrôler, etc.*). On retrouvera, au tableau 4.6, les détails relatifs à ces différents champs de référence.

Un coup d'oeil rapide sur le contenu de ce dernier suffit pour nous faire prendre conscience du profond débalancement qui existe entre les hommes et les femmes quant à la question du *contrôle* : 28 incidents sont rapportés par les femmes alors que les hommes n'en n'ont rapportés que 4. Du coup, l'ensemble des champs de référence exprimant ce comportement manifeste cette

¹ Voir chapitre 1.

même disproportion. Par exemple, le plus grand nombre d'incidents provenant du corpus des femmes a trait au contrôle exercé sur les choses devant être faites ainsi que sur la façon dont elles doivent être faites alors qu'aucune affirmation du genre n'apparaît dans le corpus des hommes. La situation est presque identique pour le champ de référence suivant: le *contrôle des rapports sociaux et des besoins de communication*.

Tableau 4.6
Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence du contrôle

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DU CONTRÔLE	FEMMES (N=8) NI	HOMMES (N=4) NI
Le quoi faire et le comment (total NI)	10	NIL
Les rapports sociaux et les communications (total NI)	7	2
- il aurait fallu que je sois tout le temps avec lui	3	—
- il veut pas que j'appelle ou que je reçoive des appels	2	—
- ne veut pas que j'aie des amies	1	—
- veut choisir mes amies	1	—
- ne veut pas qu'elle sorte	--	2
Les activités	4	1
L'information	1	NIL
Affirmations générales (total NI)	6	1
- veut mener ma vie	2	—
- dit que c'est lui le boss	1	—
- il aime avoir l'autorité	1	—
- il veut toujours tout contrôler	1	—
- il voulait qu'ils écoutent au doigt et à l'oeil	1	—
- J'ai dit c'est moi le chef	--	1
Total nombre d'incidents (NI)	28	4

Il importe de souligner ici que la tendance que nous observons quant au *contrôle des rapports sociaux et des besoins de communication* va dans le même sens que les résultats rapportés par plusieurs autres chercheurs et chercheuses oeuvrant dans le domaine de la violence psychologique (Avni, 1991; Ganley, 1981; Pence & Paymar, 1993; Roméro, 1985; Sonkin, Martin & Walker, 1985; Walker, 1984, 1979). Pour cette raison, on ne saurait trop insister sur l'importance qu'on doit accorder à l'*isolement social*, comme manifestation de la violence psychologique. C'est de cette réalité que rend compte, entre autres, la catégorie comportementale que nous avons libellée *la privation intentionnelle*.

Dans l'ensemble, on peut donc dire que très peu de situations concrètes sont venues ponctuer le discours des hommes sur le contrôle. Il est intéressant de remarquer toutefois que lorsqu'ils le font, ils produisent généralement le rationnel qui expliquent pourquoi ils ont adopté un tel comportement. C'est ainsi que certains d'entre eux ont fait ressortir que les infidélités de leur conjointe les mettaient en situation de *devoir* les contrôler. Pour eux, ce qui est en cause n'est donc pas le contrôle comme geste libre et gratuit mais bien la nécessité de réagir à une situation qu'ils jugent intolérable.

Comme manifestation particulière du contrôle, nous aurions pu conserver aussi le fait de bousculer la conjointe et/ou les enfants. Cependant, l'incompatibilité de ces situations avec ce qui est généralement considéré dans les écrits comme étant de la violence psychologique, c'est-à-dire des comportements qui n'impliquent aucun contact physique direct avec la victime, légitime le choix que nous avons fait de les exclure.

3.3 *L'intimidation*

Parmi les situations de violence psychologique qui ont été rapportées, l'*intimidation* est la troisième en importance. Cette dernière consiste à faire peur à quelqu'un, à le remplir de crainte en usant de coercitions, de contraintes et de pressions morales, à le troubler, à lui faire perdre ses moyens et son naturel. Comme comportement, l'*intimidation* s'organise autour de sept champs de référence. Ceux-ci sont présentés au tableau 4.7.

Fidèle à la tendance observée jusqu'à présent, les femmes rapportent beaucoup plus d'incidents reliés à l'*intimidation* que les hommes. En outre, lorsqu'elles en parlent, elles réfèrent à des réalités différentes. Concrètement et ce, même si c'est sous le couvert d'importantes disproportions, un seul champ de référence leur est commun: les *gestes brusques et violents envers les objets*. Tous les autres relèvent soit de l'univers des hommes (*conduire de façon dangereuse, partir abruptement lorsque contrarié, rendre mal à l'aise en public*), soit de l'univers des femmes (*faire des crises, sacrer, poser des regards fâchés*).

Tableau 4.7
**Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs
aux différents champs de référence de l'intimidation**

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DE L'INTIMIDATION	FEMMES (N=7) NI	HOMMES (N=5) NI
- Poser des gestes brusques et violents envers les objets	7	3
- Faire des crises, se choquer	5	NIL
- Sacrer/ maudire	2	NIL
- Poser des regards fâchés	1	NIL
- Conduire de façon dangereuse	—	1
- Partir abruptement lorsque contrarié	—	1
- Rendre mal à l'aise en public	—	1
Total nombre d'incidents (NI)	15	6

Compte-tenu de l'orientation très différente des champs de référence retenus par les hommes et les femmes, il est difficile d'établir des liens concrets entre eux si ce n'est des contextes interactionnels dans lesquels ces différents incidents prennent formes. Ainsi, tous les incidents d'intimidation relatés par les répondantes ont en commun de mettre en scène les conjoints dans une interaction verbale directe tandis que ceux relatés par les hommes relèvent plutôt de situations ayant pour but de faire réagir les femmes (*j'ai donné un coup de volant pour qu'elle réagisse, je suis partie parce que je voulais qu'elle s'occupe de moi, qu'elle vienne me chercher, etc.*).

Il est intéressant de relever par ailleurs que la plupart des hommes ayant rapporté des incidents d'*intimidation* ont également fourni, avec la narration des événements, le rationnel les ayant poussé à agir de la sorte. Voici comment ils s'expriment à ce sujet: *au lieu de partir sur son bord, je suis viré de bord et j'ai fessé dans le mur; je voulais pas la frapper, c'est pour ça que je m'en suis pris aux choses qui étaient autour.*

3.4 Le blâme et les accusations indues

Le *blâme et l'accusation indue* est une catégorie comportementale dont les hommes et les femmes ont beaucoup parlé. Cette dernière consiste à émettre des opinions défavorables, des reproches, des jugements de désapprobation ou encore, à faire ressortir les défauts de quelqu'un, à le rendre coupable et répréhensible, à lui reprocher ce qu'il est, ce qu'il fait, etc.

Selon notre corpus, trois champs de référence spécifieraient la catégorie comportementale *blâme et accusation indue*. Il s'agit de: 1) le blâme de ce qui est fait par la conjointe; 2) le blâme de sa façon d'être en relation et de ses sentiments amoureux ainsi que; 3) les accusations qui lui sont faites à propos de tout et de rien. On retrouvera au tableau 4.8, selon le genre, les détails relatifs à chacun de ces champs de référence.

Tableau 4.8

Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence du blâme et de l'accusation

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DU BLÂME ET DE L'ACCUSATION	FEMMES (N=7) NI	HOMMES (N=4) NI
Blâmer sa façon d'agir (total NI)	7	1
- dans la maison	3	1
- avec les enfants	2	—
- dans ses sorties	2	—
Blâmer sa façon d'être avec lui ou ses sentiments envers lui (total NI)	8	NIL
- la blâme de ne pas rester assez souvent avec lui	2	—
- d'aimer les autres plus que lui (enfants, famille, amies,...)	4	—
- de parler plus avec les autres qu'avec lui	2	—
L'accuser de tout et de rien (total NI)	6	3
- d'être responsable de leurs problèmes	1	—
- parler en mal de lui	1	—
- de le tromper avec quelqu'un d'autre	4	3
Total nombre d'incidents (NI)	21	4

Pour la catégorie comportementale *blâme et accusation*, le décompte des incidents rapportés se fait donc, encore une fois, à l'avantage des femmes. De façon plus précise, la majorité des incidents issus du corpus des femmes se retrouve dans les champs de référence concernant le *blâme* alors que la majorité des incidents rapportés par les hommes concernent l'*accusation* de la conjointe.

Cette distinction peut se révéler importante si l'on considère qu'en *accusant* on signale à l'autre qu'il est coupable alors qu'avec le *blâme* on formule plutôt à son intention un jugement défavorable. Dès lors, on peut se demander si cette différence ne s'expliquerait pas par l'intensité des actes concernés, l'accusation ayant, bien sûr, une connotation plus agressive que le blâme. Quoiqu'il en soit, une chose reste cependant certaine: si le discours des femmes se concentre davantage sur la narration des événements et les

détails relatifs à ces événements, les hommes, eux, ont encore une fois tendance, ici, à fournir le rationnel qui les motive à *blâmer* et *critiquer* leur conjointe et, pour la plupart d'entre eux, il s'agissait de la certitude d'être trompés.

3.5 La manipulation

La *manipulation* consiste en une manoeuvre occulte et suspecte dans le but de fausser la réalité ou encore d'influencer à son insu un individu. En déformant les faits ou encore en altérant et interprétant de façon abusive la réalité, on cherche généralement à amener un individu à agir dans le sens que l'on souhaite. Dans le corpus à l'étude, seules les femmes ont parlé d'incidents ou de situations susceptibles d'être catégorisés comme étant de la manipulation. Aucun événement discuté par les hommes ne répondait, en contrepartie, à ce que nous considérions être de la manipulation.

L'analyse détaillée des incidents de manipulation ainsi rapportés aura permis de faire ressortir leur articulation dans trois champs de référence distincts soient: 1) le mensonge; 2) la distorsion de la réalité et; 3) le fait de se liquer avec les enfants pour agir contre la conjointe. Le tableau 4.9 présente les principaux items relatifs à ces trois champs de référence.

Tableau 4.9
Répartition du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la manipulation rapportés par les femmes

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DE LA MANIPULATION	FEMMES N=6 NI	HOMMES N=6 NI
Le mensonge (total NI)	7	NIL
- raconte tout le temps des mensonges	3	
- invente des situations pour leurrer	2	
- lui fait toujours croire qu'il va changer	2	
La distorsion de la réalité (total NI)	7	NIL
- déforme ce qu'elle dit	2	
- déforme ce qu'elle sent	1	
- lui dit que tout le monde est comme lui	1	
- trouve des versets dans la bible pour expliquer ses comportements violents	1	
- veut qu'elle voit un psychologue pour qu'elle comprenne que c'est elle qui a des problèmes	1	
- la convainc que tout le monde veut contrôler sa vie	1	
La collusion avec les enfants (total NI)	1	NIL
Total nombre d'incidents (NI)	15	0

Il est important de souligner ici que si on ne retrouve aucun incident dans le corpus des hommes quant au fait qu'ils aient des comportements de manipulation à l'égard de leur conjointe, leur discours contient néanmoins quelques indications à l'effet qu'ils sont eux-mêmes victimes de manipulation de la part de leur conjointe. Voici les deux extraits les plus révélateurs sur cette question:

j'acceptais vraiment pas qu'a demande le divorce pour une affaire que elle a disait une bousculade mais qui en réalité était plus pour l'éloigner, pour pas qu'on se mette à parler devant tout le monde (4b)

des fois elle exagérait mes gestes quant à parlait au téléphone avec sa mère pour que sa mère voit que...(5b)

3.6 La menace et le chantage

La *menace* et le *chantage* se définissent comme étant des actions visant à donner à quelqu'un des motifs de craindre, s'il n'obtempère pas, que l'on puisse accomplir une action qui lui serait préjudiciable, qui pourrait lui faire du mal. Il s'agit d'un comportement assez fréquent puisqu'il est rapporté par la plupart des femmes et par quelques hommes. On retrouvera au tableau 4.10, selon le genre, la répartition du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la *menace* et du *chantage*.

Tableau 4.10
Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la menace et du chantage

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DE MENACE ET/ OU CHANTAGE	FEMMES (N=7) NI	HOMMES (N=3) NI
Violenter physiquement - la conjointe (la battre, la tuer) - les enfants	4 3 1	1 1 -
Enlever la garde des enfants	3	2
Priver d'argent (la conjointe)	2	NIL
Abandonner (la conjointe) - l'abandonner au moment où elle devra accoucher - la quitter	3 1 2	NIL - -
Menaces voilées - veut (le conjoint) se charger de la changer si elle ne le fait pas	1	NIL
Total nombre d'incidents (NI)	13	3

Une lecture attentive du tableau 4.10 nous révèle donc que non seulement il y a plus de femmes que d'hommes identifiant vivre des situations de menace mais que les champs de référence auxquels nous renvoie cette catégorie comportementale sont également pour elles beaucoup plus nombreux et variés. Ainsi, tandis que les situations dans lesquelles les hommes se sentent impliqués tournent essentiellement autour de la menace d'enlever la garde des enfants et de tuer la conjointe, les femmes affirment souffrir également de la menace de violence du conjoint envers elle ou envers les enfants, de la menace d'être privée d'argent, d'être quittée ou, encore, d'être abandonnée dans des moments significatifs pour elles.

Enfin, un homme nous a parlé d'une situation de violence psychologique dans laquelle il était impliqué comme victime et qui consistait à vivre constamment les menaces de perdre son emploi que lui proférait son patron.

3.7 *La privation intentionnelle*

Pour des fins d'analyse et de catégorisation, nous avons défini *la privation intentionnelle* comme étant le fait, pour un individu, de créer volontairement chez un autre individu une situation de manque, d'absence de jouissance, de plaisir ou de toute autre chose qu'il avait ou qu'il devait avoir. En d'autres mots, la privation consiste à ne pas accéder aux demandes et exigences de quelqu'un et à créer une pénurie de choses qui lui sont agréables et nécessaires. Il est sans doute important de rappeler ici que la privation est forcément intentionnelle, c'est-à-dire qu'elle relève d'un processus conscient chez l'abuseur et qu'elle vise à atteindre l'autre et à la blesser émotionnellement; en cela, on doit la distinguer de la négligence ou de l'omission qui, dans certains cas, peuvent être, des procédés non-intentionnels.

Le tableau 4.11 contient les grands champs de référence de la catégorie comportementale *privation*. En ordre d'importance, ces champs sont la privation sur les plans matériels et financiers, la privation sur les plans affectifs et émotionnels, la privation sur le plan du soutien social et, enfin, la privation sur les plans communicationnel et sexuel.

De façon très claire, il ressort de ce tableau que la privation n'est pas à

proprement parler un comportement de violence psychologique pour les hommes alors qu'il en est un pour la très grande majorité des femmes rencontrées dans le cadre de cette étude. C'est sur ce dernier comportement que s'enregistre en outre le plus grand écart entre les deux groupes de comparaison (68%).

Tableau 4.11

Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la privation intentionnelle

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DE LA PRIVATION INTENTIONNELLE	FEMMES (N=7) NI	HOMMES (N=1) NI
Au plan matériel et financier (total NI)	8	NIL
- envers la conjointe	6	-
- envers les enfants	2	-
Au plan affectif et émotionnel (total NI)	7	NIL
- refuse de lui donner de la tendresse	1	-
- refuse sa tendresse, ses attentions	2	-
- ne prend jamais de temps pour elle et pour les enfants	2	-
- ne souligne pas son anniversaire	1	-
- créé des événements tristes lorsqu'elle est heureuse	1	-
Au plan social (total NI)	7	1
- ne veut pas sortir avec elle ou avec les enfants	4	1
- ne considère pas ses besoins et ses goûts lorsqu'ils sortent	2	-
- refuse de sortir avec ceux et celles qu'elle aime	1	-
Au plan du soutien social (total NI)	4	NIL
- ne peut compter sur lui	1	-
- refuse de lui apporter assistance en cas de maladie	3	-
Au plan communicationnel (total NI)	6	NIL
- refuse de communiquer avec elle	2	-
- refuse de lui faire confiance	1	-
- refuse de lui partager l'information	1	-
- refuse l'informer où il va	2	-
Au plan sexuel (total NI)	2	NIL
Total nombre d'incidents (NI)	34	1

3.8 La surresponsabilisation/déresponsabilisation

La *surresponsabilisation* de la conjointe et la *déresponsabilisation* du conjoint sont des comportements qui ont été identifiés par les répondants et les répondantes comme étant une manifestation de violence psychologique. Nous avons retenu comme comportement de *surresponsabilisation* le fait d'exiger de quelqu'un, par exemple, une charge de travail, des prises de décisions, des responsabilités ou des tâches qui excèdent de beaucoup ce à quoi on serait normalement en droit de s'attendre de cette personne. La *déresponsabilisation*, quant à elle, renvoie plutôt au fait de ne pas s'impliquer comme conjoint dans les tâches normalement dévolues à la famille, à se soustraire aux devoirs et responsabilités qui relèvent du rôle d'époux et de père ainsi qu'à responsabiliser indûment la conjointe des difficultés rencontrées, des problèmes des enfants, etc.

Selon notre corpus, il y aurait pour cette catégorie comportementale 3 grands champs de référence soit la surresponsabilisation/déresponsabilisation face aux tâches ménagères, la surresponsabilisation/déresponsabilisation face au rôle parental et, enfin, la surresponsabilisation/déresponsabilisation face au tort qui incombe à la conjointe. Ces différents champs sont présentés au tableau 4.12 selon le nombre d'incidents rapportés par les hommes et les femmes.

Tableau 4.12

Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la surresponsabilisation/déresponsabilisation

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DE LA SURRESPONSABILISATION/ DÉRESPONSABILISATION	FEMMES (N=5) NI	HOMMES (N=3) NI
Au niveau des tâches ménagères (total NI) - ne s'engage jamais dans les tâches ménagères - l'oblige à arriver avec un budget insuffisant	3 3 –	3 2 1
Au niveau parental (total NI) - ne s'engage jamais avec les enfants (au quotidien) - s'attend à ce qu'elle prenne toutes les responsabilités en ce qui concerne les enfants	5 1 4	NIL – –
Au niveau des torts à prendre (total NI) - la responsabilise du fait que les enfants pourraient être séparés s'il y avait divorce - doit toujours se remettre en question, est coupable (la conjointe) des difficultés du couple	5 1 4	1 – 1
Total nombre d'incidents (NI)	13	4

La surresponsabilisation/déresponsabilisation face aux tâches ménagères est donc le seul champ de référence pour lequel les hommes et les femmes se retrouvent comme vis-à-vis. La surresponsabilisation parentale n'intervient, en contrepartie, que dans l'univers référentiel des femmes. Dès lors, on peut se demander si ces résultats sont dûs au fait que les hommes ne sont pas conscients de l'effet émotionnel que crée chez leur conjointe leur non implication auprès des enfants? Considèrent-ils que tout ce qui concerne les enfants soit d'abord et avant tout une question de femmes et, qu'en cela, ils ne sauraient faillir à leur rôle puisque celui-ci ne leur revient pas? Dans une toute autre perspective, on peut aussi se demander si les femmes n'ont pas davantage d'attentes envers leur conjoint pour tout ce qui concerne les enfants et qu'elles sont en cela plus sensibles au fait qu'il ne s'implique pas? En fait, même si notre corpus ne nous permet pas de répondre à ces questions, ces dernières méritaient quand même d'être soulevées car, comme c'était le cas pour le *dénigrement*, la surresponsabilisation/ déresponsabilisation s'organise, jusqu'à un certain point, autour d'une vision stéréotypée du rôle de la femme dans la famille à savoir que, c'est à elle qu'incombe les tâches domestiques, c'est elle qui doit voir à l'éducation des enfants, au bonheur du conjoint et de la famille.

3.9 La simulation de l'indifférence

La *simulation de l'indifférence* est un comportement de violence psychologique relativement consensuel (écart de 14%) identifié par un peu moins de la moitié des hommes et des femmes. Ce comportement consiste, concrètement, à faire semblant de ne pas être touché, de ne pas être ému, de ne pas être concerné ou intéressé par une personne, un événement ou une chose; c'est d'agir consciemment dans le but de montrer à quelqu'un qu'il n'est pas important, que ses besoins ne sont pas entendus, que ce qu'il dit n'est pas intéressant, etc. On ne doit donc pas confondre, ici, la simulation de l'indifférence à l'état d'indifférence qui traduit, lui, une disposition personnelle face aux choses, aux personnes ou aux événements de la vie.

Dans notre corpus, on retrouve peu d'incidents relatifs à ce type de comportement et, pour l'essentiel, ceux qu'on y trouve s'organisent autour des trois champs de référence suivants: 1) faire comme si l'autre n'était pas là; 2) faire comme s'il n'y avait pas de problèmes ou de difficultés; 3) faire comme si on ne remarquait pas les changements chez l'autre. Les détails relatifs à ces trois champs de référence sont présentés, selon le genre, au tableau 4.13.

Tableau 4.13

Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux différents champs de référence de la simulation de l'indifférence

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DE LA SIMULATION DE L'INDIFFÉRENCE	FEMMES (N=4) NI	HOMMES (N=3) NI
Ignorer l'autre (fait comme si elle n'était pas là)	2	2
Ignorer les problèmes (fait comme si de rien n'était)	1	NIL
Ignorer les changements (ne remarque pas sa nouvelle coiffure)	1	1
Total nombre d'incidents (NI)	4	3

Ainsi, non seulement les hommes et les femmes reconnaissent dans des proportions similaires le fait que *la simulation de l'indifférence* est une situation de violence psychologique présente dans leur relation de couple mais, ils identifient également, pour cette catégorie comportementale, sensiblement les mêmes champs de référence. Pour terminer, soulignons qu'un homme a raconté avoir vécu de l'indifférence de la part de sa conjointe, ce qui l'avait terriblement fait souffrir. Entre autres, après lui avoir révélé ses intentions de se suicider, celle-ci lui aurait répondu de le faire s'il en avait envie. C'est le seul incident de ce type répertorié dans le corpus des hommes.

3.10 La négation d'un état ou d'une condition

La *négation de l'état ou de la condition* d'une personne est un comportement que certains répondants et répondantes ont jugé être psychologiquement violent. Selon les données du corpus, ce comportement s'organiserait autour des quatre champs de référence suivants: 1) nier les états ou la nature des émotions qu'engendre une situation donnée chez une personne; 2) ne pas reconnaître la peine ou les souffrances qu'elle peut ressentir; 3) nier sa maladie et/ou ses souffrances physiques; 4) nier ses attachements affectifs ou encore l'importance que prennent pour elles certains liens affectifs. On trouvera présentés selon le genre, au tableau 4.14, les détails relatifs à ces 4 champs de référence.

Tableau 4.14
Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux
différents champs de référence de la négation
d'un état ou d'une condition

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DE LA NÉGATION D'UN ÉTAT OU D'UNE CONDITION	FEMMES (N=5) NI	HOMMES (N=1) NI
Nier les effets d'une situation désagréable (total NI)	4	NIL
-veut faire l'amour après une dispute	2	-
-veut être collé après avoir fait une colère	2	-
Nier ses peines	1	NIL
Nier sa maladie ou les souffrances ressenties (total NI)	4	NIL
-prend ça de travers quand elle a de la peine	2	
-est exigeant (veut se faire servir) quand elle est malade	1	
-croit qu'elle n'est pas vraiment malade	1	
Nier ses attachements affectifs ou l'importance de ceux-ci (ne reconnaît pas l'affection qu'elle porte à sa famille)	1	1
Total nombre d'incidents (NI)	10	1

Tel que cela se dégage du tableau 4.14, la *négation d'un état ou de la condition d'une personne* est donc une catégorie comportementale faisant l'objet d'un très faible consensus entre les hommes et les femmes. Pour ces dernières, il s'agit en outre d'un comportement qui se déploie dans des dimensions qui, pour la plupart, ne sont pas reconnues comme telles par les hommes.

3.11 La bouderie

Nous avons retenu comme comportement de *bouderie* tous les gestes et toutes les actions qui consistent à montrer à quelqu'un son mécontentement en adoptant une attitude renfrognée, maussade et froide ou encore par l'expression de son visage, le silence, etc. Au total, 4 femmes et 2 hommes ont relaté avoir vécu de tels incidents. Ces derniers sont présentés au tableau 4.15 selon le genre et les champs de référence auxquels ces incidents nous renvoient.

Tableau 4.15
Répartition, selon le genre, du nombre d'incidents relatifs aux
différents champs de référence de la bouderie

CHAMPS DE RÉFÉRENCE DE LA BOUDERIE	FEMMES (N=4) NI	HOMMES (N=2) NI
Bouder (comportement non spécifié)	2	1
Ne pas parler durant très longtemps	2	NIL
Se retirer socialement et refuser toute interaction	1	1
Total nombre d'incidents (NI)	5	2

Le tableau 4.15 nous révèle que la *bouderie* n'est donc pas une catégorie comportementale pour laquelle on peut faire ressortir des différences importantes entre les hommes et les femmes. Tout au plus, on se contentera de souligner qu'on retrouve encore une fois, ici, plus d'incidents relatifs à ce comportement dans le corpus des femmes que dans celui des hommes. Il s'agit toutefois d'une différence qui est minime.

3.12 L'agression des enfants

L'*agression des enfants* consiste à les attaquer verbalement et/ou physiquement de façon soudaine et brutale sans avoir été provoqué ou encore avoir à leur égard une attitude ou des paroles visant à les critiquer âprement et à les blesser moralement. Pour plusieurs femmes, les gestes d'agression faits par le conjoint à l'enfant, qu'ils soient physiques ou psychologiques sont vécus comme étant une violence psychologique qui leur est faite à elle-même. Voici les principaux extraits de notre corpus qui rendent compte de cette idée.

Dans des cas où les enfants sont victimes de violence physique:

ça me fait aussi mal que si c'était moi qu'il fessait, c'est la même chose, c'est conscient chez lui d'ailleurs parce que je lui ai dit si tu fesses mon enfant c'est comme si c'est moi que tu fesses (1a).

Hier encore, il a été violent avec la petite ...moi des fois je me dis qu'il le fait exprès, il le fait parce qu'il sait que ça me blesse, ça me fait réellement mal...mais je trouve ça pire pour les enfants que pour moi (5a).

Il est intéressant d'observer ici que ces deux extraits comportent des incidents explicites quant au fait que le conjoint connaît (*c'est conscient, il le fait exprès*) les blessures émotionnelles qu'entraînent chez la conjointe les comportements violents qu'il adopte envers les enfants. Ceci, nous amène à insister sur la place que semble occuper l'intentionnalité dans la dynamique de la violence psychologique.

Voici trois autres extraits, où les enfants sont victimes, cette fois, de violence psychologique:

supposons qu'il toucherait à un de mes enfants, il toucherait à moi aussi en même temps. Lui c'est pas physique envers les enfants, c'est plutôt verbal, mais ça m'atteint autant (2a).

il a pas de patience et il est vulgaire, il parle toujours aux enfants en sacrant après eux ou en leur disant " je vais te donner un coup de poing, tu vas rentrer dans le mur" ça fait que moi je me choque...quand il s'attaque aux enfants c'est encore pire que moi, tu sais, je veux dire que ça me dérange bien plus quand il s'attaque aux enfants que quand il s'en prend à moi (5a).

il l'ignore tout le temps, tu sais c'est intéressant pour elle, t'sais là je te dis méchant, tellement méchant là envers elle, ça se peut pas, ça me crève le coeur (3a).

Si on revient maintenant au corpus des hommes, on ne trouve aucun incident à l'effet que l'agression des enfants puisse être un comportement de violence psychologique orienté vers la conjointe. Tout comme pour la manipulation, l'agression des enfants est un comportement où on ne retrouve aucun consensus entre les hommes et les femmes. En fait, on dénombre un seul homme abordant cette idée, mais en partant du point de vue de sa conjointe plutôt que du sien pour en discuter:

parler un peu bête, bêtement aux enfants, peut être défini par elle comme étant de la violence psychologique (9b).

Le répondant effectue donc une certaine distanciation par rapport au point de vue qu'il énonce en prenant la peine de souligner que c'est *défini par elle comme étant de la violence psychologique*. L'agression des enfants, comme comportement spécifique de violence psychologique, n'apparaît donc pas dans l'univers référentiel des hommes ayant participé à l'étude.

3.13 Le harcèlement

Le *harcèlement* consiste à tourmenter une personne en la poursuivant sans cesse et en lui faisant subir d'incessants désagréments. Il peut s'agir aussi de fatiguer quelqu'un par des demandes, des questions, des prières, des sollicitations, des attentes réitérées ou encore l'exhorter continuellement pour

le faire agir et progresser. De tous les comportements de violence psychologique, le harcèlement est celui pour lequel on a rapporté le moins d'incident. Au total, seulement deux femmes et un homme y ont fait allusion et dans tous les cas, il s'agissait d'un comportement persistant envers la conjointe dans le but qu'elle cesse de voir quelqu'un (2 incidents chez les femmes relatifs à ce premier champ de référence) ou encore qu'elle ne retourne pas travailler (1 incident chez les hommes relatif à ce deuxième champ de référence).

4. Synthèse

Nous nous sommes principalement demandés dans le cadre de ce chapitre, si les situations et les comportements de violence psychologique réfèrent à des réalités différentes selon que l'on soit un homme ou une femme et nous avons cherché, le cas échéant, à tracer les contours de ces réalités respectives. Nous ne reviendrons pas en détail, dans le cadre de cette synthèse, sur l'ensemble des résultats discutés précédemment. Nous aimerions toutefois attirer l'attention sur les principaux points à retenir en présentant quelques tableaux synthèses permettant d'avoir une meilleure vue d'ensemble.

Une des conclusions incontournables des données concernant les champs de représentation, est que les femmes déclarent vivre l'ensemble des comportements de violence psychologique dans des proportions qui sont toujours supérieures à celles des hommes. Cet écart est particulièrement frappant dans le cas de la *manipulation* et de l'*agression des enfants*. En effet, tandis qu'un peu plus de la moitié des femmes affirment être concernées par ces incidents violents, aucun homme n'y fait référence. La *négarion d'un état ou d'une condition*, de même que la *privation intentionnelle* sont cette fois des comportements de violence psychologique identifiés par très peu d'hommes (un homme pour chacun des comportements) mais par plus de la moitié des femmes.

Un autre point fort de notre démarche aura été de mettre en évidence les comportements de violence psychologique plus consensuels entre les hommes et les femmes (*intimidation, surresponsabilisation/déresponsabilisation, bouderie, dégradation, simulation de l'indifférence et harcèlement*) des com-

portements qui le sont moins (*blâme, négation d'un état ou d'une condition, la menace, le contrôle, et la privation intentionnelle*) ou encore qui ne le sont pas du tout (*l'agression des enfants et la manipulation*). Nous croyons que cette catégorisation des comportements est susceptible de fournir des informations importantes aux intervenants oeuvrant dans les programmes d'aide aux conjoints violents. En insistant davantage sur les comportements qui échappent en partie ou en totalité à la représentation que les hommes se font de la violence psychologique, on ne pourra qu'améliorer les programmes qui leur sont destinés et contribuer, en cela, à diminuer la violence psychologique.

L'analyse approfondie du contenu des différents comportements de violence psychologique nous aura également permis de mettre en évidence le fait que les hommes et les femmes n'en parlent pas toujours avec les mêmes termes et n'y accordent pas, non plus la même importance sans oublier, du reste, que plusieurs de ces comportements renvoient à des réalités (*champs de référence*) totalement différentes. À titre d'exemple, alors que pour les femmes, la *privation intentionnelle* se vit de différentes façons ou sur plusieurs plans: aux plans matériel, financier, affectif et émotionnel, social, du soutien et communicationnel. Les hommes (plus précisément un seul homme) ne perçoivent que la privation sur le plan social.

Dans notre analyse nous avons pu rendre compte des distinctions énumérées précédemment en considérant deux aspects principalement soit, l'analogie des champs de référence retenus par les hommes et les femmes pour parler d'un même comportement ainsi que l'importance des incidents se rapportant aux différents champs de référence que l'on pouvait extraire des deux corpus. Sans revenir ici en détail sur la totalité de ces données, une vue d'ensemble des principaux résultats obtenus s'impose à cette étape-ci.

Le tableau 4.16 nous offre une vue d'ensemble du nombre de champs de référence semblables ou différents entre hommes et femmes pour chacun des treize comportements de violence identifiés. À l'exception de la *manipulation* et de *l'agression des enfants*, qui rappelons-le, sont des comportements de violence identifiés dans le corpus des femmes seulement, on observe qu'à peu près tous les comportements comprennent un certain nombre de champs

de référence à la fois communs et différents entre hommes et femmes. Il s'avère difficile cependant, avec les données de ce seul tableau, de repérer au premier coup d'oeil, quels sont les comportements vis-à-vis lesquels les hommes et les femmes émettent des propos comparables ou différents.

Tableau 4.16
Comparaison hommes-femmes quant aux champs de référence des comportements de violence psychologique

COMPORTEMENTS DE VIOLENCE	CHAMPS DE RÉFÉRENCE	
	NOMBRE DE CHAMPS DE RÉFÉRENCE SEMBLABLES ENTRE HOMMES ET FEMMES	NOMBRE DE CHAMPS DE RÉFÉRENCE DIFFÉRENTS ENTRE HOMMES ET FEMMES
Dénigrer	4	2
Contrôler	2	1
Intimider	1	6
Blâmer	2	1
Menacer	2	3
Priver intentionnellement	1	5
Surresponsabiliser/ Déresponsabiliser	2	1
Simuler l'indifférence	2	1
Nier un état ou une condition	1	3
Bouder	2	1
Harceler	0	2
Agresser les enfants*	0	2
Manipuler*	0	3

* Les comportements de violence psychologique marqués d'un astérisque sont ceux pour lesquels on ne retrouve aucun incident dans le corpus des hommes et donc aucun champ de référence dans ce corpus.

Afin de mieux visualiser les différences relevées dans le tableau précédent, nous avons rassemblé au tableau 4.17, les comportements de violence en deux groupes distincts: d'un côté les comportements de violence dont les champs de référence sont communs aux hommes et aux femmes et de l'autre les comportements de violence dont les champs de référence sont différents entre les hommes et les femmes. Cette catégorisation s'est réalisée selon certains critères¹. Ainsi, lorsque les hommes et les femmes ont parlé d'un même comportement de violence en ne référant qu'à un ou à deux champs de référence différents, nous avons considéré qu'ils en parlaient dans des termes comparables². À l'inverse, dès que trois champs de référence et plus étaient différents entre les hommes et les femmes, nous avons considéré qu'ils n'en parlaient pas dans les mêmes termes, donc que les champs de référence étaient différents.

Sur les treize comportements de violence identifiés, on observe au tableau 4.17 que pour six d'entre eux, les champs de référence sont communs aux hommes et aux femmes et que pour sept autres, les champs de référence sont différents entre les hommes et les femmes. En rapport à cette dernière catégorie cependant, on note que deux des six comportements de violence n'ont pas été mentionnés par les hommes; ce qui accentue la différence entre les hommes et les femmes sur ce point. L'identification des principaux champs de référence pour les treize comportements de violence psychologique est pensons-nous des plus profitables. En effet, il ne fait aucun doute, que les comportements présentant des champs de référence similaires suggèrent des réalités qui sont pour les hommes et les femmes également similaires et, qu'à l'inverse, les comportements présentant des champs de référence différents suggèrent l'existence de réalité différentes.

¹ Les critères n'ont pas été appliqués pour ce qui est de l'*agression des enfants* et de la *manipulation*. Comme ces comportements n'ont été rapportés que par les femmes, nous les avons classés comme étant différents au niveau des champs de référence.

² Pour ce qui du *harcèlement*, nous avons une exception à cette règle. Ainsi, les seuls deux champs de référence relevés sont différents entre les hommes et les femmes. Il n'y a donc aucun champ de référence semblable entre ces derniers. Ce comportement a donc été classé dans le tableau 4.17 comme ayant des champs de référence différents entre les hommes et les femmes.

Notre démarche, tout au long de ce chapitre pour repérer les distinctions s'opérant entre les hommes et les femmes sur la question des *champs de référence* a été laborieuse mais non vaine. Celle-ci, en effet, a permis de dresser une importante liste d'items alimentant la réflexion sur l'élaboration d'une mesure de la violence psychologique plus juste et complète. On peut se rapporter au Tome II de cette recherche où une première version d'items d'une mesure de violence psychologique a été élaborée sur la base de ces découvertes.

Tableau 4.17
Répartition des comportements de violence psychologique selon la comparabilité entre les hommes et les femmes quant aux champs de référence identifiés

CHAMPS DE RÉFÉRENCE	COMPORTEMENTS
Communs aux hommes et aux femmes	Dénigrer Simuler l'indifférence Bouder Contrôler Blâmer Surrresponsabiliser/déresponsabiliser
Différents entre les hommes et les femmes	Harceler Intimider Menacer Priver intentionnellement Nier les états de l'autre Manipuler* Agresser les enfants*

* Les comportements de violence psychologique marqués d'un astérisque sont ceux pour lesquels on ne retrouve aucun incident dans le corpus des hommes et donc où il y a une plus grande différence entre les hommes et les femmes.

Qu'en est-il maintenant de la comparaison hommes-femmes quant au nombre des incidents de violence psychologique (via les champs de référence) rapportés ? On peut se demander en rapport à quels comportements de violence psychologique, les hommes et les femmes ont-ils rapporté un nombre d'incidents (relatifs aux champs de référence) comparable ou différent ? C'est ce que le tableau 4.18 nous présente. En effet, pour rendre plus perceptibles les différences existantes entre les hommes et les femmes sur ce point, les comportements de violence ont été rassemblés selon que le nombre d'incidents était comparable ou différent. Cette catégorisation s'est effectuée à partir de certains critères que voici: lorsque le nombre d'incidents (relatifs aux champs de référence pour un comportement donné) rapporté par les femmes était moins que trois fois le nombre rapporté par les hommes, nous avons considéré ce nombre d'incidents comme étant comparable ou qu'il y avait consensus entre les hommes et les femmes quant au nombre d'incidents. À l'inverse, quand le nombre d'incidents rapporté par les femmes était au moins trois fois plus que celui rapporté par les hommes, nous avons considéré ce nombre comme étant différent ou qu'il n'y avait pas de consensus entre les hommes et les femmes sur ce point. Bien que ces critères¹ soient discutables, ils offrent l'avantage de relever les différences les plus importantes entre les hommes et les femmes.

Sur la base des critères mentionnés précédemment, nous pouvons observer au tableau 4.18² que lorsqu'il s'agit de *simulation de l'indifférence, de harcèlement, d'intimidation, de bouderie et de dénigrement*, les hommes et les femmes relatent une proportion d'incidents relativement comparable. C'est toutefois quand il s'agit de *surresponsabilisation/ déresponsabilisation, de menace, de blâme, de contrôle, de négation d'un état ou d'une condition, et de privation intentionnelle*, que l'on relève les différences les plus marquées

¹ Ces critères n'ont pas été appliqués pour ce qui est de l'*agression des enfants* et de la *manipulation*. Comme ces comportements n'ont été rapportés que par les femmes, nous les avons classé comme étant différents au niveau du nombre d'incidents.

² Dans le cas du *dénigrement* et du *contrôle* nous n'avons pas comptabilisé les incidents ne se rapportant pas comme tels à des champs de référence (voir dernières catégories aux tableaux 4.5 et 4.6 respectivement).

dans le nombre d'incidents rapportés par les hommes et les femmes. Également, en ce qui a trait à la *manipulation* et à l'*agression des enfants*, les hommes n'ont rapporté aucun incident de violence contrairement aux femmes.

Cette analyse de l'importance des incidents relatifs aux champs de référence peut contribuer selon nous à mieux faire ressortir les divergences de représentations. En fait, si on prend pour acquis qu'un nombre d'incidents élevé témoigne du sérieux et de l'importance qu'on accorde à un champ de référence donné, tous les écarts observés entre les hommes et les femmes sur ce plan deviennent, du coup, autant de signes concrets de la différence qui les spécifie. En poussant plus loin notre analyse interprétative, on pourrait également dire que l'importance accordée par les femmes et les hommes aux différents champs de référence d'un comportement donné sont autant de portes ouvertes sur leur subjectivité respective, c'est-à-dire sur ce qu'ils et elles considèrent avoir le pouvoir d'*atteindre et de blesser émotionnellement*.

Tableau 4.18

**Comparaison hommes-femmes quant au nombre d'incidents relatifs
aux champs de référence**

Comparaison des nombres d'incidents	Comportements	Nombre d'incidents rapportés par les hommes	Nombre d'incidents rapportés par les femmes	Rapport entre les hommes et les femmes (%)
Nombre d'incidents comparables	Simuler l'indifférence	3	4	75
	Harceler	1	2	50
	Intimider	6	15	40
	Bouder	2	5	40
	Dénigrer	9	23	39,1
Nombre d'incidents non-comparables	Surresponsabiliser/déresponsabiliser	4	13	30,7
	Menacer	3	13	23
	Blâmer	4	28	14,2
	Contrôler	3	22	13,6
	Nier un état ou une condition	1	10	10
	Priver intentionnellement	1	34	3
	Agresser les enfants*	0	5	0
	Manipuler*	0	15	0

* Les comportements marqués d'un astérisque sont ceux pour lesquels on ne retrouve aucun incident dans le corpus des hommes et donc où il y a une plus grande différence entre les hommes et les femmes.

Si l'on tient compte maintenant des différences entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à la fois aux champs de référence identifiés et au nombre des incidents rapportés (croisement de ces deux concepts), nous obtenons le tableau 4.19. Les comportements suivants: *menacer*, *priver intentionnellement* et *nier un état ou une condition* sont les comportements pour lesquels il y a le moins de consensus entre les hommes et les femmes au niveau des réalités auxquelles ils renvoient (champs de référence) et au niveau également du nombre d'incidents rapportés. Cette même catégorie comprend également deux autres comportements (*manipuler* et *agresser les enfants*) où il y a cette fois absence totale de consensus entre les hommes et les femmes. En effet, comme les hommes n'ont identifié aucun incident et donc par le fait même aucun champ de référence se rapportant à ces deux comportements, on peut donc dire que c'est vis-à-vis ces comportements que les hommes et les femmes se rejoignent le moins.

Trois autres comportements font toutefois l'objet d'un certain consensus entre hommes et femmes. Il s'agit des comportements suivants: *dégrader*, *simuler l'indifférence* et *bouder*. Vis-à-vis ces derniers comportements, on retrouve des champs de référence communs aux hommes et aux femmes ainsi qu'un nombre d'incidents comparable entre les hommes et les femmes. Enfin, dans d'autres cas, c'est-à-dire vis-à-vis certains autres comportements, il y a des nuances dans les résultats. Ainsi, pour ce qui est du *contrôle*, du *blâme* et de la *surreponsabilisation/déresponsabilisation*, les femmes et les hommes ont des champs de référence communs mais rapportent un nombre d'incidents différent. C'est l'inverse en ce qui concerne deux autres comportements à savoir l'*intimidation* et le *harcèlement*. En effet, pour ces derniers comportements, les champs de référence y sont différents entre les hommes et les femmes alors que le nombre d'incidents rapporté est comparable.



Tableau 4.19
Comparaison hommes-femmes quant aux champs de référence et au nombre d'incidents relatifs à ces champs

CHAMPS DE RÉFÉRENCE/ INCIDENTS RELATIFS AUX CHAMPS DE RÉFÉRENCE	COMPORTEMENTS
Champs de référence communs aux hommes et aux femmes et importance comparable	Dégrader Simuler l'indifférence Bouder
Champs de référence communs aux hommes et aux femmes et importance différente	Contrôler Blâmer Surrresponsabiliser/ déresponsabiliser
Champs de référence différents entre les hommes et les femmes et importance comparable	Harceler Intimider
Champs de référence différents entre les hommes et les femmes et importance différente	Menacer Priver intentionnellement Nier un état ou une condition Manipuler* Agresser les enfants*

* Les comportements de violence psychologique marqués d'un astérisque sont ceux pour lesquels on ne retrouve aucun incident dans le corpus des hommes.

Chapitre V

Attitudes et incidents de violence psychologique

Nous avons fait le point, aux chapitres 3 et 4, sur l'*information* et l'*image* comme constituantes des représentations sociales de la violence psychologique. Pour compléter ce tableau, on doit maintenant aborder la troisième et dernière constituante à savoir, l'*attitude*.

Selon Moscovici (1972), l'*attitude* correspondrait à la *dimension génétiquement première*, c'est-à-dire à la manière d'être et à l'orientation positive ou négative de l'individu vis-à-vis de sa représentation. En d'autres mots, l'*attitude* serait la *prédisposition* affective de l'individu —qu'elle soit positive ou négative— face aux choses, aux êtres et aux événements qui l'entourent.

Dans la présente étude, la dimension émotionnelle de l'*attitude* a été documentée par la question suivante: *Comment vous sentez-vous face aux situations de violence psychologique que vous vivez (ou exercez)?* La prédisposition aux réactions lors d'incidents violents a pour sa part été documentée par les deux questions suivantes: *Quelles sont les circonstances qui vous amènent (ou amènent votre conjoint) à être psychologiquement violent? Comment réagissez-vous durant les incidents violents?* Enfin, la dimension de l'*attitude* que l'on pourrait qualifier de plus normative a été documentée à partir des deux questions suivantes: *Comment les femmes devraient-elles réagir en situation de violence psychologique?* et, enfin, *Pourquoi devraient-elles réagir de la façon suivante?*

1. La dimension émotionnelle de l'attitude: un aperçu des effets des situations de violence psychologique rapportés par les hommes et les femmes

La dimension émotionnelle de l'*attitude* se rapporte aux phénomènes affectifs influençant la position pour ou contre d'un individu ainsi que la nature des actions/réactions qu'il a face à un phénomène donné. C'est à cette dimension précise de l'*attitude* que l'on s'est intéressé en demandant aux hommes et aux femmes de nous dire ce qu'ils ressentaient face aux situations de violence psychologique dans lesquelles ils et elles étaient impliqués. Les principaux sentiments et états qu'ils ont exprimés sont rapportés, selon le genre, au tableau 5.1.

De façon assez claire, il se dégage de ce tableau que les femmes sont plus nombreuses à éprouver des sentiments de culpabilité que les hommes et qu'elles connaissent également de nombreuses pertes comparativement à ces derniers. On relève que certains hommes, semblent néanmoins désespérés au point d'avoir des idées suicidaires. Il reste tout de même que la plupart disent éprouver des malaises (ne pas se sentir bien) sans plus de précisions.

Tableau 5.1

Les effets de la violence psychologique chez les hommes et les femmes¹

FEMMES	HOMMES
Sentiments -de culpabilité (5) -de peur (pour elle et/ou ses enfants) (4) -d'être rendue à bout (4) -de trahison (1) -d'impuissance (1) -de déception (1) -de frustration (1) -de colère (1) -d'isolement (1)	Sentiments -de culpabilité (2) -de nervosité, stress (2) -de regrets (2) -d'inutilité (1) -de soulagement (1) -de peine (1)
Pertes -d'identité (2) -de compétences personnelles (2) -de ses capacités décisionnelles (1) -de joie de vivre (1) -d'autonomie (1) -de confiance (1)	Pertes -d'estime de soi (2)
Malaises -physiques (1) -indéterminés (2)	Malaises (5)
Absence d'émotion (1)	Absence d'émotion (1)
Déni (1)	Idées suicidaires (2)

¹ Les chiffres apparaissant entre parenthèses indiquent le nombre d'idées émises sur le sujet. Une même personne peut avoir émis plus d'une idée.

De plus, outre le fait que ce tableau met en valeur l'expression d'une intensité émotionnelle différente entre les hommes et les femmes face aux situations de violence psychologique vécues, il rend également compte du processus par lequel la violence psychologique entraîne des effets négatifs chez la victime. Ferraro (1979) a longuement documenté cette mécanique en soulignant que la violence psychologique avait d'abord des effets débilissants chez l'estime des femmes qui en sont victimes. C'est ce qui est exprimé dans certains énoncés que nous avons repérés tels que *ne se sent plus elle-même, ne se sent plus femme, n'a plus confiance en elle*, (pertes d'identité, de confiance) *sent que c'est de sa faute,se sent coupable* (sentiments de culpabilité). Cette perte d'estime et de confiance se traduirait à son tour par une diminution des capacités à faire face à la relation abusive. Dans notre corpus, plusieurs énoncés rendent compte de cette idée: *se sent impuissante, incapable de prendre des décisions, a perdu son autonomie, etc.* (sentiments d'impuissance, pertes de ses capacités décisionnelles, de son autonomie). En fait, Ferraro (1979) insiste à juste titre sur le fait que le plus grand danger associé à la violence psychologique est l'immobilisation de la femme à l'intérieur de la relation abusive. Dès lors, le déni et la dissociation deviennent des stratégies de survie qui concourent, elles aussi, à diminuer les possibilités de réagir à la situation abusive. Cette idée, encore une fois, on la retrouve exposée dans certains commentaires repérés du type *...je me sens au neutre, je ne peux croire qu'il est aussi méchant, c'est pas lui le fou...c'est moi.*, etc.

2. La prédisposition à l'action lors des incidents violents

La prédisposition aux réactions dans le cadre spécifique des incidents de violence psychologique est une autre dimension de l'*attitude* à laquelle on s'est intéressé dans le cadre de cette étude. C'est à ce titre, entre autres, qu'ont été documentées les circonstances qui amènent le conjoint à être violent et les réactions des femmes durant les incidents de violence psychologique.

2.1 Les circonstances à l'origine des incidents violents

Les circonstances à l'origine des incidents de violence psychologique sont présentées, telles que les ont identifiées les hommes et les femmes, au tableau 5.2.

L'énoncé revenant le plus souvent dans le discours des femmes a trait au contrôle c'est-à-dire au fait de *ne pas dire ou de ne pas faire les choses* telles que le conjoint le souhaite. Ces affirmations ne sont par ailleurs nullement démenties par les hommes puisqu'on retrouve également dans leur discours des énoncés se rapportant à ces mêmes circonstances.

Pour bon nombre de femmes et d'hommes, il est important de le dire; il n'y aurait pas de circonstances particulières à l'origine des incidents violents. Pour eux, au contraire, toutes les circonstances seraient bonnes, c'est-à-dire que toutes les circonstances sont susceptibles de devenir des prétextes aux incidents violents. Les *enfants* et les *sorties sociales* de la conjointe sont également identifiés comme étant à l'origine d'épisodes de violence survenus entre eux et ce, tant par les hommes que par les femmes.

Enfin, certains énoncés sont spécifiques au corpus des hommes tandis que d'autres sont spécifiques au corpus des femmes. Dans le premier des corpus mentionnés, ces énoncés sont: *a des comportements violents lorsqu'il veut se venger de quelque chose, quand il sent que sa conjointe s'intéresse davantage aux autres qu'à lui, quand il est jaloux, lorsque sa conjointe crie ou lorsqu'il est fatigué*. Les circonstances provoquant des comportements violents chez le conjoint n'ayant été identifiées que par des femmes sont: *lorsqu'elle fait quelque chose sans le consulter, sa façon de se comporter avec les enfants, le fait d'avoir un emploi rémunéré ou, encore tout événement se produisant de façon fortuite et imprévisible*.

Tableau 5.2

Énoncés, selon le genre, sur les circonstances qui amènent un individu à être violent sur le plan psychologique

ÉNONCÉS ISSUS DU CORPUS DES FEMMES	ÉNONCÉS ISSUS DU CORPUS DES HOMMES
- lorsqu'on ne dit pas ou ne fait pas comme il veut (4)¹ - il n'y a pas de circonstances spéciales, toutes les circonstances sont bonnes (3) - les enfants (2) - lorsqu'elle sort ou rencontre des amies (3) - lorsqu'elle fait quelque chose sans le consulter (1)*² - sa façon de se comporter avec les enfants (1)* - tout ce qui survient de façon imprévisible (1)* - son travail (1)*	- lorsqu'on ne dit pas ou ne fait pas comme il veut (3) - il n'y a pas de circonstances spéciales, toutes les circonstances sont bonnes (3) - les enfants (2) - lorsqu'elle sort ou rencontre des amies (2) - quand il veut se venger de quelque chose (1)* - quand il sent que sa conjointe porte plus d'intérêt aux autres qu'à lui (2)* - quand il est jaloux (1)* - quand sa conjointe crie (1)* - quand il est fatigué (1)*

En résumé, même si plusieurs considèrent qu'il n'y a pas de circonstances précises à l'origine des comportements violents et que, le cas échéant, toutes les circonstances sont bonnes, les principaux événements retenus par les hommes et par les femmes sont, en ordre d'importance: *le fait de ne pas faire ou de ne pas dire les choses comme le conjoint le désire, le fait pour la conjointe de sortir et de rencontrer des amies et, en dernier lieu, les enfants.*

¹ Les chiffres apparaissant entre parenthèses indiquent le nombre d'idées émises sur le sujet. Une même personne peut avoir émis plus d'une idée.

² Chaque étoile indique qu'il s'agit d'un énoncé qu'on ne retrouve que dans le corpus des hommes ou, selon le cas, que dans le corpus des femmes.

2.2 *Intentionnalité et gestes violents: comment les hommes et les femmes interprètent ce qui se passe*

Bien qu'au départ aucune question n'avait été prévue à cette fin, il a été possible de repérer au moment de l'analyse, un certain nombre d'idées ou de commentaires se rapportant directement à ce qui se passe ou se produit chez le conjoint au moment où il pose un geste violent. Évidemment, ce contenu ne se présente pas *a priori* comme étant étroitement lié à la notion d'*attitude*. Nous croyons néanmoins que la signification ou l'interprétation donnée au geste au moment même où celui-ci se produit influence la *prédisposition à l'action* d'un individu. C'est à ce titre que nous avons choisi de présenter au tableau 5.3 les énoncés se rapportant à cette catégorie d'idées.

En prenant connaissance de ces énoncés, il est possible de dégager une notion qui nous semble importante: l'*intentionnalité*. Les principaux termes ou éléments de signification se rapportant à cette idée sont soulignés dans le tableau. En fait, ce qu'il faut savoir est que si cette notion n'apparaît pas toujours comme telle dans le contenu manifeste des énoncés, on la retrouve néanmoins présente dans leur contenu latent.

Entre les femmes, entre les hommes de même qu'entre les femmes et les hommes, il est par ailleurs possible de repérer d'importants éléments de clivage. Pour les femmes, par exemple, on retrouve à la fois des énoncés qui ont tendance à disculper le conjoint ou à considérer son geste violent comme n'étant pas sa responsabilité (*il est fatigué, tout croche en dedans, il est fêlé*). Les femmes qui tiennent de tels propos n'envisagent évidemment pas l'intentionnalité du geste qui est dirigé vers elle mais voient davantage ce dernier comme étant la conséquence d'un état psychologique plutôt que le résultat d'un raisonnement. Pour d'autres femmes, cependant, il ne fait aucun doute que le conjoint est entièrement conscient de ce qu'il fait: *il cherche..., il se venge..., il sait..., il prend plaisir...etc.*

Tableau 5.3

Synthèse des principaux commentaires se rapportant à ce qui se passe chez le conjoint au moment où se produit l'acte de violence psychologique

FEMMES	HOMMES
Intentionnalité - IL <u>cherche</u> toujours le moyen de nous blesser, il va tellement <u>chercher</u> à me blesser (1)¹ - IL se <u>venge</u> (1) - Il <u>sait</u> ce qu'il fait (1) - Il en <u>prend</u> plaisir en dedans de lui, il se sent tellement heureux de faire cela (1) - Il est <u>conscient</u>, il sait ce qu'il fait (1) Disculpation - Il est fêlé (1) - je crois qu'il était fatigué (1) - Il est tout croche en dedans de lui (1)	Intentionnalité - Je croyais qu'il fallait être dans la famille comme dans la carrière (1) - Avant je ne violentais, pas je <u>me disais</u> que ça valait pas la peine (1) - C'est comme si je <u>me servais</u> de cela comme d'un «spair» (1) - Je <u>cherche</u> à la fatiguer (1) - Je <u>sais</u> que pour elle c'est bien plus dur les mots (1) - Je <u>veux</u> y faire mal (1) - On dirait que j'<u>essaie</u> de la caler (1) - Je <u>sais</u> que je dis des choses qui ne sont pas vraies (1) Justification - L'alcoolisme et l'homme violent c'est un (1) - Il faut que je me fasse soigner (1) - J'vois plus clair (1) - Je me demande pourquoi le Seigneur arrête pas ma main (1) - Je tombe dans les «bleus» (1) - Sur le coup, je n'y pense pas (1), ce sont des geste irréfléchis (1) - Quand je me choque, c'est que je suis rendu au bout de mes forces (1) - J'ai aucun contrôle sur la violence (1) - Même si ces mots là sont vrais, la vérité n'est pas toujours bonne à dire (1) Déresponsabilisation - On est jamais tout seul responsable (1) - Je ne peux avoir tous les torts (1) - Elle voyait peut être aussi l'erreur qu'elle avait fait (1) - Il y a un problème de l'autre bord aussi, il n'y a pas juste moi qui a un problème(1) - C'est dans les deux sens (1)

¹ Les chiffres apparaissant entre parenthèses correspondent au nombre d'idées émises sur le sujet. Une même personne peut avoir émis plus d'une idée.



La même situation prévaut chez les hommes mais on retrouve sur le plan du contenu, cette fois, une orientation différente de ce qui est rapportée par les femmes. Ainsi, certains justifient la violence en y voyant l'expression du geste violent comme étant une maladie (*l'alcoolisme et l'homme violent, c'est la même chose..., il faut que je me fasse soigner...*), une perte de contrôle ou un acte impulsif (*j'vois plus clair, j'ai aucun contrôle sur la violence, je me demande pourquoi le Seigneur arrête pas ma main, je tombe dans les bleus, ce sont des gestes irréflechis,*). Pour d'autres, on doit partager à deux la responsabilité (*on n'est jamais tout seul responsable, je ne peux avoir tous les torts, il y a un problème de l'autre bord aussi...*). Dans tous ces cas, on l'aura compris, les hommes n'envisagent certainement pas l'*intentionnalité* de leurs gestes. Pour d'autres, cependant, cette notion ressort beaucoup plus clairement dans leurs propos: *je cherche à la fatiguer, je veux lui faire mal, je sais que je dis des choses qui ne sont pas vraies.....etc.*

Ainsi, on peut supposer jusqu'à un certain point que la façon dont on perçoit ce qui se passe au moment même où les choses se passent intervient dans ce que Moscovici (1972) nomme la *prédisposition à l'action*. En fait, même si les commentaires contenus au tableau 5.19 ne s'articulent pas de façon étroite à la notion d'*attitude*, ces derniers présentent néanmoins l'avantage de faire ressortir un des éléments qui, croyons nous, semble central à la dynamique de la violence psychologique: l'*intentionnalité*.

2.3 Les réactions des femmes¹ lors des incidents de violence psychologique

Les réactions qu'ont les femmes durant les incidents de violence psychologique est un autre aspect de la *prédisposition à l'action* auquel on s'est intéressé et qui sont présentées, selon le genre, au tableau 5.4.

¹ Seules les réactions des femmes seront présentées. En effet, nous ne pouvons présenter les réactions des hommes selon les répondants et répondantes du fait que cette question n'a pas été abordée comme il avait été prévu initialement, lors des entrevues menées auprès des hommes.



Tableau 5.4

Identification des réactions des femmes, selon le genre, durant les situations de violence psychologique rapportées

TYPE DE RÉACTIONS	RÉACTIONS IDENTIFIÉES PAR LES FEMMES (N) ¹	RÉACTIONS IDENTIFIÉES PAR LES HOMMES (N)
Sentiments		
- de peur	—	1
- d'indifférence	1	2
Actions		
- boudier	—	1
- crier	—	2
- pleurer	3	3
- répliquer	3	3
- rire	—	2
- partir	—	1
- se fâcher (se rebeller, faire une crise)	—	5
- se taire (se refermer, acheter la paix)	4	4
- donner des coups de poings (sur la table)	—	1
Actions (interactionnelles)		
- abaisser le conjoint	—	3
- tenter un rapprochement sexuel	1	—
- demander à l'autre de partir	1	1
- tenter de se faire pardonner	1	—
- tenter de se rapprocher (jaser)	1	—

La façon dont se configure ce tableau ne laisse aucun doute quant au fait que, sur un plan très général, les hommes et les femmes ne reconnaissent pas être en présence des mêmes réactions. Cette divergence, du reste, ne s'atténue aucunement lorsque l'on tente de l'analyser par le biais du consensus intra-couple. En d'autres mots, les hommes n'identifient pas généralement les mêmes réactions que les femmes et, lorsqu'ils le font, le plus souvent ce sera le résultat d'une combinaison de propos issus d'hommes et de femmes de couples dépareillés.

Les réactions les plus courantes chez les femmes par ordre d'importance, lors d'incidents violents, du moins selon l'appréciation qu'elles en ont, est de *se taire* (de se refermer et d'acheter la paix), de *pleurer* et de *répliquer*. Quelques femmes font part également d'actions interactionnelles soit en *demandant à l'autre de partir*, soit en tentant de se faire pardonner, de se rapprocher de l'autre ou encore en tentant un rapprochement sexuel.

Dans la lorgnette des hommes, la réaction de la conjointe la plus courante serait plutôt de *se fâcher* (de se rebeller, de piquer une crise). Dans certains cas aussi, elle *abaisserait le conjoint* ou encore *crierait*. Or, comme en témoigne le tableau 5.4, aucune femme n'a rapporté avoir de tels agissements...

Ces résultats ne peuvent que nous laisser perplexes. En effet, comment comprendre que ce qui est dit et reconnu par les hommes comme étant la réaction la plus courante n'existe pas ou n'est pas reconnue comme telle par les femmes? Sans plus, on se contentera de soulever ici l'idée qu'on se retrouve possiblement en présence d'un renversement de perspective. Dès lors, ce qui se présente dans le regard des hommes comme étant un comportement d'hostilité chez la partenaire est, dans les yeux même de cette dernière, une réalité occultée, tout comme c'est le cas, d'ailleurs, lorsqu'on les invite à définir ce qui, dans le comportement de leur conjoint, est violent.

3. La dimension normative de l'attitude: la façon dont devraient réagir les femmes vivant des situations de violence psychologique

L'*attitude* comporte un aspect profondément individuel parce qu'elle se construit, pour une large mesure, à partir de l'expérience personnelle. À l'autre bout du continuum, elle recoupe aussi une dimension normative c'est-à-dire que l'*attitude* intervient également sur la façon dont un individu parvient à s'adapter et à s'ajuster à son milieu de vie et aux groupes de référence que sont les siens.

Afin de cerner cette dimension plus sociale de l'*attitude*, deux questions ont été posées aux répondants et répondantes à savoir, *comment les femmes en situation de violence psychologique devraient-elles réagir?* et *Pourquoi devraient-elles réagir ainsi?* On retrouvera au tableau 5.5, selon le genre, les principaux énoncés extraits des allocutions auxquelles se sont prêtés les hommes et les femmes en guise de réponse à cette question.

Tableau 5.5

Énoncés, selon le genre, sur la façon dont les femmes devraient réagir lorsqu'elles vivent des situations de violence psychologique

ÉNONCÉS ISSUS DU CORPUS DES FEMMES	ÉNONCÉS ISSUS DU CORPUS DES HOMMES
- en allant chercher de l'aide (5) ¹ - en discutant et parlant avec le conjoint (2) - en ne se laissant pas faire (2) - en allant vers les autres (1) - en n'attendant pas trop longtemps avant de réagir (1)	- ne sais pas (2) - en évitant de mépriser l'autre, de lui faire sentir qu'il est coupable (2) - en discutant (1) - en amenant le conjoint à réfléchir (1) - en laissant aller les choses pour faire baisser la pression (1) - en tolérant d'abord et en demandant une explication (1) - en poussant le conjoint à aller faire une thérapie (1) - en reconnaissant que les torts sont des deux bords (1) - en reconnaissant qu'elle doit faire elle aussi une thérapie (1) - en sortant de la maison (1) - en se rebellant (1)

¹ Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'idées émises. Une même personne peut avoir émis plus d'une idée.

Un bref survol de ce tableau nous permet de dégager qu'il existe un clivage important entre les deux groupes étudiés quant à *la façon dont devrait réagir une femme qui vit de la violence psychologique*. À cet égard, une majorité de femmes a une vision commune, c'est-à-dire qu'elles considèrent qu'il ne faut pas s'isoler, qu'il faut *aller vers les autres et demander de l'aide*. Certaines disent aussi qu'il ne faut *pas se laisser faire et attendre trop longtemps avant de réagir*. Enfin, d'autres soulignent que la meilleure façon de réagir est de *discuter et de parler avec le conjoint*. Donc, pour les femmes, même si certaines d'entre elles reconnaissent l'importance d'intervenir auprès du conjoint, il est nécessaire d'aller vers l'extérieur, de sortir du couple et de demander de l'aide.

Pour les hommes, la situation se présente différemment. En fait, soit qu'ils n'ont pas d'idée sur la façon dont les femmes devraient réagir, soit qu'ils considèrent qu'elles devraient *laisser aller, tolérer, ne pas culpabiliser*, bref, qu'elles devraient en quelque sorte accepter la situation telle qu'elle est. D'autres diront qu'elles devraient réagir *en discutant*, en amenant le conjoint à *réfléchir* ou encore, en le convainquant d'*aller faire une thérapie*. Pour la plupart des hommes, finalement, la réaction que devrait avoir une femme en situation de violence psychologique tient à la *pacification* de la situation; en d'autres mots, ils s'attendent à ce qu'elles adoptent un comportement contraire à celui qu'elles subissent c'est-à-dire, un comportement non-violent.

Certains hommes ont également mentionné que les femmes devraient reconnaître *que les torts sont des deux bords* et que la *thérapie peut aussi être une solution pour elles*. Enfin, d'autres encore croient qu'elles devraient *sortir de la maison et se rebeller*.

Les femmes et les hommes n'ont donc pas la même façon de concevoir la réaction que devraient avoir une femme impliquée dans une situation de violence psychologique. Ainsi, tandis que les premières croient que la réaction la plus appropriée est d'aller chercher de l'aide —donc d'aller à l'extérieur du couple— les hommes croient, eux, que cette réaction doit avoir lieu dans le cadre même de la dynamique du couple; cette réaction tiendrait, du reste, de l'acceptation passive de la situation, au désamorçage de la crise et au partage des responsabilités face aux gestes de violence psychologique posés.

4. Synthèse

Dans ce chapitre, nous avons pour objectif de cerner l'*attitude* en tant qu'élément constitutif (avec l'*information* et l'*image*) de toute représentation sociale. Pour ce faire, nous avons choisi de travailler le concept en privilégiant l'analyse de sa dimension émotionnelle, de sa dimension de *tendance à l'action* ainsi que de sa *dimension normative*. Enfin, puisque dans cette étude nous avons comme objectif ultime de dégager les représentations que se font les hommes et les femmes de la violence psychologique, c'est la question du genre qui a été le principe organisateur de l'analyse. Voyons maintenant quelles sont les grandes idées à retenir de cette démarche.

En premier lieu, on doit souligner que les femmes expriment une intensité émotionnelle beaucoup plus forte que les hommes par rapport aux situations de violence psychologique vécues. Compte-tenu de leur position de victimes dans la relation abusive, cela n'a rien de très étonnant. Plus que les hommes elles considèrent aussi, du moins dans le contenu manifeste de leurs énoncés, que les gestes de violence relèvent, chez l'abuseur, d'un processus conscient.

Il est intéressant d'observer par ailleurs que ce n'est qu'en abordant les incidents concrets de violence que la question du contrôle, comme telle, commence à se montrer dans le discours des hommes et des femmes et qu'on voit aussi s'opérer, entre eux, un certain rapprochement sur le plan cognitif. En effet, amenés à se prononcer sur les circonstances déclenchant les incidents violents, ces derniers identifieront dans des proportions et dans des termes similaires des situations que l'on peut rattacher, soit au contrôle du conjoint sur la conjointe, soit à l'absence de circonstances précises; le cas échéant, du reste, toutes les circonstances deviennent de bonnes excuses pour donner lieu à des agirs violents.

Les composantes de l'*attitude* étudiées sous l'angle de la réaction appropriée que devrait avoir les femmes qui vivent des situations de violence psychologique, créent également, sur la question du genre, un nouveau clivage. Ainsi, pour les femmes, il paraît très clair que, dans de telles circonstances, la

meilleure façon de réagir est de se tourner vers l'extérieur et d'aller chercher l'aide nécessaire. Pour les hommes, la réaction appropriée serait plutôt *le laisser aller* s'accompagnant d'une attitude compréhensive et pacifique. En d'autres mots, la solution serait de rester dans le couple et d'attendre patiemment que la secousse passe...

Cette réaction, toutefois, ne s'apparente aucunement avec la conduite des conjointes, telle qu'elle nous est rapportée par les hommes. Selon le dire de plusieurs, la réaction de leur conjointe lors d'incidents violents serait plutôt une réaction impliquant une forte charge de révolte et de colère; en d'autres mots, il s'agirait d'une réaction de crise. Or, aucune femme n'a identifié adopter de tels comportements. Plutôt, dans presque la moitié des cas, elles diront prendre le chemin du silence, se refermer et acheter la paix.

Donc, peu importe la constituante que l'on considère —information, image ou attitude— les hommes et les femmes se polarisent toujours différemment. C'est ce qui nous permet de conclure que selon que l'on soit un homme ou une femme, on se fait de la violence psychologique une représentation qui est fort différente. Pour l'essentiel, on retrouvera dans la discussion finale de ce document ce qu'il faut retenir de ces distinctions.

Ce chapitre vient clore l'analyse des représentations sociales selon ses trois constituantes. Le matériel recueilli riche en information nous a permis d'élaborer une définition de la violence psychologique. C'est ce que nous présentons dans le prochain chapitre.

Chapitre VI

Élaboration conceptuelle de la notion de violence psychologique à partir des données de l'étude

Quelle définition de la violence psychologique peut-on tirer de notre corpus? Voilà pour l'essentiel le projet sur lequel on se concentrera dans ce sixième et dernier chapitre. Dans un premier temps, nous présenterons la définition de la violence psychologique telle qu'elle ressort de l'analyse des 19 entrevues que nous avons réalisées. Les principaux termes de cette définition seront par la suite précisés ce qui nous permettra d'ouvrir, à la troisième section, sur la question de la dynamique interactionnelle dans laquelle prend place la violence psychologique. La description des différentes manifestations¹ de la violence viendront par la suite. Nous terminerons enfin le chapitre en faisant ressortir les points de convergence et de divergence entre la définition que nous proposons et ce que nous disent les écrits sur la violence psychologique.

1. Vers une nouvelle définition de la violence psychologique

Fort de notre analyse empirique des données issues du corpus des femmes et de celui des hommes (cf. chapitres 3, 4 et 5) et de la mise en relation de ce matériel avec ce que les auteurs avaient écrit sur le concept de violence psychologique (cf. chapitre 1) nous avons été en mesure de formuler une nouvelle définition de la violence psychologique.

¹ Les termes *manifestations* et *comportements* ont une valeur synonymique dans le présent texte.

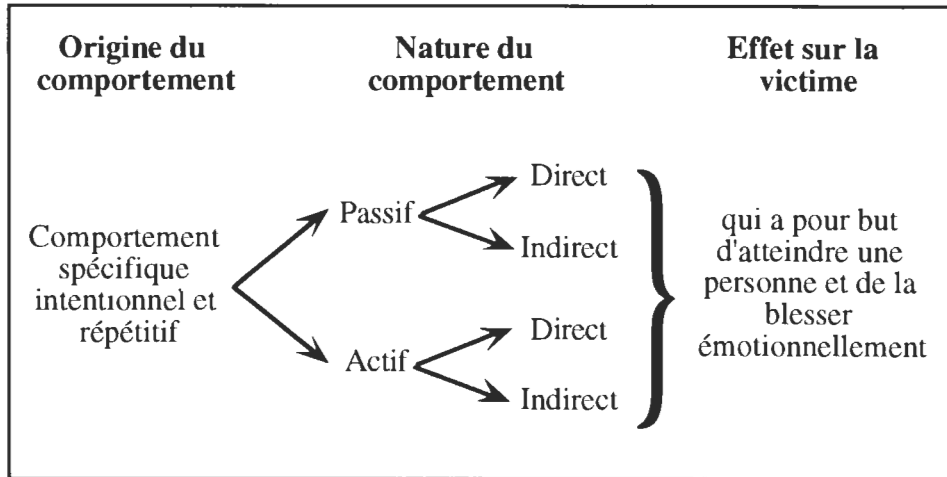
Avant de présenter notre définition de la violence psychologique, il s'avère nécessaire de revenir succinctement sur la façon dont nous nous y sommes pris pour l'élaborer. Comme souligné auparavant, chacune des entrevues a d'abord été découpée selon les unités de sens de ses énoncés. Ces dernières, ont par la suite été regroupées en fonction de leur analogie en catégories mutuellement exclusives. Parmi les catégories identifiées, bon nombre d'entre elles étaient entièrement assimilables aux comportements de violence psychologique telsqu'ils sont présentés dans les écrits (voir tableau 1.1 du chapitre 1: *Les comportements associés à de la violence psychologique selon les auteurs*). D'autres catégories se sont révélées entièrement nouvelles et n'avaient encore, à notre connaissance, jamais retenu l'attention des chercheurs.

L'important travail de réflexion effectué sur la totalité des catégories nous a permis de procéder à leur regroupement à l'intérieur de méta-catégories. Enfin, c'est en analysant leur articulation et la nature des liens existants entre les méta-catégories que nous sommes parvenus à dégager une définition inédite de la violence psychologique en contexte conjugal. Cette définition intègre la totalité des informations contenues dans le corpus de l'étude et n'ajoute aucun terme, aucune notion ni même aucune idée qui n'ait été au préalable identifié dans ce corpus. Voici donc cette définition:

La violence psychologique, en contexte conjugal, est un comportement spécifique intentionnel et répétitif qui s'exprime à travers différents canaux de communication (verbal, gestuel, regard, posture, etc.) de façon active ou passive, directe ou indirecte dans le but explicite d'atteindre (ou risque d'atteindre) une personne et de la blesser sur le plan émotionnel.

La figure suivante rend compte des principaux éléments de la définition de la violence psychologique. Ces éléments seront définis à la section suivante.

Figure 6.1
**Illustration schématique de la violence
psychologique en contexte conjugal¹**



¹ Pour nous, le terme “origine” réfère au point de départ du comportement de violence psychologique et ne doit pas être pris dans le sens de la cause ou des facteurs de prédiction du comportement.

2. Terminologie spécifique

La définition de la violence psychologique que nous proposons repose, dans un premier temps, sur l'origine (*intentionnalité, répétition*) et sur la nature du comportement de la personne violente. Selon nous, ces comportements sont forcément intentionnels et répétitifs et peuvent être, selon les cas, *actifs* ou *passifs*, *directs* ou *indirects*. Voici le sens qu'il faut donner à chacun des termes et des attributs précédents.

Comportement: un comportement réfère à l'ensemble des réactions verbales ou non verbales objectivement observables chez un individu dans un contexte donné. On dira de ce comportement qu'il est:

Spécifique: en ce sens qu'il n'est pas uniquement un signe prémonitoire de la violence physique, qu'il est une entité indépendante des autres formes de violence.

Intentionnel: lorsque la personne qui est à l'origine du comportement connaît l'effet négatif que celui-ci entraîne chez la personne vers qui il est orienté (par exemple, lui faire de la peine, l'humilier, etc.). En psychologie, on exprime cette réalité comme étant une "...*relation psychologique active de la conscience adaptée à un objet existant, adaptée à un projet.*" (Imbs, 1971, p.403).

Répétitif: lorsque la violence psychologique vécue en contexte conjugal s'organise autour d'un processus comportemental répété c'est-à-dire que la personne qui violente maintient et reproduit à dessein le ou les comportements lui permettant d'atteindre l'autre.

Actif: lorsque le comportement est de l'ordre de l'agir, de l'effectif (par exemple menacer quelqu'un ou le ridiculiser)

- Passif:** lorsqu'il s'agit d'un comportement par omission, qui n'est pas de l'ordre de l'agir (par exemple ignorer l'autre);
- Direct:** lorsque le comportement se produit sans intermédiaire, qu'il va droit à la personne de façon claire ou voilée (par exemple harceler quelqu'un) et;
- Indirect:** lorsque le comportement s'accomplit à travers un intermédiaire: individu (amis, famille) ou objet, (par exemple ignorer les amis de quelqu'un parce qu'on est en colère contre lui et qu'on veut le rendre mal à l'aise ou donner des coups sur les murs, faire claquer les portes pour manifester sa colère contre l'autre).

La violence psychologique en contexte conjugal consiste donc en un comportement spécifique qui est *obligatoirement* intentionnel et répétitif et, possiblement, passif ou actif, direct ou indirect. De plus, pour être jugé violent sur le plan psychologique ce comportement doit avoir pour effet d'atteindre (ou risquer d'atteindre) l'autre et de le blesser émotionnellement. En dernière instance, c'est la poursuite de cet objectif qui a le plus de poids dans le processus comme tel de la violence psychologique car c'est lui qui détermine la nature des comportements qui seront choisis par l'agresseur.

En effet, prenons l'exemple d'une personne amoureuse. Cette dernière peut en effet avoir face à l'être aimé un comportement *intentionnel* et *répétitif* qui, selon les circonstances sera *actif* ou *passif*, *direct* ou *indirect* mais qui, dans tous les cas, aura pour but de faire plaisir à l'autre et de le rendre heureux. À cet exemple, on voit bien que ce ne sont pas l'origine et la nature des comportements qui sont déterminantes mais bien l'objectif visé par ces comportements.

Aussi, il est important de ne pas confondre la dynamique de violence psychologique en contexte conjugal à des situations de violence psychologique attribuables à des réactions émotionnelles très vives (être en colère contre quelqu'un) ou encore à des situations de légitime défense. Les comportements violents se produisant en contexte conjugal sont répétitifs et sont orien-

tés dans toutes les sphères de la vie d'un individu ce qui n'est généralement pas le cas des autres situations de violence¹.

Par exemple, on peut chercher à nuire professionnellement à quelqu'un et entreprendre tout ce qui est nécessaire pour y parvenir: salir sa réputation, le discréditer aux yeux des autres, s'appropriier à tort ses réalisations, etc. mais ne jamais s'intéresser à ce qui touche à sa vie familiale et affective. En d'autres termes, dans ce genre de situation, les moyens et les buts visés sont circonstanciels. Une fois que le résultat recherché est atteint, le processus comme tel de violence psychologique cesse. Il en est autrement de la violence psychologique en contexte conjugal où les cibles d'actions sont multiples. C'est en effet sur tous les plans que l'agresseur agit et les atteintes, pour la victime, sont forcément multiples². Ceci nous amène vers un autre élément de la définition de violence psychologique qui est très important à savoir, le but poursuivi: *"atteindre l'autre et le blesser émotionnellement"*.

Il est difficile de cerner la réalité à laquelle nous renvoie cette expression car, ce qui trouble émotionnellement les uns n'est pas forcément ce qui trouble émotionnellement les autres. En soi, l'atteinte émotionnelle est une dimension imminemment subjective³ dont on doit rendre compte. Aussi, c'est en ouvrant sur la dynamique interactionnelle que nous sommes arrivés, croyons-nous, à donner à la subjectivité sa juste place dans tout le processus de violence psychologique. Pour l'instant, retenons que les comportements de violence psychologique atteignent toujours négativement les individus en créant chez eux des émotions indésirables et des préjudices importants.

¹ Cela ne veut pas dire qu'il n'y a qu'en contexte conjugal que la dynamique de violence psychologique soit persistante. Sans plus, nous voulons plutôt insister sur le fait qu'en contexte conjugal la violence psychologique comporte nécessairement une dynamique répétitive et continue.

² Nous verrons plus loin la façon dont la violence psychologique en contexte conjugal affecte les différentes sphères de la vie d'un individu.

³ Le terme subjectivité est ici utilisé dans le sens de *"appréciation, attitude qui résulte d'une perception de la réalité, d'un choix effectué en fonction de ses états de conscience"* (Imbs, 1971, p.1011)

3. La dynamique interactionnelle de la violence psychologique: les éléments¹ en présence

La définition de la violence psychologique à laquelle nous sommes parvenus traduit, concrètement, la séquence brute du geste violent. Cette séquence prend son sens, toutefois, dans une dynamique interactionnelle beaucoup plus large qui s'organise, essentiellement, autour de l'intentionnalité de la personne à l'origine du comportement violent, de la *répétition* des gestes violents et de la *subjectivité* de la personne vers qui sont orientés ces comportements. Voici à quoi réfère chacun de ces trois termes:

- 1) la *subjectivité*: Pour considérer qu'une personne est violentée sur le plan psychologique, il faut qu'elle ait exprimé par le passé, à l'individu qui a eu un comportement jugé violent vis-à-vis d'elle, le fait qu'elle était émotionnellement atteinte par ce comportement ou, à tout le moins, ait eu des réactions ou des manifestations face à ce comportement qui ne laissent aucun doute quant au fait qu'elle était atteinte (silence, évitement, syndrome dépressif, pleurs, etc.). L'expression ou la manifestation de cette subjectivité est déterminante dans le processus qui nous intéresse car, comme nous l'avons souligné plus tôt, ce qui est perçu comme violent par les uns n'est pas forcément ce qui est perçu comme étant violent par les autres. On ne doit pas oublier ici, cependant, que si la *subjectivité* est un élément important de la dynamique de violence psychologique en contexte conjugal, elle n'intervient pas forcément toujours de la même façon dans les différentes situations de violence psychologique.

¹ Le terme élément réfère ici à l'idée que la combinaison, la réunion de chacune des choses (ou des éléments) en présence forme une autre chose.

2) l'*intentionnalité*: Pour qu'une personne soit jugée violente sur le plan psychologique, il faut qu'elle connaisse le malaise que son comportement créé chez l'autre et qu'en dépit de cette connaissance, elle refuse d'y prêter attention ou de le considérer. C'est ce qui fait de la *répétition*, le troisième et dernier élément de la définition de violence psychologique.

3) la *répétition*: Enfin, c'est la répétition des gestes exprimés comme étant violents par la personne vers qui ils sont dirigés, et reconnus comme tels par la personne qui en est à l'origine, qui construit le pont entre la subjectivité de la victime et l'intentionnalité de l'abuseur et qui donne à la relation existante entre eux sa dynamique de violence psychologique¹.

L'exemple suivant illustre la façon dont interviennent les trois éléments constitutifs de cette dynamique interactionnelle. Imaginons le cas d'une femme qui dit à son conjoint *"ce que tu fais me dérange et me blesse"* et que ce commentaire n'entraîne à son égard aucun changement d'attitude ou de comportement et favorise même, par la suite, la répétition incessante du même geste, alors on pourra dire de cette situation qu'elle est violente sur le plan psychologique.

Il faut prendre garde cependant de ne pas confondre cette situation avec le fait de blesser quelqu'un par maladresse, ignorance ou nonchalance. Pour qu'il y ait violence psychologique, il faut toujours que l'effet du comportement (déterminé par la subjectivité de la personne vers qui il est orienté) soit

¹ Lacombe du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale (1990) a déjà traité de cette question dans les termes suivants: *"Il y a un facteur déterminant pour identifier la violence conjugale: c'est celui de la constance. Comment, en effet, distinguer la violence conjugale d'une dispute occasionnelle entre conjoints qui dégénère sans qu'on l'ait voulu? Pour parler de violence conjugale, il faut d'une part que ces manifestations soient de plus en plus fréquentes et, d'autre part, que ce soit toujours la même personne, généralement la femme, qui subisse cette violence destinée à l'atteindre dans son entité et dans son intégrité"* (p.49).



connu par la personne qui en est à l'origine et que celle-ci le *répète intentionnellement* dans le but d'atteindre et de blesser l'autre. C'est pourquoi la définition de la violence psychologique est en soi limitative et doit être comprise à partir d'un contexte interactionnel beaucoup plus large.

4. Les comportements de violence psychologique

L'analyse rigoureuse du corpus nous a permis d'identifier que la violence psychologique s'exprimait de différentes façons. Nous avons vu au chapitre 4 que treize comportements de violence psychologique ont été repérés, c'est-à-dire treize manières de faire, d'être ou de dire qui permettent *d'atteindre une personne et de la blesser émotionnellement*. Ces derniers sont présentés et définis au tableau 3.1. Comme on peut le constater, indépendamment du biais par lequel on les prend, toutes ces manifestations ont en commun de s'organiser autour d'un comportement intentionnel et répétitif qui peut être, par surcroît, actif ou passif, direct ou indirect et qui, dans tous les cas, a pour objectif de nuire, d'abaisser, d'atteindre l'autre, bref, de lui créer des désagréments sur le plan émotionnel. Au tableau 6.1, cette idée d'intentionnalité se retrouve dans les mots qui ont été mis en italique.



Tableau 6.1

Les principaux comportements de violence psychologique en contexte conjugal et leur définition

Manifestations	Définitions des manifestations
<i>Agresser les enfants</i>	Attaquer (verbalement ou physiquement) les enfants de façon soudaine et brutale sans avoir été provoqué. Attitude ou paroles <i>visant à</i> critiquer âprement les enfants, à les <i>bless</i> er moralement.
<i>Blâmer, critiquer, accuser de façon indu</i> e	Émettre des opinions défavorables, des reproches, des jugements de désapprobation sur quelqu'un ou sur quelque chose. Faire ressortir ses défauts, la rendre coupable et répréhensible. Lui reprocher ce qu'elle est, ce qu'elle fait, etc.
<i>Bouder</i>	Montrer du mécontentement par une attitude renfrognée, maussade que l'on <i>entretient à dessein</i> . Se comporter avec froideur et retrait. Jouer, par caprice ou par trop vive susceptibilité, <i>afin de</i> manifester à quelqu'un son ressentiment. Action de manifester du mécontentement, de l'humeur par l'expression du visage, son silence, par son attitude, etc... Action de manifester de l'irritation contre quelqu'un, refuser de s'y intéresser.
<i>Contrôler</i>	Surveiller une personne, <i>avec l'idée</i> de la dominer, de la commander. Surveiller quelqu'un de façon malveillante, l'empêcher de faire des choses.
<i>Dégrader/dénigrer, humilier /insulter/ abaisser</i>	Action de diminuer la valeur morale, d'affaiblir, d'abaisser, de destituer de façon infamante. Réduire la réputation de quelqu'un. Action de faire apparaître quelqu'un comme inférieur, méprisable, par des paroles ou des actes qui sont interprétés comme abaissant sa dignité.



Tableau 6.1 (suite)
**Les principaux comportements de violence psychologique en contexte
conjugal et leur définition**

Manifestations	Définitions des manifestations
<i>Harceler</i>	Action de tourmenter une personne en la poursuivant sans cesse et en lui faisant subir d'incessants désagréments. Provoquer ou exciter par des paroles moqueuses et désobligeantes. Action de fatiguer quelqu'un par des demandes, des questions, des prières, des sollicitations, des attentes répétées. Action d'exhorter quelqu'un continuellement pour le faire agir et progresser.
<i>Intimider</i>	Faire peur à quelqu'un, le troubler, lui faire perdre ses moyens, son naturel. Action d'impressionner fortement quelqu'un, le remplir de crainte et de peur en usant de coercitions, de contraintes, de pressions morales. Troubler quelqu'un, le remplir de gêne, de confusion.
<i>Manipuler</i>	Manoeuvrer de façon occulte ou suspecte <i>dans le but de</i> fausser la réalité. Manoeuvre par laquelle on influence à son insu un individu. Action d'agir sur quelqu'un par des moyens détournés <i>pour l'amener à</i> ce que l'on souhaite. Déformation des faits, altération ou interprétation abusive de la réalité.
<i>Menacer/faire du chantage</i>	Action de donner à quelqu'un des motifs de craindre que l'on puisse accomplir une action qui lui serait préjudiciable. Manifester violemment <i>dans le but</i> de signifier à une personne <i>l'intention que l'on a</i> de lui faire du mal, de le contraindre par la force à faire quelque chose, d'avoir recours à la violence s'il n'obtempère pas, etc. Exprimer <i>le projet</i> de nuire à autrui. Proférer des paroles sur un ton menaçant.



Tableau 6.1 (suite)

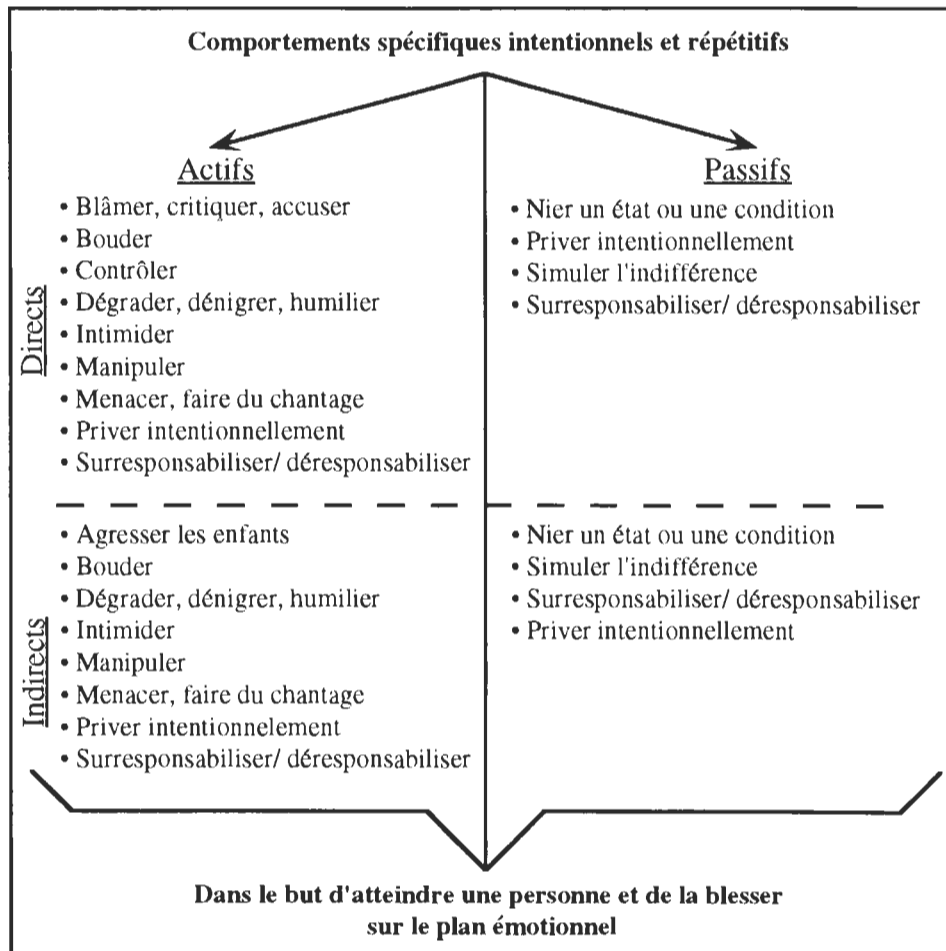
Les principaux comportements de violence psychologique en contexte conjugal et leur définition

Manifestations	Définitions des manifestations
<i>Nier un état ou une condition</i>	Rejeter ou se représenter un état ou une condition comme étant inexistant. Ne pas admettre ou accepter les émotions de l'autre, nier leur existence, ou les remettre en cause. Fait d'entrer en contradiction avec l'existence de quelque chose, de ne pas reconnaître son bien fondé, de la nier, etc.
<i>Priver de façon intentionnelle</i>	Créer le manque, l'absence d'une jouissance, d'un plaisir, d'une chose qu'on avait ou qu'on allait avoir. Créer la pénurie des choses agréables et nécessaires. Ne pas accéder aux demandes et aux exigences de quelqu'un.
<i>Simuler l'indifférence</i>	<i>Faire semblant</i> de ne pas être touché, de ne pas être ému, de ne pas être concerné ou de ne pas être intéressé par une personne, un événement ou une chose. <i>Agir consciemment dans le but</i> de montrer à l'autre qu'elle n'est pas importante, que ses besoins ne sont pas importants, que ce qu'elle dit n'est pas entendu, etc.
<i>Surresponsabiliser/déresponsabiliser</i>	Exiger de quelqu'un une charge de travail, des prises de décisions, des responsabilités ou des tâches qui excèdent de beaucoup ce à quoi on serait normalement en droit de s'attendre de lui. Ne pas s'impliquer dans les tâches qui nous sont dévolues, se soustraire à ses devoirs, à ses responsabilités, à son rôle, etc.

Au total, donc, il nous aura été possible d'identifier et de définir treize comportements ou treize expressions différentes de la violence psychologique, c'est-à-dire treize façons de faire, d'être ou de dire qui permettent de blesser et de nuire à l'autre sur le plan émotionnel. Il est important d'attirer l'attention sur le fait, toutefois, que dans une situation de violence psychologique, l'ensemble de ces manifestations ne sont pas forcément présentes. Selon les résultats de notre analyse, il est plus juste de dire que la constellation des manifestations varie grandement d'un couple à l'autre de même que l'intensité avec laquelle elles vont s'exprimer. La figure 6.2 reprend la trajectoire de base de la violence psychologique mais en y intégrant, cette fois, les différentes manifestations.

Figure 6.2

La violence psychologique: ses modalités et ses manifestations



On peut voir à la figure précédente, que les différents comportements apparaissent selon le cas à l'intérieur d'une ou de plusieurs constellations. Il convient de présenter ici certains exemples pour expliquer ces distinctions. Examinons dans un premier temps certains comportements dits actifs. Ainsi, l'*agression des enfants* est identifiée dans la figure 6.2 comme étant un comportement uniquement actif et indirect. Si nous nous référons à la définition donnée à ce comportement (*attaquer verbalement ou physiquement les enfants de façon soudaine et brutale sans avoir été provoqué. Attitude ou paroles visant à critiquer âprement les enfants, à les blesser moralement*) on constate qu'il s'agit en effet d'un comportement qui est de l'ordre de l'agir (comportement direct) et infligé non pas à la conjointe elle-même mais à travers un intermédiaire en l'occurrence ses enfants (comportement indirect).

Un autre comportement (*bouder*) identifié comme étant actif peut être soit direct, soit indirect. En effet, on peut *montrer du mécontentement par une attitude renfrognée, maussade que l'on entretient à dessein ou se comporter avec froideur* avec la conjointe (comportement direct) ou encore avec la famille de cette dernière (comportement indirect). Par ailleurs, lorsque l'individu dit à sa conjointe qu'il *aura recours à la violence* avec ses enfants si elle *n'obtempère pas*, nous considérons être en présence ici d'un comportement direct (*menace*) puisqu'il est adressé à la conjointe et non pas directement aux enfants. Si cette fois l'individu crie aux enfants qu'il *aura recours à la violence*, nous nous retrouvons en présence d'un comportement indirect en ce sens qu'il s'accomplit à travers un intermédiaire en l'occurrence les enfants.

Nous ne trouvons que deux comportements identifiés comme étant passifs seulement, il s'agit de la *simulation de l'indifférence* et de la *négation d'un état ou d'une condition*. En ce qui a trait à ce premier comportement, le conjoint par exemple peut *faire semblant de ne pas être touché, de ne pas être ému* par sa conjointe (comportement direct) comme il peut également ignorer la famille de cette dernière (comportement indirect). Enfin, seuls deux comportements (la *privation intentionnelle* et la *surreponsabilisation/déresponsabilisation*) apparaissent dans les quatre catégories de comporte-

exemple, on peut *créer la pénurie des choses agréables et nécessaires* au niveau matériel et financier envers la conjointe (comportement direct) ou également envers les enfants (comportement indirect). Également, *créer la pénurie des choses agréables et nécessaires* peut se faire sur un mode actif en n'accédant pas verbalement aux demandes de la conjointe ou des enfants à cet effet, comme il peut se faire sur un mode passif en omettant de combler les besoins nécessaires à la conjointe et aux enfants.

5. Intérêt et éléments d'originalité de la définition proposée

Le but de ce chapitre était de faire le point sur une définition de la violence psychologique en s'inspirant de l'analyse des 19 entrevues que nous avons réalisées auprès de 10 hommes et de 9 femmes. En procédant ainsi, nous cherchions à vérifier si le contenu des entrevues allait nous orienter vers une nouvelle définition de la violence psychologique ou si, au contraire, il nous permettrait de supporter l'une ou l'autre des définitions mise de l'avant dans les écrits. Cette démarche s'est finalement soldée, comme nous nous le proposons, par l'élaboration d'une nouvelle définition de la violence psychologique.

Nous allons maintenant préciser en quoi la définition que nous proposons se distingue des autres définitions de la violence psychologique et ce qu'elle apporte de nouveau sur le plan conceptuel. Les autres éléments discutés dans ce chapitre seront également revus à la lumière de leur contribution respective.

Pour bien délimiter l'intérêt de la définition que nous proposons, il est utile de revenir succinctement sur les principales définitions de la violence psychologique contenues dans les écrits. Ces définitions sont présentées au tableau 6.2 de la page suivante.

À l'issue de l'analyse de contenu faite sur les 19 entrevues, on peut dire que la définition de la violence psychologique que nous proposons présente certains éléments de convergence avec les définitions précédentes et certains éléments de divergence aussi.

En termes de convergence, soulignons que notre définition comme toutes celles qui sont contenues dans le tableau 6.2, suggère qu'il y a un effet négatif associé à la violence psychologique ou, selon le cas, à ces manifestations. En termes concrets, nous avons formulé ces effets par l'expression "...qui a pour but d'atteindre la personne et de la blesser sur le plan émotionnel". Nous verrons plus tard les motifs qui nous ont faits opter pour cette formulation. Pour l'instant, gardons à l'esprit qu'il y a consensus quant au fait que la violence psychologique a un effet négatif ou, à tout le moins, indésirable pour la personne qui en est victime.

Tableau 6.2
Tableau récapitulatif des principales définitions
de la violence psychologique

DANS LES ÉCRITS DE LANGUE ANGLAISE...	DANS LES ÉCRITS DE LANGUE FRANÇAISE...
<i>...behavior sufficiently threatening to the woman so that she believes that her capacity to work, to interact in the family or society, or to enjoy good physical or mental health has been or might be threatened (Hoffman, 1984).</i>	<i>...elle consiste à dévaloriser l'autre comme personne, à l'humilier par des critiques ou des railleries, à utiliser des comportements primitifs (Gaudreau, 1994).</i>
<i>...(mental cruelty in legal sense)...a course of conduct on the part of one spouse toward the other which can extent as to render continuance of the marital relationship intolerable. Such conduct is normally grounds for divorce (Black, 1979 in Stein, 1982).</i>	<i>Elle consiste à atteindre directement l'estime de soi de la victime. (Larouche, 1987, p.57)</i>
<i>...psychological aggression refers to acting in a verbally offending or degrading manner toward another. The mistreatment may take the form of insults or behavior that results in making another feel guilty, upset, or worthless (Stets, 1991).</i>	<i>La violence psychologique va se traduire par le dénigrement de la femme en tant qu'individu, sa dévalorisation en tant que personne à part entière; c'est lui faire comprendre qu'elle ne vaut pas plus qu'un meuble. La violence psychologique peut encore se traduire par de l'indifférence, la négation de l'autre: faire comme si elle n'était pas là. C'est le refus d'entendre, d'écouter de recevoir l'autre (Lacombe, 1990).</i>
<i>Use of words, expression, gestures, or acts to project power in ways to demean and cause the victim harm (Thompson, 1989).</i>	<i>Toute action qui porte atteinte ou qui essaie de porter atteinte à l'intégrité psychique ou mentale de l'autre (son estime de soi, sa confiance en soi, son identité personnelle (Welzer-Lang, 1992).</i>
<i>...psychological or non-physical abuse as a term referring to coercitive, manipulative, or other power related behaviors promoting one person's needs while neglecting the needs of the other (Walker, 1984).</i>	
<i>Emotional abuse involves actions, statements, or gestures made by batterers that attack women's self-esteem and the sense of self-worth. Batterers used these tactics to humiliate their victims. (Pence and Paymar, 1986 cité dans Web, 1992)</i>	

Les comportements de violence psychologique que nous avons identifiés convergent aussi, pour la plupart, avec ce que nous révèlent les écrits. Parfois, cependant, nous avons jugé préférable de les regrouper, de les dissocier ou encore de les formuler autrement. Dans l'ensemble, nous sommes toutefois restés collés de très près à ce qui a déjà été dit sauf, peut-être, à trois exceptions près: l'*indifférence*, la *violence verbale* et la *jalousie*.

Pour nous, l'*indifférence* qui traduit une disposition personnelle face aux choses, aux personnes ou aux événements de la vie, n'est pas en soi une manifestation de violence psychologique. Il s'agit plutôt d'un état comme le sont la tristesse et l'euphorie. Il en est autrement, toutefois, de l'indifférence qui *est simulée dans le but* de montrer à quelqu'un que ce qu'il ou elle dit n'a pas d'importance, qu'il ou elle n'est pas intéressant, etc. Comme on peut le voir, dans un tel contexte, l'indifférence est un prétexte tandis que la simulation est intentionnelle. C'est ce qui nous fait dire que dans une dynamique de violence psychologique la véritable composante n'est pas l'indifférence comme tel mais bien la *simulation de l'indifférence*.

Pour ce qui est de la violence verbale, nous nous éloignons radicalement de tout ce qui a été dit sur le sujet par le passé. Ainsi, tandis que certains considèrent que la violence verbale et la violence psychologique sont deux formes distinctes d'agression, d'autres les assimilent entièrement l'une à l'autre. Pour nous, il ne fait aucun doute que la violence verbale n'est pas une composante de la violence psychologique ni une de ces manifestations mais bien un *canal*, c'est-à-dire le moyen par lequel la violence psychologique est susceptible de s'exercer.

Par le biais de la parole, on peut en effet menacer, dénigrer, manipuler, et même intimider. On peut aussi le faire en empruntant certains gestes, certaines attitudes. Cet exemple montre bien que la *violence verbale* n'est en réalité que le phénomène apparent, c'est-à-dire le canal par lequel s'exprime la menace, le dénigrement, la manipulation qui sont, eux, les véritables manifestations de la violence psychologique.

Plusieurs auteurs ayant travaillé dans le domaine de la violence psycho-

logique (Sonkin, Martin & Walker, 1985; Walker, 1979; Martin, 1976) ont identifié la jalousie comme étant une manifestation de violence psychologique. Pour nous, la jalousie ne constitue pas une manifestation de cette violence; par contre, l'exercice d'un contrôle pouvant être lié ou découlant de la jalousie serait à notre avis une manifestation de violence psychologique. L'insécurité tout comme la jalousie, peut être un élément à l'origine du contrôle, mais elle n'est pas considérée dans les écrits comme étant une manifestation de violence psychologique.

Outre ces deux manifestations, la question du comportement nous distingue aussi des auteurs qui sont à l'origine des définitions présentées plus haut. On s'en distingue d'abord parce que contrairement à nous, lorsqu'ils abordent la question du comportement, ils ne spécifient ni son origine (intentionnalité, répétition), ni sa nature (active, passive, directe, indirecte). Par ailleurs, lorsqu'ils tentent de le faire, tout se passe comme si le processus comportemental de la violence psychologique disparaissait au profit de ses manifestations. Enfin, le cas échéant, la situation se complique à nouveau puisque le rationnel justifiant le choix des manifestations (*verbally offending, insults, uses of words, etc.*) ne nous est jamais donné.

En proposant une définition qui tienne compte de ces différentes critiques, nous croyons être parvenus à un certain raffinement conceptuel de la notion de violence psychologique. Un des apports importants de la définition que nous proposons est la spécification de l'origine du comportement soit, son *intentionnalité*. Cette notion est en effet centrale car, en très grande partie, c'est elle qui supporte le diagnostic de violence psychologique. Jusqu'à ce jour, aucune définition n'avait fournie de telles balises et, ne serait-ce qu'en cela, notre contribution aura été importante¹.

¹ Cette notion d'*intentionnalité* se présente en outre comme étant une voie prometteuse dans la réflexion théorique à faire sur les liens existants entre la violence psychologique faite aux femmes et la violence psychologique faite aux enfants. Nous pensons en effet que les divergences de vues dans les deux domaines respectifs s'atténueraient considérablement si on reprenait la réflexion à partir de cette notion d'intentionnalité. Pour le bénéfice du lecteur, rappelons ici que la violence psychologique faite aux enfants a été traditionnellement conceptualisée à partir des problèmes de développement qu'elle occasionnait chez l'enfant tandis que les situations de violence psychologique en contexte conjugal ont plutôt été conceptualisées à partir du processus comme tel d'actualisation de la violence soit, l'abus de pouvoir et la domination.

Nous sommes aussi parvenus à préciser la nature (actifs, passifs, directs, indirects) des comportements de violence psychologique. En cela, nous aurons contribué à élargir le halo par lequel on a traditionnellement considéré la violence psychologique. Notre définition se présente en effet comme étant générique des différentes situations de violence psychologique en contexte conjugal. En affirmant que la violence psychologique est un comportement intentionnel et répétitif pouvant être selon le cas actif ou passif, direct ou indirect, nous allons au-delà des seules frontières de l'agir et du faire pour intégrer toute la force d'action du non-agir et du non-faire (vivre comme si l'autre n'était pas là, ignorer ses besoins, etc.). Cela nous permet de reconnaître également toutes les situations de violence psychologique qui passent par un intermédiaire autre que la personne directement visée par le comportement (agresser les enfants, ignorer l'entourage de la personne visée, etc.).

La définition de la violence psychologique que nous proposons, comme toutes celles discutées jusqu'ici, rend compte d'un processus brut, de l'organisation de la séquence du geste violent. Cependant, toutes ces définitions ne rendent pas compte de la dynamique interactionnelle dans laquelle se vit la violence psychologique. C'est pourquoi nous avons cherché à préciser et à mieux comprendre cette dynamique. Nos efforts, croyons-nous, se sont soldés par la mise à jour des principales constituantes (*subjectivité, intentionnalité et répétition*) de la dynamique interactionnelle dans laquelle se vit la violence psychologique en contexte conjugal.

En considérant et contextualisant ces constituantes, il est possible de s'affranchir des principales limites imposées par les définitions trop descriptives de la violence. Celle-ci ne peut en effet être conceptualisée à partir d'une trajectoire univoque et linéaire mais plutôt à partir d'un univers référentiel beaucoup plus large; c'est ce que fournissent, telles que nous les proposons, les constituantes de la dynamique interactionnelle.

La reconnaissance de cette dynamique est susceptible de faire avancer les études s'intéressant à la mesure de la violence psychologique. Par le passé, on a trop souvent voulu opérationnaliser la notion de violence psychologique avant même de l'avoir définie¹. Nous croyons que la définition proposée dans ce chapitre contribuera très certainement à cet éclaircissement conceptuel.

¹ Voir Tome II: La mesure de la violence psychologique.

Synthèse et discussion

L'étude avait comme premiers buts d'identifier quelles étaient les représentations que les hommes et les femmes se font de la violence psychologique. Pour ce faire, nous avons choisi d'organiser l'analyse autour des trois constituantes d'une représentation sociale à savoir, l'*information*, l'*image* et l'*attitude* en situant, pour chacune d'elle, les dispositions particulières caractérisant les hommes et les femmes. Nous ne reviendrons pas ici sur l'ensemble des aspects examinés plus tôt. Toutefois, puisque les trois constituantes ont été analysées séparément, il convient maintenant d'établir des ponts entre elles et de dégager la cohérence des représentations qu'elles mettent en place. Pour ce faire, il s'avère tout de même nécessaire de revenir sur quelques-unes des grandes conclusions s'étant imposées à l'issue de l'analyse des trois constituantes. Cette description sera mise en parallèle avec certains résultats d'autres études. Enfin, nous présentons en dernière partie de cette synthèse, la nouvelle définition de la violence psychologique élaborée à partir des données empiriques de cette recherche. Nous ne reprendrons pas dans le cadre de cette synthèse, les définitions des concepts se rattachant à cette définition. Tout au plus, nous reviendrons brièvement sur l'intérêt et les éléments d'originalité de la définition proposée.

Comment les hommes et les femmes ont entendu parler de violence psychologique

D'abord, sur le plan de l'information rappelons que les hommes et les femmes ne sont pas informés sur la violence psychologique à partir des mêmes sources. Les premiers ont surtout été informés par les programmes de traitement pour conjoints violents alors que les secondes ont plutôt été renseignées dans le cadre de relations interpersonnelles. Il va de soi, par conséquent, que la nature de l'information reçue par ces deux groupes est diversifiée en nature et en contenu.

Toujours en lien avec l'information, nous avons aussi fait ressortir que les situations de vie vécues durant l'enfance se présentent comme étant la

principale cause perçue du devenir violent d'un individu et ce, tant pour les hommes que pour les femmes. Les deux groupes, cependant, ne partagent pas la même vision quant aux facteurs expliquant les comportements violents. Ainsi, les femmes considèrent que ce sont les caractéristiques personnelles d'un individu — le fait, par exemple, qu'il se sente incapable ou frustré — qui influence son devenir violent. Les hommes, eux, imputent plutôt les comportements violents aux situations de vie dans lesquelles se retrouve l'individu (il est trompé par sa femme, il manque d'argent, etc.). Sur cette question, les deux groupes se situent donc aux deux pôles du mouvement du balancier allant de l'intériorité à l'extériorité des caractéristiques. Ce constat est très important car, il introduit une distinction qui, petit à petit, s'insinuera pour créer entre les hommes et les femmes un véritable clivage quant à l'importante question de l'intentionnalité ou non des gestes violents.

Quelle image les hommes et les femmes se font-ils de la violence psychologique

L'*image* est la seconde constituante à laquelle on s'est intéressé. En partant de la définition spontanée qu'ils en donnent, il a en effet été possible de repérer deux images clés de la représentation de la violence psychologique à savoir que: 1) la violence psychologique est un comportement (première image), principalement de dégradation, et que; 2) ce comportement a un effet négatif (deuxième image) sur la personne vers qui il est dirigé.

Au total, treize comportements de violence psychologique ont été identifiés. En ordre d'importance il s'agirait de: la *dégradation*, le *contrôle*, l'*intimidation*, le *blâme*, la *menace*, la *privation intentionnelle*, la *surrresponsabilisation/ déresponsabilisation*, la *simulation de l'indifférence*, la *manipulation*, la *négarion d'un état ou d'une condition*, la *bouderie*, l'*agression des enfants* et, en dernier lieu, le *harcèlement*. Exceptions faites de la *manipulation* et de l'*agression des enfants*, qui ont été mentionnées par les femmes seulement, tous ces comportements ont été rapportés par les deux groupes étudiés mais toujours dans des proportions supérieures en ce qui concerne les femmes.

Dans une étude (Hearn, 1996), portant sur le discours d'une soixantaine d'hommes violents sur le thème de la violence conjugale, deux formes de violence envers les femmes n'ont été qu'indirectement discutées par les hommes. Il s'agit de la violence sexuelle et de la violence envers les enfants. Vis-à-vis ce dernier comportement, tout comme dans notre étude, aucun homme interrogé n'a décrit sa propre violence envers les enfants comme étant une forme de violence envers la femme. Ces deux formes de violence -envers les femmes et les enfants- sont généralement perçues par les hommes comme étant sans relation entre elles. Il en est autrement pour les femmes qui lorsqu'interrogées sur leurs perceptions de la violence qui leur est faite, parlent du mauvais traitement infligé à leurs enfants en expliquant combien cela les affectent (Hanmer, 1996). En fait, cette auteure ajoute que les perceptions de la violence des femmes violentées diffèrent grandement de celles des hommes violents. Pour ces femmes, la violence inclut plusieurs formes de violence: émotionnelle, sexuelle, physique. Elle implique également la violence économique, le contrôle et l'humiliation qui semblent constituer des stratégies de choix pour l'asservissement de la femme.

Certains des comportements identifiés dans notre étude se présentent toutefois comme étant plus consensuels entre les hommes et les femmes¹. C'est le cas, notamment, pour le *harcèlement*, la *simulation de l'indifférence*, la *dégradation*, la *bouderie*, la *surresponsabilisation/déresponsabilisation* et l'*intimidation*. Il est utile de relever ici que ces comportements s'associent à une dynamique où l'abuseur cherche à priver la conjointe de ses moyens habituels.

Les comportements moins consensuels sont: la *privation intentionnelle*, le *contrôle*, la *menace*, la *négation d'un état ou d'une condition* et le *blâme*. Enfin, l'*agression des enfants* et la *manipulation* qui n'ont été identifiés que dans le corpus des femmes, deviennent de ce fait deux comportements reflétant une absence totale de consensus entre les hommes et les femmes. Tous ces comportements moins consensuels ou non consensuels s'associent à une dynamique où l'abuseur se conduit comme s'il était affranchi des besoins de

¹ En référence au tableau 4.4

sa conjointe.

Il est nécessaire de rappeler, que si les hommes et les femmes identifient sensiblement les mêmes comportements de violence psychologique, les réalités ou champs de référence auxquels ces comportements renvoient sont très différents pour eux. Il serait important de revenir ici sur certains résultats d'intérêt. Rappelons dans un premier temps que les hommes et les femmes définissent à peu près les mêmes champs de référence aux comportements suivants¹ : *dégrader, simuler l'indifférence, boudier, harceler, contrôler, blâmer, surresponsabiliser/ déresponsabiliser*. Par contre, d'autres comportements (*intimider, menacer, priver intentionnellement l'autre, nier un état ou une condition de l'autre*) réfèrent cette fois à des réalités très différentes entre hommes et femmes.

Le contenu spécifique des champs de référence identifiés par les hommes et par les femmes, nous apprend davantage sur leurs perceptions respectives. Ainsi, quand les hommes parlent de contrôle, c'est essentiellement pour se justifier en indiquant que leur conjointe les mettaient en situation de devoir les contrôler. La plupart des hommes ayant rapporté des incidents d'*intimidation* ont également décrit des éléments de justification en fournissant le rationnel les ayant poussé à agir de la sorte.

Pour la catégorie comportementale *blâme et accusation*, il est intéressant de souligner que la majorité des incidents rapportés par les femmes se retrouvent dans les champs de référence concernant le *blâme* alors que du côté des hommes, on y rapporte principalement des incidents concernant l'*accusation* de la conjointe. Cette distinction est importante du fait qu'en *accusant*, on signale à l'autre qu'il est coupable tandis qu'avec le *blâme* on formule plutôt à son intention un jugement défavorable. Par ailleurs, bien que la *surresponsabilisation/déresponsabilisation* face aux tâches ménagères soit un champ de référence pour lequel les hommes et les femmes semblent être en accord, il n'en est pas de même en ce qui concerne la *surresponsabilisation parentale* (le conjoint ne s'implique pas avec les enfants, ne prend pas de

¹ En référence au tableau 4.17.

responsabilités en ce qui regarde les soins aux enfants etc.) qui n'intervient que dans l'univers référentiel des femmes. La *surresponsabilisation parentale*, s'organise jusqu'à un certain point, autour d'une vision stéréotypée du rôle de la femme dans la famille à savoir que c'est à elle qu'incombe l'éducation des enfants.

Par ailleurs, si on prend pour acquis qu'un nombre d'incidents élevé témoigne du sérieux et de l'importance qu'on accorde à un champ de référence donné et donc à un comportement de violence psychologique donné, nous pouvons affirmer que la *privation intentionnelle* n'est pas à proprement parler un comportement de violence psychologique pour les hommes. En effet, les femmes rapportent au total 34 incidents comparativement à un incident seulement chez les hommes. Pour ce qui est de l'*agression des enfants* et de la *manipulation*, aucun incident n'a été rapporté dans le corpus des hommes comparativement à 5 et à 15 incidents respectivement dans le corpus des femmes.

L'analyse comparative, chez les hommes et les femmes, des champs de référence combinée à celle du nombre d'incidents relatifs aux champs de référence, nous permet de distinguer quelques grandes catégories de comportements nous informant du degré de consensus entre les hommes et les femmes. Nous pouvons donc distinguer que la *dégradation*, la *simulation de l'indifférence* ainsi que la *bouderie* sont des comportements ayant des champs de référence communs aux hommes et aux femmes et un nombre d'incidents comparable entre les hommes et les femmes. Ce sont donc les comportements pour lesquels il y a le plus grand consensus entre les hommes et les femmes.

À l'inverse, les comportements de violence psychologique obtenant le moins grand consensus entre les hommes et les femmes, ou plus précisément ceux ayant des champs de référence différents entre les hommes et les femmes et une importance des incidents différente entre les hommes et les femmes, sont par ordre d'importance: la *menace*, la *privation intentionnelle*, la *négarion d'un état ou d'une condition*, la *manipulation* et l'*agression des enfants*. Ces deux derniers comportements se démarquent encore plus des

autres de cette catégorie du fait qu'ils n'ont été rapportés que par les femmes et ne semblent donc pas faire partie du cadre de référence des hommes. On se retrouve donc ici devant deux comportements où il y a absence totale de consensus entre les hommes et les femmes.

Enfin, pour ce qui est des autres comportements, les résultats sont moins tranchés, plus nuancés. Quand il s'agit par exemple de *contrôler*, de *blâmer* et de *surrésponsabiliser/dérésponsabiliser*, les hommes et les femmes obtiennent des champs de référence communs mais rapportent un nombre d'incidents différent. C'est l'inverse qui se produit pour l'*intimidation* et le *harcèlement*, où les champs de référence sont différents entre les hommes et les femmes mais où le nombre d'incidents est comparable entre ces derniers.

Sur un plan plus général cette fois, ce sont les comportements les moins consensuels qui présentent l'écart sémantique le plus important entre les hommes et les femmes. Cette donnée de l'étude est très importante car elle met en place un des rationnels devant guider l'intervention auprès des conjoints violents. Il est nécessaire, en effet, que ces derniers soient sensibilisés aux multiples directions que peuvent prendre leurs comportements violents. Les intervenants doivent aussi être conscients que lorsqu'un homme parle d'*intimidation* et de *menace*, par exemple, il ne parle pas forcément de la même réalité que celle dont nous parle sa conjointe lorsqu'elle utilise les deux mêmes termes.

Ceci nous amène à souligner l'intérêt que représente le repérage que nous avons fait des champs de référence spécifiques aux treize comportements de violence psychologique. Ceux-ci se présentent en effet comme autant d'items susceptibles d'être repris dans le cadre de l'élaboration d'un instrument de mesure de la violence psychologique.

Une dernière conclusion concernant les comportements de violence psychologique est le fait qu'ils s'organisent autour d'une vision très stéréotypée du rôle que doit prendre la femme au sein de la famille et de la société. C'est par centaines que l'on pourrait extraire du corpus les exemples où la dégradation, le dénigrement, l'humiliation... ont comme objet le rôle de mère, d'épouse,

d'amante, etc. Tous ces exemples montrent finalement l'enracinement très profond des hommes à leur rôle traditionnel et au rôle auquel ils souhaitent voir se conformer leurs conjointes. Ce résultat, s'il n'est pas très étonnant, reste toutefois capital; encore une fois, il montre l'importance qu'il y a à travailler sur les perceptions stéréotypées que les hommes et les femmes ont de leur rôle respectif.

Bien que cette vision traditionnelle des rôles des hommes et des femmes ait été maintes fois soulignée par d'autres chercheurs et intervenants, "Encore récemment, l'affirmation voulant que les hommes violents diffèrent des hommes non violents en rapport à leurs croyances vis-à-vis les rôles des femmes et des hommes, n'avait pas été testée avec des données empiriques" (Johnson, 1996: 158). Pour vérifier cette affirmation ou plus précisément l'hypothèse selon laquelle les hommes souscrivant à des croyances traditionnelles à propos de la supériorité naturelle de l'homme et du droit de l'homme de contrôler et de dominer la femme dans des relations intimes, Smith (1990a, in Johnson, 1996) a effectué une enquête comprenant un échantillon aléatoire de 600 femmes vivant à Toronto. L'analyse des résultats a permis de conclure que les hommes souscrivant à des croyances traditionnelles et possédant des attitudes supportant la violence envers les femmes dans la famille, ont plus de probabilité d'être violents envers leurs conjointes que les hommes possédant des valeurs égalitaires. Certains résultats d'autres recherches (Kantor et Straus, 1990 et DeKeseredy, 1989, 1990b in Johnson, 1996) viennent confirmer le lien entre les croyances traditionnelles d'hommes violents et la violence exercée envers les conjointes.

Quelle est l'attitude des hommes et des femmes envers la violence psychologique

La dernière constituante des représentations sociales étudiée est l'attitude et ce, sous l'angle principalement de sa dimension émotionnelle, de la prédisposition à l'action et de sa dimension normative. C'est dans ce contexte qu'il a été possible de faire ressortir, en lien avec la première de ces dimensions, que les femmes présentent, face à la violence psychologique, des états émotionnels beaucoup plus intenses et sérieux que ceux exprimés par les hommes.

Deux points névralgiques sont par ailleurs ressortis pour ce qui est des circonstances à l'origine des incidents de violence psychologique que nous avons exploré à titre de facteur prédisposant à l'action. Un premier consiste à croire qu'il n'y a aucune circonstance particulière à l'origine des incidents violents, toute circonstance étant par ailleurs un bon prétexte à l'*acting out*. Le second nous renvoie plutôt à l'idée que c'est le manque de soumission de la conjointe qui déclenche chez l'abuseur des réactions violentes. Dans cette éventualité, on voit revenir en force la question du contrôle. On se souviendra en effet que dans le chapitre consacré aux comportements de violence psychologique, le contrôle ne s'était pas avéré être le principal comportement de violence mais arrivait plutôt en seconde place, derrière la dégradation. Sur le plan des représentations cela signifie, concrètement, que le contrôle est plutôt pensé par les répondants et répondantes comme étant un effet ou une réaction plutôt qu'un motif ou un vecteur de la violence. En d'autres mots, ils n'envisagent pas le contrôle comme étant un geste libre et gratuit dans le but d'assujettir la conjointe mais plutôt comme étant la réponse, quoique excessive, à ce qui est déjà mis en place par la conjointe. De nouveau, on voit donc s'opérer le glissement: l'abuseur ne peut être responsable de sa violence puisqu'elle est due à des conditions qui lui sont extérieures. Ceci dit, il n'en demeure pas moins que le contrôle est un élément central, sinon le principe directeur de la dynamique de la violence. C'est de cette idée que Walker (1989) tente de rendre compte lorsqu'elle dit que le contrôle est le thème unifiant entre elles les différentes composantes (ou comportements) de l'abus psychologique.

Sous l'angle des prédispositions à l'action, la question de la réaction des femmes durant les incidents de violence psychologique a également retenu l'attention. C'est sur ce thème, en fait, que les divergences entre les hommes et les femmes se sont révélées être les plus importantes. Ainsi, tandis que les premières disent se *taire*, se *refermer* et *acheter la paix*, les hommes ont plutôt l'impression, eux, que leur conjointe se *rebelle*, se *fâche* et *pique des crises*. Un si grand écart nous permet d'insister sur l'importance qu'il y a à mieux comprendre et mieux cerner les représentations que se font les hommes et les femmes de la violence psychologique et plus particulièrement en-

core, les comportements qu'elle met en scène. Cet écart, croyons-nous, est d'autant plus critique que certains résultats rapportés plus tôt dans cette étude nous permettent maintenant de dire que ce n'est pas à partir du même univers sémantique que les hommes et les femmes parlent de la violence psychologique.

Enfin, dans cette section consacrée à la prédisposition à l'action, nous avons aussi traité de l'importante question de l'*intentionnalité* des gestes de violence. Comme nous l'avons vu, il semble coexister sur ce plan des visions contradictoires dans chacun des groupes étudiés. Par exemple, certaines femmes disent que les gestes violents de leur conjoint sont étroitement liés à leur état de fatigue ou au fait qu'il soit *tout croche en dedans*. Pour ces dernières, évidemment, la cause du geste violent est extérieure à l'homme et, par conséquent, il ne peut en être entièrement responsable. Pour la plupart des femmes, cependant, le conjoint est responsable et conscient des gestes qu'il pose.

Cette ambivalence quant au rôle joué par l'intentionnalité dans les gestes de violence psychologique s'observe aussi dans le corpus des hommes exception faite, toutefois, qu'une majorité d'entre eux, contrairement aux femmes, considèrent le caractère inéluctable des gestes violents, donc leur non-intentionnalité (*c'est une maladie, je tombe dans les bleus*, etc.). Ce résultat se vérifie également dans l'étude qualitative menée par Hearn (1996). En effet, on relève que certains hommes violents acceptent le blâme mais non la responsabilité. Ils donnent des excuses en plaçant la responsabilité ailleurs dans le temps, dans les événements ou sur d'autres personnes. Les gens ou événements perçus comme étant responsables sont généralement: l'école, l'alcool, la toxicomanie, le comportement des femmes, la mère, l'homme lui-même (problèmes psychiatriques). D'autres hommes semblent accepter la responsabilité tout en justifiant leurs gestes. Les justifications sont construites principalement comme étant une réponse à quelque autre événement survenu récemment. En plus de justifier et d'excuser la violence, plusieurs hommes la nie et la minimise. Également, on rapporte à l'instar d'une de nos observations, qu'il n'est pas rare qu'un homme parle de la violence qu'il exerce comme si cela avait eu lieu sans son intention ou venait d'une dynamique indépendante de sa volonté.

Lorsqu'on met en relation ce résultat de notre étude, c'est-à-dire le caractère non-intentionnel de la violence, avec les résultats rapportés un peu plus tôt quant à la façon dont on explique sur un plan très général le fait qu'un individu soit violent —entendu ici au sens large et impersonnel— il est possible de dégager la tendance suivante: lorsque les femmes parlent de la situation dans laquelle elles sont impliquées, elles reconnaissent plus facilement l'intentionnalité des gestes violents dirigés contre elles qu'elles ne le font lorsque les situations dont elles parlent ne les concernent pas. En contrepartie, peu importe le fait que les hommes parlent de situations personnelles ou non, ils n'envisagent à peu près jamais le caractère intentionnel de la violence.

Enfin, la dimension normative est le dernier aspect auquel on s'est intéressé en lien avec l'attitude. C'est dans ce contexte, notamment, qu'on a cherché à savoir qu'elle était la façon dont une femme en situation de violence psychologique devait réagir. Il aura été possible de dégager que pour les femmes, la meilleure façon de réagir serait d'aller vers l'extérieur et de demander de l'aide. Pour les hommes, au contraire, elle devrait plutôt laisser aller, chercher à comprendre ce qui se passe, et rester auprès du conjoint en attendant que la secousse passe. On voit bien le glissement qui s'opère de nouveau vers une conception traditionnelle du rôle des femmes, c'est-à-dire que leur renoncement et leur abnégation sont un mal nécessaire... au mieux être de la famille.

Dans leur recension et leur méta-analyse des études portant sur les liens entre la violence conjugale et la théorie de l'idéologie patriarcale, Sugarman et Frankel (1996) ont sélectionné près d'une trentaine de ces études. À partir de leurs résultats, les auteurs ont voulu vérifier plusieurs hypothèses émises en lien avec cette théorie. On a découvert que dans l'ensemble, les hommes violents physiquement envers leurs conjointes rapportent des attitudes plus positives envers la violence -c'est-à-dire perçoivent l'utilisation de la violence comme étant plus acceptable- que les hommes non-violents. Les femmes violentées physiquement de leur côté, semblent avoir une personnalité plus traditionnelle que les femmes non-violentées.

Les résultats d'une autre étude (DeGregoria, 1987) portant cette fois spécifiquement sur la violence psychologique, sont venus confirmer l'hypothèse à l'effet que l'attitude des hommes et des femmes en général à l'égard du rôle des hommes et des femmes, affecte leur perception de l'abus psychologique. On a découvert que les femmes ayant une attitude non traditionnelle à l'égard des rôles des hommes et des femmes détectaient plus facilement la présence d'abus psychologique que les femmes ayant une vision plus traditionnelle.

Si on résume maintenant brièvement les principaux résultats présentés jusqu'à maintenant, on observe que la représentation sociale que les hommes et les femmes se font de la violence psychologique en contexte conjugal s'organise autour de deux images: un comportement et un effet négatif. Au nombre de treize, les comportements de violence psychologique peuvent être actifs ou passifs, directs ou indirects. Le fil qui les relie les uns aux autres est le rôle traditionnel des femmes, c'est-à-dire que le plus souvent ils entrent en scène lorsque la femme s'éloigne ou s'affranchit de ce rôle (veut travailler, ne prend pas suffisamment soin de enfants, ne fait pas de bons repas, n'attend pas son homme), lorsqu'elle assume seule ses besoins (sort seule) ou encore définit des besoins qui dépassent le cadre étroit de la famille (vouloir voir ses amies, suivre des cours, etc.). En ce sens, on ne peut ignorer le fait que la représentation de la violence psychologique est à l'image des rapports sociaux de genre. C'est du moins ce que suggère Abric lorsqu'il dit des représentations "... qu'elles sont une vision fonctionnelle du monde qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter et de s'y définir une place" (Abric, 1994: 13).

De notre incursion dans l'univers des représentations sociales de la violence psychologique selon le genre, on doit retenir finalement les deux principaux clivages suivants. Un premier relève des distinctions s'opérant dans l'univers sémantique des hommes et des femmes quant à certains comportements de violence psychologique. Enfin, plus important encore est le clivage qui les spécifie quant à l'origine des comportements violents. Pour les femmes les causes des comportements violents se trouvent dans l'homme qui

demeure par surcroît conscient des gestes qu'il pose. Pour les hommes, les causes sont plutôt extérieures et l'acte violent répond, selon eux, à un rouage indépendant de leur volonté. Donc, on voit bien que la question de fond qui se pose ici est celle de la responsabilité de la violence. En cela, tout porte à croire que lorsque l'on parviendra à toucher ce noyau dur de la représentation des hommes, on aura en quelque sorte touché le coeur du problème.

Un autre point à retenir en ce qui concerne plus particulièrement l'étude de la violence psychologique en lien avec l'analyse de genre, est que l'on peut avancer qu'elle était pour ainsi dire inexistante jusqu'à maintenant. Lors de leur recension d'études portant sur la violence conjugale en lien avec la théorie de l'idéologie patriarcale, théorie voulant qu'il y ait de grandes différences entre les hommes et les femmes, Sugarman et Frankel (1996) n'ont trouvé aucune recherche empirique ayant examiné la relation entre la violence psychologique et sexuelle et les composantes de l'idéologie patriarcale. D'autres spécificités de cette partie de l'étude sont également innovatrices. L'analyse qualitative des représentations sociales de la violence psychologique des hommes et des femmes représente une innovation intéressante pouvant faciliter la compréhension de ce problème et de là être fort utile à l'intervention. Également, notre analyse rejoint à plusieurs points de vue les propos tenus dans la conclusion de Murphy et Cascardi (1993) à l'effet que les recherches futures devraient porter sur comment les hommes et les femmes définissent et perçoivent la violence psychologique.

Quelle définition empirique de la violence psychologique peut-on donner

Une autre innovation de cette étude, et non pas la moindre, a été de proposer une nouvelle définition de la violence psychologique à partir de l'analyse des 19 entrevues réalisées. Cette nouvelle définition se formule comme suit:

La violence psychologique, en contexte conjugal, est un comportement spécifique intentionnel et répétitif qui s'exprime à travers différents canaux de communication (ver-

bal, gestuel, regard, posture, etc.) de façon active ou passive, directe ou indirecte dans le but explicite d'atteindre (ou risque d'atteindre) une personne et la blesser sur le plan émotionnel.

Il serait trop laborieux et répétitif de reprendre dans le cadre de cette synthèse les définitions des différents concepts intégrés dans cette définition. Notre intention est plutôt de reprendre brièvement les principaux éléments d'originalité de la définition proposée. Cette définition présente certains éléments de convergence et de divergence avec les définitions des autres auteurs s'étant penchés sur la violence psychologique en contexte conjugal. Notre définition comme la plupart de celles recensées dans les écrits, suggère qu'il y a un effet négatif associé à la violence psychologique. Les comportements de violence psychologique que nous avons identifié convergent également, pour la plupart avec ce que nous révèlent les écrits, à l'exception de certaines manifestations de violence telles l'indifférence, la violence verbale et la jalousie. En ce qui concerne la violence verbale, nous nous éloignons plus radicalement de tout ce qui a été dit sur le sujet par le passé. En effet, pour nous la violence verbale n'est pas une composante de la violence psychologique ni une de ces manifestations mais bien le *canal* par lequel s'exprime les véritables manifestations de violence psychologique.

Également, lorsque les auteurs abordent la question du comportement, on distingue qu'ils ne spécifient ni son intentionnalité et sa répétition, ni sa nature (active, passive, directe, indirecte). En affirmant que la violence psychologique est un comportement spécifique intentionnel et répétitif pouvant être selon le cas actif ou passif, direct ou indirect, nous intégrons toute la force d'action du non-agir, du non-faire (vivre comme si l'autre n'était pas là, ignorer ses besoins, etc.).

Un autre élément d'originalité, est que cette définition rend compte des constituantes (*subjectivité, intentionnalité et répétition*) de la dynamique interactionnelle dans laquelle se vit la violence psychologique en contexte conjugal. Enfin, dans cette partie d'analyse, nous avons également défini les différents comportements de violence psychologique identifiés en plus de

préciser leur nature (active ou passive, directe ou indirecte). Tout ce travail de conceptualisation est également susceptible de faire avancer les études s'intéressant à la mesure de la violence psychologique. En effet, dans un deuxième tome (Tome 2) issu de cette même recherche, nous avons formulé une première version d'items sur la base des découvertes présentées à l'intérieur de ce premier tome.

Quelques pistes d'intervention dégagées des résultats de cette étude

Les résultats obtenus dans cette étude fournissent certaines pistes d'intervention. Avec les hommes, il serait important d'insister sur les perceptions stéréotypées qu'ils ont du rôle des hommes et des femmes. En effet, plusieurs comportements de violence s'organisent autour d'une vision stéréotypée du rôle que doit prendre la femme au sein de la famille et de la société. Par exemple, nous avons vu que pour dénigrer sa conjointe, l'homme s'en prendra le plus souvent à son rôle de mère, à son état de santé déficitaire (le rôle de la mère étant davantage de prendre soin des autres que de nécessiter des soins), à son rôle d'épouse (nourriture, tâches ménagères) et d'amante (son corps). La question de la responsabilisation semble également être un facteur sur lequel il faudra se pencher davantage. Les nombreux énoncés des hommes justifiant leurs comportements de violence psychologique ou encore rejetant la responsabilité à d'autres, sauf à eux-mêmes, sont suffisamment nombreux pour que le thème de la responsabilisation soit mis de l'avant dans l'intervention.

Également, en travaillant plus en profondeur sur les comportements qui échappent en partie ou en totalité à la représentation que les hommes se font de la violence psychologique, il peut être possible d'améliorer les programmes qui leur sont destinés. Ainsi, l'*agression des enfants* de même que la *manipulation* sont des comportements de violence psychologique identifiés par la majorité des femmes mais par aucun homme. De plus, pour les hommes contrairement aux femmes, la *privation intentionnelle* de même que la *négarion d'un état ou d'une condition* ne sont pas à proprement parler des comportements de violence psychologique.

Par ailleurs, les représentations que les femmes et les hommes se font de plusieurs comportements de violence sont, nous l'avons vu, différentes. Ainsi, les réalités auxquelles renvoient certains comportements tels la *menace* et l'*intimidation*, sont différentes entre les hommes et les femmes. Enfin, il semble que les comportements de nature *passive* et *indirecte* font l'objet d'un moins grand consensus hommes-femmes que les comportements ayant une nature *active* et *directe*. En fait, les hommes semblent avoir plus de difficultés à reconnaître les comportements de violence psychologique plus subtils et s'accomplissant à travers un ou des intermédiaires comme les enfants, les amis ou la famille.

Nous avons vu aussi, d'autre part, que les femmes sont nombreuses à se sentir coupables des comportements de violence psychologique de leur conjoint. À cet égard, il serait important d'accorder une attention particulière à ce sentiment qui ne devrait pas leur revenir et qui pourrait avoir un effet débilitant. L'analyse des propos des femmes a également permis de lever le voile sur plusieurs de leurs besoins. Par exemple, les femmes souffrent du rôle stéréotypé auquel leur conjoint semble les consigner. Il serait nécessaire d'éclaircir avec elles certains points. Ont-elles trop d'attentes ou au contraire prennent-elles trop de responsabilités, laissant l'impression par exemple que la responsabilité des enfants leur revient à elles seules? Tout comme pour les hommes, il serait important de recueillir leurs perceptions sur les rôles des hommes et des femmes au sein de la famille et de la société. Enfin, on ne saurait trop insister sur l'importance du dire. L'importance pour les femmes de nommer, de formuler leurs peines, leurs besoins et leurs attentes.

Les programmes pour conjoints violents semblent actuellement mettre l'accent sur la violence physique. Le fait d'avoir travaillé dans cette étude sur le thème spécifique de la violence psychologique, peut aider à explorer davantage ce type de violence dans le cadre d'interventions auprès des hommes. Présentement, on met plus d'importance sur la violence judiciarisée. Bien que la violence psychologique en contexte conjugal soit non-judiciarisée, cela ne signifie pas qu'elle n'est pas importante. Dans le contexte d'interventions conjugales avec les hommes et les femmes, les résultats de cette étude

peuvent s'avérer particulièrement intéressants. En mettant en lumière que les hommes et les femmes n'ont pas la même vision des choses en ce qui a trait à la violence psychologique, il y a là matière à travailler en profondeur.

Bref, en travaillant sur les représentations de la violence psychologique, différenciées selon le genre, on ne peut plus sous-estimer l'importance de la socialisation dans la représentation des hommes et des femmes.

Bibliographie

- Abric, J.-C. (1994). "Les représentations sociales: aspects théoriques", *Pratiques sociales et représentations*, Paris: p. 11-36.
- Avni, N. (1991). "Battered Wives: The Home as a Total Institution", *Violence and Victims*, vol.6(2), p.137-149.
- Bertrand, L. (1993). "Réflexions sur la notion de "représentation". Définir le concept pour éviter les fausses représentations". *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, vol.9, p.102-114.
- Borden, L. A., S. K. Karr et a. T. Cladwell-Colbert (1988). "Effects of a University Rape Prevention Program on Attitudes and Empathy Toward Rape", *Journal of College Student Development*, p. 132-136.
- Campbell, A. et S. Muncer (1987). "Models of Anger and Aggression in the Social Talks of Women and Men", *Journal for the Theory of Social behavior*, vol.17, p.489-512.
- Campbell, A., S. Muncer et E. Coyle (1992). "Social Representation of Aggression as an Explanation of Gender Differences: A Preliminary Study". *Aggressive Behaviors*, vol.18 (2), p.95-108.
- Campbell, A., S. Muncer et B. Gorman (1993). "Sex and Social Representations of Aggression: A Communal-Agentic Analysis", *Aggressive Behavior*, vol. 19 (1), p. 125-133.
- Campbell, A. (1993). *Men, Women, and Aggression.*, New York, Basic Books.
- DeGregoria, B. (1987). "Sex Role Attitude and Perception of Psychological Abuse", *Sex Roles*, vol. 16 (5/6), p. 227-235.
- Deslauriers, J. P. (1991). *Recherche qualitative, Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 220p.

- Doise, W. et A. Palmonari (1986). *L'étude des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé, 207 p.
- Doise, W. (1986). "Les représentations sociales : définition d'un concept", in W. Doise et A. Palmonari, *L'étude des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé, p. 81-94.
- Durkheim, E. (1956). *Les règles de la méthode scientifique*, Paris, Alcan 1895. Nouvelle édition: Paris, P. U. F., 1956.
- Edler, D. R. (1988). "*Differences in Reported Spouse Abuse in Military Families*" San Diego, United States International University.
- Edleson, J. L. et M. P. Brygger (1986). "Gender Differences in Reporting of Battering Incidences", *Family Relations*, (35), p.377-382.
- Ferraro, K. J. (1979). "Physical and Emotional Battering: Aspects of Managing Hurt", *California Sociologist*, vol.2(2), p.134-149.
- Follingstad, D. R., L. L. Rutledge, B. J. Berg, E. S. Hause et D. S. Poleck (1990). "The Role of Emotional Abuse in Physically Abusive Relationships", *Journal of Family Violence*, vol.5 (2), p.107-120.
- Ganley, A. L. (1981). *Court-Mandated Counseling for Men who Batter: A Three-day Workshop for Mental Health Professionals —Participants Manuel*. Washington, D.C., Center for Women's Policy Studies.
- Garbarino, J. (1978). "The Elusive "Crime" of Emotional Abuse", *Child Abuse and Neglect*, vol.2, p.89-99.
- Garbarino, J., E. Guttman et J. W. Seeley (1986), *The Psychological Battered Child: Strategies for Identification, Assessment, and Intervention.*, San-Francisco, California, Jossey-Bass.
- Gaudreau, L. (1994). *Violence en héritage ? : une session sur la violence conjugale au carrefour du féminisme, de la conscientisation et de la pastorale*, Québec: Collectif québécois d'édition populaire.

- Gelles, R. J. et M. A. Straus (1979). "Determinants Violence in the Family: Toward a Theoretical Integration", in W. R. Burr, R. Hill, et F. I. Nyr (eds.) Riess, *Contemporary Theories about the Family*, New York: p. 549-581.
- Gondolf, E. W. (1987). "Changing Men Who Batter: A Developmental Model for Integrated Interventions". *Journal of Family Violence*, p. 335-349.
- Gondolf, E. W. et Hanneken, J. (1987). "The Gender Warrior: Reformed Batterers on Abuse, Treatment and Change". *Journal of Family violence*, vol. 2 (2), p. 177-191.
- Hanmer, J. (1996). "Women and Violence: Commonalities and Diversities", B. Fawcett, B. Featherstone, J. Hearn et C. Toft (eds), *Violence and Gender Relations. Theories and Interventions*, London: Sage Publications, p. 7-21.
- Hart, S. N. et M. R. Brassard (1987a). "Psychological Maltreatment: Integration and Summary", M. R. Brassard, R. Germain et N. H. Stuart (eds), *Psychological Maltreatment of Children and Youth*, New-York: Pergamon Press, p. 254-256.
- Hart, S. N. , R.B. Germain et M. R. Brassard (1987). "The Challenge: the Better Understand and Combat Psychological Maltreatment of Children and Youth", in M. R. Brassard, R. Germain et N. H. Stuart, *Psychological Matreatment of Children and Youth*. , New-York: p. 3-24.
- Hart, S. N. et M. R. Brassard (1987b). "A Major Threat to Children's Mental Health. Psychological Maltreatment", *American Psychologist*, vol.42 (2), p.160-165.
- Hearn, J. (1996). "Men's Violence to Known Women: Men's Accounts and Men's Policiy Developments". B. Fawcett, B. Featherstone, J. Hearn et C. Toft (eds), *Violence and Gender Relations: Theories and Interventions*, London: Sage Publications, p. 99-114.

- Herzlich, C. (1972). "La représentation sociale", S. Moscovici, *Introduction à la psychologie sociale*, Paris: Librairie Larousse, p. 303-325.
- Hoffman, P. (1984). "Psychological Abuse of Women by Spouses and Live-in Lovers", *Women & Therapy*, vol.3(1), p.37-47.
- Hudson, W. W. et S. R. McIntosh (1981). "The Assessment of Spouse Abuse: Two Quantifiable Dimensions", *Journal of Marriage and the Family*, p. 873-885.
- Imbs, P. (sous la direction de). (1971). *Trésor de la langue française: dictionnaire de la langue du XIXe et XXe siècle (1789-1960)*. Paris: Editions du Centre de recherche national de recherche scientifique.
- Jodelet, D. (1984). "Représentations sociales: phénomène, concept et théorie", in Moscovici (ed). *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 398.
- Johnson, H. (1996). *Dangerous Domains: Violence Against Women in Canada*. Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada, Toronto, International Thompson Publishing, Nelson Canada.
- Kelly, L. (1988). "How Women Define their Experience of Violence", in Yllö, K. et Bograd, M., *Feminist Perspectives on Wife Abuse*. Beverly Hills: Sage Publications, p. 114-132.
- Kirkwood, C. (1993). "Leaving Abusive Partners", London: Sage Publications Ltd.
- Koski, P. R. et W. D. Mangold (1988). "Gender Effects in Attitudes About Family Violence", *Journal of Family Violence*, vol.3 (3), p.225-237.

- Lacombe, M. (1990). *Au grand jour*. Le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, Québec: Les éditions du remue-ménage, 181 p.
- Larouche, G. (1987). *Agir contre la violence*, Ville Saint-Laurent, La pleine lune (éd.), 549p.
- L'Écuyer, R. (1985). "L'analyse de contenu: notions et étapes", in Jean-Pierre Deslauriers (sous la direction de), *Les méthodes de la recherche qualitative*. Sillery, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.49-65.
- Martin, D. (1976). *Battered Wives.*, California: Glide Pub.
- Mayer, R. et F. Ouellet (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Boucherville, Gaëtan morin éditeur, 537 p.
- Moscovici, S. (1972). *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Librairie Larousse, 325p.
- Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image, son public*, Paris, Presses universitaires de France, deuxième édition.
- Moscovici, S. (1986). "L'ère des représentations sociales", in W. Doise et A. Palmonari, *L'étude des représentations sociales*, Paris: Delachaux et Niestlé, p. 34-79.
- Moscovici, S. (1991). "La fin des représentations sociales", in V. Aebischer, J.-P. Deconchy et E. M. Lipiansky, *Idéologies et représentations sociales*, Fribourg, Suisse: p. 65-84.
- Murphy, C. M. et M. Cascardi (1993). "Psychological Agression and Abuse in Marriage", in R. L. Hampton et T. P. Gullota, *Family Violence: Prevention and Treatment*. Sage Publications, p. 86-112.
- NiCarthy, G. (1986). *Getting Free: A Handbook for Women in Abusive Relationships*, Seattle, W.A.: Seal Press.

- Ouellet, F., J. Lindsay et M.-C. Saint-Jacques (1993). *Évaluation de l'efficacité d'un programme de traitement pour conjoints violents*, Université Laval: Centre de recherche sur les services communautaires, 263 p.
- Palmonari, A. et W. Doise (1986). "Caractéristiques des représentations sociales", in W. Doise et A. Palmonari, *L'étude des représentations sociales*, Paris: Delachaux et Niestlé, p. 12-33.
- Patton, M. Q. (1990). *Qualitative Evaluation and Research Methods* (2nd ed.), California: Sage Publications, 532 p.
- Patrick-Hoffman, P. (1982). *Psychological Abuse of Women by Spouses and Live-in-Lovers, A Project Demonstrating Excellence*. The Union Graduate School.
- Pence, E. et M. Paymar (1993). *Education Groups for Men Who Batter: The Duluth Model.*, New-York: Springer Publishing Company.
- Piaget, J. (1970). *La formation du symbole chez l'enfant.*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- Raymond, B. et B. I. Gillman (1989). "Psychological Abuse Among College Women in Dating Relationships", *Perceptual and Motor Skills*, (69), p.1283-1297.
- Raymond, B., I. Gillman et M. Donner (1978). *Psychological Abuse Scale*. Unpublished manuscript, Hofstra Univer., Hempstead, N.Y.
- Retzinger, S. M. (1991). "Shame, Anger, and Conflict: Case Study of Emotional Violence", *Journal of Family Violence*, vol.6 (1), p.37-59.
- Roméro, M. (1985). "A Comparison Between Strategies Used on Prisoners of War and Battered Wives", *Sex Roles*, vol.13(9-10), p. 537-547.
- Sabourin, T. C. (1991). "Perceptions of Verbal Aggression in Interspousal Violence", D. D. Knudsen et J. L. Miller, *Abused and Battered. Social and Legal Responses to Family Violence*, New York, Aldine De Gruyter, p. 135-142.

- Sonkin, D. J., D. Martin et L. E. Walker (1985). *The Male Batterer: A Treatment Approach*, New York, Springer Publishing Company, 256 p.
- Stein, K. G. (1982). *Development and Validation of a Woman's Marital Psychological Abuse Scale*, Hofstra University.
- Stets, J. E. (1990). "Verbal and physical Aggression in Marriage", *Journal of Marriage and the Family*, vol.52 (2), p.501-504.
- Stets, J. E. (1991). "Psychological Aggression in Dating Relationships: The Role of Interpersonal Control", *Journal of Family Violence*, vol.6 (1), p.97-114.
- Straus, M. A. (1986). "Physical Violence in American Families: Incidence Rates, Causes, and Trends" in D. D. Knudsen et J. L. Miller, *Abused and Battered. Social and Legal Responses to Family Violence*, New York, p. 17-34.
- Sugarman, B. B. et S. L. Frankel (1996). "Patriarchal Ideology and Wife-Assault: A Meta-Analytic Review", *Journal of Family Violence*, vol.1 (1), p. 13-40.
- Szinovacz, M. E. (1983). "Using Couple Data as a Methodological Tool: The Case of Marital Violence". *Journal of Marriage and the family*, vol.45, p.633-644.
- Thacker, R.A. et S. F. Gohmann (1993). "Male/Female Differences in Perceptions and Effects of Hostile Environmental Sexual Harassment: "Reasonable" Assumptions ?", *Public Personal Management*, vol. 22(3), p. 461-472.
- Thompson, E. H. (1990). "Courtship Violence and the Male Role", *Men's Studies Review*, vol.7 (3), p.1 et 4-13.
- Thompson, S. E. (1989). *Components of Psychological Abuse of Female Victims in Domestic Violence*, Texas, Texas Woman's University,

Walker, L. E. (1979). *The Battered Women*, New-York, Harper and Row Publishers.

Walker, L. E. (1984). *The Battered Woman Syndrome*, New York, Springer Publishing Company.

Walker, L., E. Auerbach et A. Browne (1985). "Gender and Vicitimization by Intimates", *Journal of Personality*, vol.53 (2), p.179-195.

Webb, W. (1992). "Treatment Issues and Cognitive Behavior Techniques with Battered Women", *Journal of Family Violence*, vol.7 (3), p.205-217.

Welzer-Lang, D. (1992). *Arrête! Tu me fais mal!. La violence domestique 60 questions, 59 réponses...*, Montréal: VLB (ed), 235 p.

Whatley, M. A. et Riggio, R.E. (1993). "Gender Differences in Attributions of Blame for Male Rape Victims". *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 8(4), p. 502-511.

Yllö, K. et M. Bograd (1988). *Feminist Perspectives on Wife Abuse*, Newbury Park, California, Sage Publications inc.

Annexe

Schémas d'entrevues pour les femmes et les hommes

**Schéma d'entrevue
(pour les hommes)**

Les questions auxquelles vous allez répondre portent exclusivement sur la violence psychologique vécue en contexte conjugal?

Q.1 Le terme “violence conjugale” vous dit quoi?

Q.2 Existe-t-il, ou connaissez-vous d'autres formes de violence que la violence physique?

(Cette question est posée seulement lorsque le répondant n'a pas abordé, à la question précédente, les autres formes de violence)

Q.3 Avez-vous déjà entendu parler, lu quelque chose ou vu une émission qui parlait de violence psychologique? [information]

(si la personne dit non, reprendre la même stratégie d'entrevue mais en utilisant cette fois le terme “violence non-physique” plutôt que violence psychologique)

Q.4 Dans vos propres mots, pouvez-vous me dire ce qu'est la violence psychologique? [image]

(Si incapable de répondre, on peut demander les questions suivantes: “Pouvez vous me dire ce que n'est pas la violence psychologique?” ou encore “Qu'est-ce qui différencie la violence psychologique des autres formes de violence?”)

Q.5 Avez-vous déjà été placé dans une situation de violence psychologique? [image]

Si oui:

Pouvez-vous me raconter une situation où vous avez eu recours à la violence psychologique?

-Comment avez-vous réagi?

-Comment votre conjointe a-t-elle réagi?

Q.6 Avez-vous déjà eu recours à la violence psychologique dans d'autres situations? Pouvez-vous me les raconter? [image]

-Comment avez-vous réagi?

-Comment votre conjointe a-t-elle réagi?

Q.7 Quelles sont les circonstances qui vous amènent à être violent psychologiquement ?

Q.8 Comment vous sentez-vous face à la violence psychologique que vous exercez? Pouvez-vous me parler de ce que vous ressentez?

Q.9 Comment les femmes devraient-elles réagir en situation de violence psychologique? Pourquoi devraient-elles réagir de cette façon? [attitude]

Q.10 Comment expliquez-vous qu'on en arrive à être violent psychologiquement? [attitude]

Q.11 Y a-t-il des événements, des situations ou d'autres thèmes importants que vous aimeriez aborder et qui sont en lien avec ce que vous pensez ou ce que vous ressentez face à la violence psychologique?

Q.12 Avez-vous des questions à me poser en lien avec l'entrevue ou la recherche?

**Schéma d'entrevue
(pour les femmes)**

Les questions auxquelles vous allez répondre portent exclusivement sur la violence psychologique vécue en contexte conjugal?

Q.1 Le terme “violence conjugale” vous dit quoi?

Q.2 Existe-t-il, ou connaissez-vous d'autres formes de violence que la violence physique?

(Cette question est posée seulement lorsque la répondante n'a pas abordé, à la question précédente, les autres formes de violence)

Q.3 Avez-vous déjà entendu parler, lu quelque chose ou vu une émission qui parlait de violence psychologique? [information]

(si la personne dit non, reprendre la même stratégie d'entrevue mais en utilisant cette fois le terme “violence non-physique” plutôt que violence psychologique)

Q.4 Dans vos propres mots, pouvez-vous me dire ce qu'est la violence psychologique? [image]

(Si incapable de répondre, on peut demander les questions suivantes: “Pouvez vous me dire ce que n'est pas la violence psychologique?” ou encore “Qu'est-ce qui différencie la violence psychologique des autres formes de violence?”)

Q.5 Avez-vous déjà été placée en situation de violence psychologique? [image]

Si oui:

Pouvez-vous me raconter une situation où vous avez vécu de la violence psychologique.

-Comment avez-vous réagi?

-Comment votre conjoint a-t-il réagi?

Q.6 Avez-vous vécu de la violence psychologique dans d'autres situations? Pouvez-vous me les raconter? (image)

Si oui:

-Comment avez-vous réagi?

-Comment votre conjoint a-t-il réagi?

Q.7 Quelles sont les circonstances qui amènent votre conjoint à être psychologiquement violent envers vous?

Q.8 Comment vous sentez-vous face à la violence psychologique que vous vivez? Pouvez-vous me parler de ce que vous ressentez?

Q.9 Comment les femmes devraient-elles réagir en situation de violence psychologique? Pourquoi devraient-elles réagir de cette façon? (attitude)

Q.10 Comment expliquez-vous qu'on en arrive à être violent psychologiquement? (attitude)

Q.11 Y a-t-il des événements, des situations ou d'autres thèmes importants que vous aimeriez aborder et qui sont en lien avec ce que vous pensez ou ce que vous ressentez face à la violence psychologique?

Q.12 Avez-vous des questions à me poser en lien avec l'entrevue ou la recherche?

Les publications du CRI-VIFF

Collection RÉFLEXIONS

- | | | |
|------|--|----------|
| N° 1 | Rondeau, Gilles, Solange Cantin et Céline Cyr (sous la direction de) (1994). <i>Préoccupations en émergence dans la pratique et la recherche en violence</i> . Actes du séminaire du 15 octobre 1993 | 5,00 \$ |
| N° 2 | Rinfret-Raynor, Maryse, Francine Ouellet, Solange Cantin et Chantal Hamel (sous la direction de) (1994). <i>Violence envers les femmes : la controverse des chiffres</i> . Actes du colloque du 17 mai 1994 | 10,00 \$ |
| N° 3 | Martin, Geneviève, Michèle Clément et Christiane Fortin (sous la direction de) (1995). <i>Liens entre la violence physique, psychologique et sexuelle faite aux enfants et aux femmes</i> . Actes du séminaire du 11 novembre 1994 | 10,00 \$ |
| N° 4 | Ouellet, Francine et Michèle Clément (sous la direction de) (1996). <i>Violences dans les relations affectives : représentations et interventions</i> . Actes du colloque du 23 mai 1995 | 15,00 \$ |
| N° 5 | Rondeau, Gilles, Solange Cantin et Isabelle Pépin (sous la direction de) (1996). <i>Impact des changements sociaux actuels sur la violence faite aux femmes et aux enfants</i> . Actes du séminaire du 3 novembre 1995 | 10,00 \$ |

Collection ÉTUDES ET ANALYSES

- | | | |
|------|---|----------|
| N° 1 | Cantin, Solange, Maryse Rinfret-Raynor et Lise Fortin (1994). <i>Utilisation des ressources par les victimes de violence conjugale. Le cas des femmes référées aux CLSC par les policiers</i> | 10,00 \$ |
| N° 2 | Rondeau, Gilles, Jocelyn Lindsay, Normand Brodeur et Ginette Beaudoin (1995). <i>Exploration des principaux dilemmes éthiques associés à l'intervention auprès des conjoints violents et des stratégies pour les résoudre</i> | 5,00 \$ |
| N° 3 | Ouellet, Francine, Jocelyn Lindsay, Michèle Clément et Ginette Beaudoin (1996). <i>La violence psychologique entre conjoints. Tome I: Ses représentations selon le genre</i> | |
| N° 4 | Ouellet, Francine, Jocelyn Lindsay, Ginette Beaudoin et Michèle Clément (1996). <i>La violence psychologique entre conjoints. Tome II: Sa mesure</i> | |

Collection OUTILS

- | | | |
|------|---|---------|
| N° 1 | Ouellet, Francine, Jocelyn Lindsay, Ginette Beaudoin et Marie-Christine Saint-Jacques (1995). <i>L'intervention de groupe auprès des conjoints violents: Quand l'évaluation s'allie à la pratique</i> | 8,00 \$ |
|------|---|---------|

CRI-VIFF Québec

Bureau 3600, Pavillon Jean-Durand
Université Laval
Cité universitaire
Québec (Québec)
G1K 7P4

Téléphone : (418) 656-3286 (après-midi seulement)
Télécopieur : (418) 656-3309

CRI-VIFF Montréal

École de service social
Université de Montréal
C.P. 6128 succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-5708 (avant-midi seulement)
Télécopieur : (514) 343-2493